This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LANE

MEDICAL LIBRARY

Seidel Collection

HISTORY OF MEDICINE
AND NATURAL SCIENCES

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

ANNÉE 1893-1894 N° 54.

ÉTUDE

SUR LA

MÉDECINE HINDOUE

(Temps Védiques et Héroïques)

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MEDECINE

Présentée et soutenue publiquement le 26 Janvier 1894

PAR

Palmyr-Uldéric-Alexis CORDIER

ÉLÈVE DU SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE

Né à Amancey (Doubs), le 18 Février 1871

Examinateurs de la Thèse...	MM. VERGELY	Professeur	*Président*
	FERRÉ	Professeur	*Juges*
	VILLAR	Agrégé	
	MESNARD	Agrégé	

Le Candidat répondra à toutes les questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

PARIS

IMPRIMERIE A. BELLIER ET Ce (G. BALITOUT, DIRECTEUR)

7, RUE BAILLIF ET 18, RUE DE VALOIS

1894

FACULTÉ DE MÉDECINE & DE PHARMACIE DE BORDEAUX

M. PITRES..... Doyen

PROFESSEURS :

MM. MICÉ..... } Professeurs honoraires.
AZAM ..... }

Clinique médicale.....	MM. PICOT. PITRES.
Clinique chirurgicale.....	DEMONS. LANELONGUE.
Pathologie interne.....	DUPUY.
Pathologie et thérapeutique générales.....	VERGELY.
Thérapeutique.....	ARNOZAN.
Médecine opératoire.....	MASSE.
Clinique obstétricale.....	MOUSSOUS.
Anatomie pathologique.....	COYNE.
Anatomie.....	BOUCHARD.
Histologie et Anatomie générale.....	VIAULT.
Physiologie.....	JOLYET.
Hygiène.....	LAYET.
Médecine légale.....	MORACHE.
Physique.....	BERGONIÉ.
Chimie.....	BLAREZ.
Histoire naturelle.....	GUILLAUD.
Pharmacie.....	FIGUIER.
Matière médicale.....	N.
Médecine expérimentale.....	FERRÉ.
Clinique ophtalmologique.....	BADAL.
Clinique des Maladies chirurgicales des enfants.....	PIÉCHAUD.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

SECTION DE MÉDECINE

Pathologie interne et Médecine légale.....	MOUSSOUS. DUBREUILH. MESNARD. CASSAET. AUCHÉ.

SECTION DE CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS

Pathologie externe.....	POUSSON. DENUCÉ. VILLAR.
Accouchements.....	RIVIÈRE. CHAMBRELENT.

SECTION DES SCIENCES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES

Anatomie et Physiologie.. { MM. PRINCETEAU N. | Histoire naturelle. M. DE NABIAS

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES

Physique.....	MM. SIGALAS.
Chimie et Toxicologie.....	DENIGES.
Pharmacie.....	BARTHE.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Clin. int. des enfants	MM. A. MOUSSOUS	Maladies mentales.....	MM. RÉGIS.
Clin. des mal. syphil. et cutan.	DUBREUILH.	Pathologie externe....	DENUCÉ.
Clin. des mal. des femmes.	BOURSIER.	Accouchements.....	RIVIÈRE.
Clin. des mal. des voies urin.	POUSSON.	Chimie.....	DENIGES
Mal. du larynx, des oreilles, du nez.	MOURE.		

Le Secrétaire de la Faculté, LEMAIRE.

« Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les » thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et » qu'elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation. »

61322

LANE LIBRARY

135H
.78
1894

A MON PERE

A MA MÈRE

A LA MÉMOIRE DE MA SŒUR

A MES ONCLES ET TANTES

A MES COUSINS ET COUSINES

IN MORTUORUM MEMORIAM

A Monsieur de ***KOTCHERGINE WLADIMIR***

VICE-PRÉSIDENT DU TRIBUNAL A KHERSON (RUSSIE)

COMMANDEUR DE SAINTE-ANNE ET DE SAINT-STANISLAS

CHEVALIER DE SAINT-WLADIMIR

A SON FRÈRE PIERRE ET A SA FAMILLE

A. C. Q. S. U. J. M. F.

A MES AMIS

A TOUS CEUX QUI SE SONT INTÉRESSÉS A MOI

A MES CAMARADES DU CORPS DE SANTE DE LA MARINE ET DES COLONIES

A Monsieur le Docteur LIÉTARD

MÉDECIN INSPECTEUR DES EAUX DE PLOMBIÈRES

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DES VOSGES

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

A Monsieur le Docteur PIÉCHAUD

PROFESSEUR DE CLINIQUE CHIRURGICALE DES ENFANTS A LA FACULTÉ DE

MÉDECINE DE BORDEAUX

MEMBRE CORRESPOEDANT DE LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE

OFFICIER D'ACADÉMIE

A Monsieur le Docteur DUVAL

MÉDECIN DE PREMIÈRE CLASSE DE LA MARINE

RÉPÉTITEUR A L'ÉCOLE PRINCIPALE DU SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

A Monsieur le Docteur COQUIARD

MÉDECIN PRINCIPAL DE LA MARINE

RÉPÉTITEUR A L'ÉCOLE PRINCIPALE DU SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

A Mon Président de Thèse

MONSIEUR LE DOCTEUR P. VERGELY

PROFESSEUR DE PATHOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALES A LA FACULTÉ

DE MÉDECINE DE BORDEAUX

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

« Primo sole nitens, primos tulit India flores. »

AVANT-PROPOS

Ce travail n'est point une compilation; conçu depuis longtemps, pendant le cours d'études orientales, accrû peu à peu, au hasard des trouvailles, des circonstances malheureuses, inhérentes à notre situation, indépendantes de notre volonté, nous empêchent de le livrer à nos juges dans son ensemble. Nous espérons cependant que les pénibles et souvent décourageantes recherches auxquelles il a donné lieu, les sacrifices qu'il a nécessités, nous mériteront quelque indulgence et quelque sympathie. Nous ne présentons pas d'ailleurs le sujet comme complètement inédit.

La médecine aryenne, — surtout vers le milieu de notre siècle, à une époque où les esprits d'Europe s'ouvrirent réellement pour la première fois aux littératures et aux

systèmes philosophiques de l'Orient indien, et, sous l'empire de leur enthousiasme, voulurent les rendre classiques dans nos universités, — a été l'objet d'assez nombreuses publications et même d'une thèse inaugurale; mais cet élan vers un vieux monde trop soudainement révélé n'eut qu'une durée bien éphémère, et, depuis vingt ans, il semble qu'on ait oublié derechef que les sciences médicales remontent par leur origine au-delà d'Hippocrate et de Galien. Nous avons crû donc qu'il serait intéressant, même instructif, non-seulement de reprendre, de réunir et de coordonner dans notre mesure les détails et les opinions, consignés çà et là dans les revues médicales, au rez-de-chaussée d'un feuilleton et dans les traités d'histoire de la médecine, par des auteurs généralement érudits, parfois ignorants et de vues étroites, — mais encore de recourir le plus possible aux sources indigènes, et, nous aidant de nos faibles connaissances des langues de l'Inde ancienne, d'apporter des faits nouveaux aussi bien que précis : c'est là la partie originale de cette thèse. Quant à l'interprétation de ces faits, voilés presque toujours sous les fleurs d'une poésie étrange et sublime, le temps et nos aptitudes ne nous l'ont guère permise, et nous en laissons le soin à de plus capables et de plus courageux que nous, car trop souvent,

" Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses ".

— Un auteur, que nous citerons fréquemment, avait émis cette idée qu'il y aurait grand profit, pour l'histoire de la médecine des Hindous, de relire leurs grandes épopées nationales, le *Mâhâbhârata*, le *Râmâyan'a* particulièrement, si précieux à tous points de vue. Nous n'avons point reculé devant la peine, et pourtant Dieu sait combien est fatigante, malgré leur élévation et leur beauté, la lecture

de la partie accessible de ces deux poèmes, dont l'un comprend 240,000 vers, c'est-à-dire la matière de vingt Iliades, le second 48,000. Il faut ajouter que nous avons été suffisamment récompensé : à maintes reprises, côtoyant des notions purement scientifiques, nous y avons trouvé des idées si nobles, des hypothèses si consolantes, qu'elles mériteraient d'être vraies.

Au moment où, le terrain une fois déblayé, les derniers documents réunis, il nous a fallu songer à poser la première pierre de ce modeste édifice, nous avons failli céder au découragement. L'histoire de la médecine, en effet, est oubliée, méconnue, dédaignée, dans la plupart des Facultés françaises; peut-être parce qu'elle nécessite davantage de labeurs, elle est l'objet de thèses de plus en plus rares, inquiètes de l'accueil qu'on leur réserve. Et cependant, relevant en ligne directe de l'histoire générale, dont elle partage la méthode et les moyens d'investigation, n'a-t-elle pas beaucoup à nous apprendre, et nous offre-t-elle moins d'utilité que d'intérêt? — Attachée à nous retracer, à un point de vue spécial, les erreurs passées de l'esprit humain, pour en préserver l'avenir, à tirer de l'oubli quelques grands noms tombés dans l'inconnu, à nous indiquer enfin nettement la si lente évolution d'une science à laquelle on n'a jamais cessé d'avoir recours, n'est-elle pas bien digne de captiver certains esprits?

Dans quelques jours, les hasards d'une carrière périlleuse vont nous séparer, peut-être à jamais, des maîtres bienveillants à qui nous devons le peu que nous sommes : le souvenir de leur enseignement nous suivra jusqu'au bout de l'existence, avec celui de l'intérêt qu'ils n'ont cessé de nous témoigner.

Nous adressons respectueusement à Monsieur le Docteur Liétard, membre correspondant de l'Académie de Médecine, les remerciements les plus chaleureux et les plus sincères : ses études savantes nous ont communiqué un insatiable désir d'aller sur les lieux mêmes approfondir nos faibles connaissances de la médecine hindoue. Puisse la destinée exaucer notre vœu!

Toute notre gratitude est acquise à Monsieur le Professeur Vergely, qui ne nous a point ménagé ses encouragements et ses conseils éclairés, et qui a bien voulu nous faire l'honneur d'accepter la présidence de notre thèse inaugurale.

Que Monsieur le Professeur Piéchaud veuille bien agréer l'hommage de notre reconnaissance pour la constante sollicitude dont il nous a entouré dès le début de notre séjour à Bordeaux.

Enfin, nous remercions notre camarade Cassien, qui a mis généreusement à notre disposition son talent de dessinateur. Les en-tête des différentes parties de ce travail, exécutées d'après des gravures indigènes ou des esquisses personnelles, fruit de son long séjour dans l'Inde, lui sont dues sans exception.

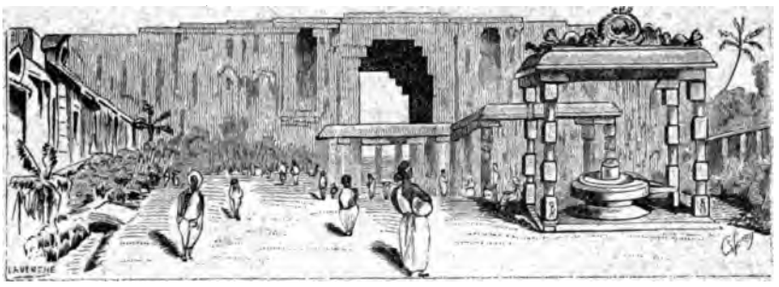

INTRODUCTION [1]

On a versé bien des flots d'encre, écrit bien des volumes, pour montrer que la plupart des découvertes modernes furent connues dans une antiquité plus ou moins reculée. Sans aller aussi loin, il faut constater que les lumières scientifiques n'ont pas toujours suivi leur marche actuelle, et que si l'Occident tient sans conteste aujourd'hui le flambeau du progrès, il ne fait, après tout, que rendre par rayonnement aux contrées orientales, sous une forme nouvelle, plus parfaite et plus conforme à l'esprit du siècle, ce qu'il a reçu d'elles pendant de longues périodes.

A coup sûr, il serait téméraire de vouloir retrouver dans les

(1) Les caractères sanscrits et pâli-barmans ont été obligeamment prêtés par l'Imprimerie Nationale.

vieux livres aryens, telles que nous les comprenons à présent, les grandes théories dont nos savants s'enorgueillissent à juste titre ; mais beaucoup s'y trouvent en germe, estompées par des mythes tout luxuriants d'une poésie à laquelle nous ne sommes plus habitués. Si la vérité est une en effet, elle possède cependant autant d'aspects qu'il y a d'intelligences pour la concevoir. On voit donc combien la tâche est rude et périlleuse, en ce qui concerne la médecine particulièrement, d'en dégager les principes essentiels des détails parasites qui l'encombrent; d'entrer, autant que possible, dans les vues des auteurs sans leur prêter ses propres pensées, et de condenser toutes les données vernaculaires en un système clair et intelligible, sans en dépouiller ce qui fait leur prix, c'est-à-dire l'originalité. Mais si l'exposition est difficile, à quels innombrables écueils n'est-on pas exposé lorsqu'on veut porter un jugement dépourvu de partialité et passer les idées médicales, ainsi mises à jour, au crible serré de la critique ?

La prudence n'est pas moins de mise non plus quand il s'agit de faire la part de ce qui revient en propre à chaque nation, d'établir ce qui chez elle est autochtone, et ce qu'elle doit à ses relations avec les contrées liées à elles par des intérêts de toute nature. La civilisation hindoue, au moins dans ses premières phases, étant plus avancée que celle des pays voisins, sans en excepter même l'Empire du Milieu, n'a contracté sans doute vis-à-vis d'eux que de rares emprunts. Toutefois, des historiens opiniâtres, encore entachés de fanatisme hellénique, ont prétendu qu'à une époque indéterminée, elle avait presque tout appris de la Grèce ; d'autres qu'elle n'avait eu que les Arabes pour maîtres scientifiques. Il importe de rétablir dans le débat une juste mesure, mais sans y insister au-delà de notre compétence ; nous admettons donc, avec M. le docteur Liétard (*Dict. encycl. des sc. médic.*, art. Suçruta, p. 671), que la médecine

hindoue s'est développée d'abord indépendamment de la médecine grecque, et qu'en des temps plus nouveaux (dès Hippocrate peut-être), des échanges de doctrines ont eu lieu entre elles, d'une manière de plus en plus suivie. Les traités encyclopédiques de Suçruta et de Caraka seraient les résultats définitifs de cette fusion.

Un savant professeur indigène, Romesh Chunder Dutt, dans son ouvrage sur la civilisation de l'Inde antique, d'après les documents sanscrits, divise l'histoire de sa patrie en cinq périodes, que nous adoptons en principe avec quelques modifications; il est bien évident que ces périodes, purement artificielles, n'ont que des limites approximatives; mais dans l'état de nos connaissances, nul ne saurait aviser à mieux. En voici le tableau :

I. Période védique (XXVe?-XIVe siècles avant J.-C.).
II. Période épique ou héroïque (XIVe-Xe siècles avant J.-C.).
III. Période brahmanique (Xe-IIIe siècles avant J.-C.).
IV. Période bouddhique (IIIe siècle avant J.-C., VIIe siècle après).
V. Période pourânique (VIIe-XIIIe siècles après J.-C.).

Notre travail, tel que nous le soumettons, ne comprend que les périodes védique et épique; les instants nous manquent, en effet, pour la publication intégrale du manuscrit volumineux que deux années d'efforts ont à peine suffi à rédiger et qui, probablement, ne sera jamais imprimé. Aucune étude d'ensemble n'a paru jusqu'ici, croyons-nous, sur la médecine aryenne pendant l'âge héroïque; notre seule consolation est donc d'avoir été le premier à l'entreprendre.

CHAPITRE PREMIER

Période Védique XXVe ? — (XIVe s. av. J.-C)

On donne le nom de Védas (Sscr : Vêda, (वद) science; de la racine *vid,* savoir; gr. οἶδα, lat. *video*) à l'ensemble des hymnes sacrés qui constituent dans l'Inde brahmanique la base de la littérature religieuse (1). Composés à des époques successives et très diverses, dès le xxe s. (W. Jones) ou le xvie s. (Burnouf) avant J.-C., récités par les chefs de famille, les poètes et les prêtres, pendant une longue suite de siècles avant d'être écrits, remaniés et recensés à plusieurs reprises avant d'être fixés dans leur état définitif, ils forment à l'heure présente, tels qu'ils nous sont parvenus, quatre recueils distincts :

(1) Les Védas furent l'objet d'un respect tel que l'on ne compte pas moins de sept manières différentes, fixées par les rites, d'en faire la lecture, — selon l'entrelacement, l'union ou la séparation des mots.

— Le R'g-Vêda (ऋग्वेद) ou Livre des Hymnes, — le Sâma-Vêda (सामवेद) ou Livre des Chants, — le Yajur-Vêda (यजुर्वेद) ou Livre d'adoration, divisé lui-même en Vâjasanêyi Ya. (वाजसनेयि°) ou Yajur blanc, et Taittirîya Ya. (तैत्तिरीय°) ou Yajur noir, — et enfin l'Atharva-Vêda (अथर्ववेद) ou Livre des Incantations. Le R'g Vêda, conçu dans les vallées de l'Indus, et le plus ancien de tous, revu pour la dernière fois au XIIe s. de notre ère (1), a seul été traduit en son ensemble dans notre langue : il a donné lieu dans l'Europe savante aux plus ardues et aux plus profondes études, et, depuis les travaux de Langlois, de Burnouf, d'Abel Bergaigne et enfin de Regnaud, en France, de W. Jones, de J. Muir, de Colebrooke, de Bloomfield, en Angleterre, et en Allemagne de Max Müller, d'Hillebrant, d'Oldenberg, de Roth et de Grassmann, il semblerait qu'on ait à peu près soulevé le voile mythique qui en dérobe le sens véritable au profane, fasciné seulement par la beauté du style et la noblesse des idées apparentes. Cependant, parmi les orientalistes védisants, les uns (Kuhn, Max Müller, Roth, Bergaigne) « l'expliquent par une hypothèse mythologique qui lui est antérieure et extérieure », nous dit M. P. Regnaud (2), tandis que les autres (Oldenberg, Pischel-Geldner, Bloomfield) « font appel pour le même but à des documents moins anciens que ceux dont il s'agit de trouver le mot ». L'interprétation la plus récente, celle de M. P. Regnaud, est, au contraire, naturaliste : elle nous montre « le caractère concret » du vocabulaire védique, où, d'après lui, il ne faut pas s'égarer dans une foule de déductions qui manquèrent à la pensée des poètes. Le R'g Vêda comprend 1.017 hymnes; les premiers remontent au moins au XVIIIe s. av. J.-C., tandis que les IXe et X^e livres (man'-

(1) La recension la plus ancienne du R'g Vêda le divise en dix man'd'alas; une recension plus récente en huit as't'akas.
(2) P. Regnaud : Le Rig Vêda et les origines de la mythologie indo-européenne. Première partie. Bibl. d'études du Musée Guimet, t. I, 1892.

d'alas) gardent la trace d'un âge relativement peu reculé (VIe s. av. J.-C.) : c'est à cette source que nous avons surtout puisé. Quant au Sâma-Vêda, qui embrasse les chants du sacrifice, le contenu de ses deux principales sections l'Arcika अर्चिक et l'Aran'ya-Gâna अरण्यगान ne diffère guère de celui du R'g, auquel il est postérieur, et ne nous offre, par suite, qu'un intérêt limité. Tout autre est l'esprit du Yajur, dont l'arrangement primitif nous échappe, et qui fut scindé, vers le IIIe ou le IIe s. avant notre ère, en deux parties signalées plus haut : le Yaj. noir, qui n'est qu'un amas confus d'hymnes et de commentaires désordonnés, dont on n'a jamais pu resaisir le fil, — et le Yaj. blanc, qui se fait remarquer par sa clarté et l'harmonie de sa disposition. Fils de l'Inde moyenne, né sur les bords orientaux de la Sarasvatî, il ne remonte guère qu'au XIIe s. avant notre ère, selon toute probabilité (ou même au VIe s., d'après d'autres auteurs) — Les droits de l'Atharva Véda à figurer parmi les écritures sacrées lui sont contestés par certaines sectes philosophiques : quoi qu'il en soit, on reporte sa date à la même époque environ que le Yajur, et son origine aux plaines du Gange. C'est le dernier de tous : il renferme les prières et les incantations qui devaient être récitées au cours des cérémonies religieuses, et porte déjà l'empreinte manifeste du régime brahmanique. — Tous ces hymnes sont écrits dans une langue archaïque et rude encore, bien différente du sanscrit classique, difficile à comprendre et pleine d'embûches, même pour l'initié, ce qui nous explique les divergences si marquées que l'on constate parfois entre les traductions les plus autorisées.

A côté des Védas fleurissent trois classes importantes d'écrits théologiques (1): les plus antiques (Brâhmanas, ब्राह्मण) en sont

(1) M. Ph. Soupé (Etudes sur la littérat. sanscr.) partage la littérature védique, au point de vue chronologique, en 4 périodes : chandas (hymnes) de 1200 à 1000 av. J.-C. ; mantras (vers) de 1000 à 800, date des sam'hitâs du R'g vêda ; brâhman'as (sentences), de 800 à 600, ces trois ordres de chants composés sans le secours de l'écriture ; sûtras (traités) de 600 à 200 avant notre ère.

regardés comme partie intégrante, et d'origine divine; essentiellement liturgiques, ils expliquent les devoirs du prêtre, du fidèle et du poète sacré, le sacrifice du Sôma (V. plus loin), avec nombre de légendes à peu près étrangères au sujet. Les Sûtras सूत्र (Sscr. *siv*, coudre), plus modernes [VIe-IIe s. av J.-C. Max Müller], origines du droit et de la philosophie brahmaniques, sorte de memento à l'usage des élèves brahmanes sont aussi connus sous le nom de Smr'ti, c'est-à-dire de collection des principes écrits (par opposition à Çruti, l'enseignement oral). Les Upanis'ads (उपनिषद् litt. séances " leçons confidentielles ", de la racine *sat*, s'asseoir) (1) composés du VIe s. avant notre ère au Xe s. après J.-C., sont consacrés à la théologie, à l'ontologie et à la métaphysique.

Ils célèbrent l'existence d'un Etre suprême et impersonnel, Brahm ou Brahmam ; malgré leur nombre (134, Weber, *Indische Studien*, t. III, p. 136), ils nous offrent un intérêt limité, et nous ne nous occuperons guère que d'une dizaine d'entre eux, choisis parmi les plus connus et les plus instructifs.

On reconnaît aux Védas six annexes, ou a'gas [अङ्ग çixâ, kalpa, vyâkarana, nirukta, chandas, & jyôtis ; récitation, rituel, grammaire, glossaire, métrique, astronomie], affectés eux-mêmes d'upa'gas ou upavêdas, vêdas accessoires. L'Ayurvêda, ou Vêda de la Vie, traitant de la médecine et des sciences qui s'y rattachent, est ainsi considéré comme un Véda annexe (soit du R'g^e soit de l'Atharvavêda). Telle se présente à nous la littérature védique ; que l'on nous pardonne la longueur de ce préambule, mais il nous a paru indispensable, avant d'entrer réellement en matière, d'indiquer avec précision nos autorités

(1) Nous trouvons dans le journal *The Theosophist*, Adyar-Madras, t. IX N° 103, avril 1888 p. 412, une autre interprétation de ce mot : « Le terme Upanis'ad est dérivé de *upa*, près et de *nis'ad*, celui qui se tient ; c'est-à-dire celui qui se tient près de l'Esprit Suprême. »

et nos textes ; l'index bibliographique fournira les compléments nécessaires.

Il y a plus de quatre mille ans, c'est-à-dire très approximativement vers le XXVe s. avant notre ère (Fr. Lenormant), qu'un peuple ignoré jusque-là, se donnant à lui-même le nom d'Aryas (ceux qui cultivent avec la charrue, puis : chefs de famille, nobles, « vénérables »), descendit des plateaux du Pamir par les défilés neigeux de l'Himâlaya (Himavat), se répandit puissamment à la fois vers le Sud et vers l'Est, en suivant le cours de l'Indus, et, malgré la résistance désespérée des tribus indigènes, dont il conserva la tradition dans ses épopées nationales (XXVe-XVIe s. av. J.-C.), vint se fixer dans le Sapta Sindhu (Heptopotamie, ou Aryâvartta, pays avoisinant le cours moyen de l'Indus), entre la Dris'advati et la Sarasvati (1), pour envahir enfin les fertiles vallées du Gange, et, à une période plus avancée, la presqu'île tout entière. Laboureurs et pasteurs, comme tous les peuples primitifs, de mœurs calmes et douces, obéissant aux chefs de famille avant d'avoir subi le joug sacerdotal, les Aryas furent toujours religieux, épris de l'existence contemplative ; soucieux du passé, inquiets de l'avenir, mais indifférents au présent, ils ne voyaient dans le monde qu'une image vaine, dans la vie qu'un pur songe. Leurs prières (chandas, mantras) ne durent consister d'abord qu'en de simples et courtes invocations aux forces divinisées de la nature, aux causes latentes qu'ils pressentaient derrière tous les phénomènes. Le R'g-Véda nous en a d'ailleurs conservé quelques-unes, si touchantes dans leur humble sincérité, qu'elles nous émeuvent encore. Les maladies leur apparurent donc, fatalement, comme une manifestation de la colère céleste, et l'on ne s'étonnera point davantage qu'au lieu d'y chercher un remède

(1) Actuellement, le Caggar et le Sarsutti.

parmi les substances végétales ou inorganiques, toute leur pensée tendit en premier lieu vers l'apaisement des dieux en courroux. Plus tard, lorsque, par une évolution progressive, le panthéon védique fut soumis à une sorte de hiérarchie et de spécialisation, lorsque chaque divinité eut son rôle particulier et ses attributs propres, la charge de médecins divins fut attribuée à un couple indissoluble, [अश्विनौ] les deux Açvins, ou Nâsatyas, fils de Sûrya (le soleil) et de Saran'yu (nuage, eau, vent), et c'est eux que l'on supplia par la suite dans toutes les affections. Notons en passant que l'on a voulu les assimiler, soit aux Dioscures, Castor et Pollux (Maury, Daremberg, Burnouf), soit aux fils d'Esculape, Podalire et Machaon (Wilson, Dr Michéa, Dr Liétard), soit enfin à Indra et Agni (Bergaigne). La confiance absolue qu'on leur accorde se reflète dans la pieuse adoration qui leur est témoignée : le R'g Vêda, parmi ses 1017 hymnes, en compte 42 consacrés uniquement aux dieux protecteurs de la médecine, et quatre dédiés en commun aux Açvins et à d'autres déités. Nous avons relevé à leur sujet plus de 160 épithètes différentes, dont nous ne citerons que les plus caractéristiques : « Puissants Açvins, divinités secourables, dieux médecins (VIII, 18, 8-B) (1), généreux protecteurs, médecins qui avez des remèdes (I, 187, 6-B), qui guérissez ce qui est malade (VIII, 22, 10-B), dieux sauveurs, Aryas invincibles, bienfaiteurs actifs, vous qui faites la force des hommes, médecins bienfaisants (VIII, 75, 1 ; X, 39, 5-B), vous qui possédez de près ou de loin un remède contre nos maux, Açvins qui nous êtes dévoués, merveilleux médecins, célèbres par vos prouesses, source de tous biens... »

Aussi leur secours est-il imploré en toutes circonstances

(1) C'est-à-dire : Livre VIII, hymne 18, strophe 8, traduction BERGAIGNE. (*La religion védique d'après les hymnes du Rig-Vêda*. Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, fasc. 36, 53, 54.) Du même : *Les dieux souverains de la religion védique*. TH.

(I, VII, 18, 6; VI, II, 2-L) (1), puisqu'aucune maladie ne leur résiste (VI, III, 4; 16 à 18-L), puisqu'ils ont le secret des eaux et des simples bienfaisantes (II, II, 21, 6-I, III, 2, 6-L) et qu'ils guérissent même la stérilité au sein des épouses (II, II, 21, 5-L). Cependant, il est en général très difficile de déterminer si leurs cures ne portent pas plutôt sur des fautes purement morales que sur des cas d'affections physiques véritables, car les Védas confondent le faux avec le mal, le bien avec le vrai. C'est ainsi qu'on lit (I, 112, 8; X, 39, 3-B) : « Vous faites que l'aveugle voie » (VIII, 5, 23-B), « vous avez rendu la vue à Kan'va aveugle. » Cette formule, dit A. Bergaigne, a pu être entendue d'une vertu curative exercée par eux en faveur d'aveugles réels ; mais elle a certainement une origine mythique. L'aveugle représente le soleil caché ; les Açvins sont des divinités matinales, montées sur des coursiers fougueux, et qui dissipent l'obscurité. Mais là ne se bornent pas leurs bien faits ; « Vous protégez celui qui est amaigri, celui qui est gisant... (X, 40, 8-B), vous guérissez celui qui est amaigri (X, 39, 3-B), vous redressez celui qui est estropié (I, 117, 19-B) ; on vous appelle les médecins de toutes les fractures (X, 39, 3-B) ; vous faites que le boiteux marche. » (I, 112, 8-B). L'hymne d'Hiranyastupa les bénit ainsi (I, III, 2-L) : « O Açvins, trois fois vous nous donnez les médicaments célestes, trois fois les médicaments terrestres, trois fois aussi les médicaments qui viennent des eaux... Donnez (à mon fils) *cette santé qui résulte de l'harmonie des trois humeurs* » (corporelles : *vâta*, l'air ; *pitta*, la bile ; *çlês'maka*, le phlegme), ce qui nous montre la conception nettement humorale

(1) C'est-à-dire Rig-Véda section I, lecture VII, hymne 18, strophe 6, traduction LANGLOIS.
Texte : MAX MULLER, *The hymns of the Rig-Véda in the Sam'hita and Pada texts*, 2 vol., London, 1877.
Traduction : H. GRASSMANN, *Rig-Véda übersetzt*, 2 vol. Leipzig, 1877.
A. LANGLOIS, *Rig-Véda*, ou *Livre des hymnes*, trad. du sanscrit, 2e édit., avec un index analytique, par Ed. Poncaux, 1871.

des doctrines médicales aryennes, dès leur origine. « Par vous, s'écrie Caxivan (I, VIII, 5-L) Kan'va a obtenu la lumière... Votre gloire, c'est d'avoir rendu l'usage de l'ouïe au fils de Nr's'ada. » Le R's'i (sage) Syâva fut semblablement guéri de la lèpre. « Le pied de l'épouse de Khêla avait été cassé dans un combat. Aussitôt vous avez donné à Viçpalâ une jambe de fer, qui devait la porter dans la bataille suivante... Vous avez restitué la vue à R'jrâçva. » (I, VIII, 4; 15, 16-L.) — Du poète Dîrghatamas (II, III, 21-L) : « Vous portez la fécondité au sein des mères... Vous connaissez la médecine et la vertu des plantes. » Plus loin, Agastya leur attribue le sauvetage du fils de Tugra, tombé au sein des eaux, et qu'ils ramènent à la vie (II, IV, 18, 6-L). De Çasakarma (V, VIII, 5; 6, 15-L) : « O dieux véridiques, vous êtes nos patrons ou nos médecins. » De Viçvaka, fils de Kr's'n'a (VI, VI, 5; 1-L) : « Viçvaka vous invoque aujourd'hui qu'il voit sa race menacée. » Sans doute s'agit-il ici de stérilité : c'était un malheur sans pareil pour les Aryas de n'avoir pas d'enfant, surtout de fils, qui pût perpétuer leur race et les défendre contre l'ennemi. — Les poétesses ne sont pas plus avares de louanges; Ghôs'â, fille de Caxivan, les célèbre en ces termes (VII, VIII, 7; 3-L) : « Vous faites le bonheur de Ghôs'â, confinée dans la maison (de son père). Vous avez sauvé un boiteux qui rampait sur la terre; vous avez délivré Kr'ça (l'infirme). Et l'on vous appelle, ô Nâsatyas, les médecins du malade. » Citons enfin ces derniers vers du fils de Kâçyapa, Bhûtam'ça (VIII, VI, 1; 7-L) : « Héros terribles et vigoureux, vous donnez la vie à nos membres faibles et mortels, qui traversent (les maux terrestres) comme l'eau (traverse les corps). »

En résumé, les Açvins nous apparaissent comme des dieux éminemment secourables, à la fois médecins, chirurgiens, orthopédistes, capables d'effacer les maux de l'âme comme

ceux du corps : mais, loin d'être au ciel les seuls guérisseurs, ils partagent avec mainte autre divinité, ainsi que nous allons le voir, ces importantes fonctions. Indra (1), en effet, est à plusieurs reprises cité comme un sauveur et un guérisseur (VIII, 1, 12; 88, 8 - B); il prend soin des abandonnés (IV, 30, 19 - B), il rend la vue aux aveugles, une marche sûre aux boiteux (II. 13, 12; 15, 7-B), il fortifie les amaigris et les épuisés (II. 12, 6-B), il remet les membres en place (IV, 19, 9-B), il rend les femmes fécondes (IV, 19, 7-B).

Agni, le feu céleste (lat. *ignis*), est aussi révéré, par les épouses qu'il bénit dans leur progéniture (X, 80, 1-B), par les malheureux dont il est le père (I, 31, 14-B), par l'aveugle Dirghatamas, qu'il soigne. Tous deux (Indra et Agni) sont invoqués à la fois contre les maladies (X, 161, 1-B), surtout contre la phtisie ou consomption [râjajaxman] (VIII, VIII, 19, 1-L), — mais ils le cèdent cependant en mérite à Sôma, qui est tout ensemble le dieu du sacrifice, le soleil, la lune, l'éclair, la foudre d'Indra, le roi des plantes, et qui sur terre préside à cette liqueur enivrante (Sôma terrestre) tirée du suc purifié de l'herbe andha : (Asclepias acida, ou Sarcostemma viminalis), offrande par excellence et remède à toutes les maladies (III, 62, 14; IX, 85, 1; 97, 43-B). Dans le corps, le sôma, ou indu, se transforme en graisse (I, 187, 10-B), donnée physiologique utile à constater dès à présent ; « pris au lever du soleil, c'est le médicament du malade » (VIII, 61, 17-B), « il guérit tout ce qui est malade (VIII, 68, 2-B), il prolonge la vie (VIII, 68, 6; III, 62, 15; X, 57, 3, 6 ; 59, 4, 7-B) », et on lui dit : « Apporte-nous l'abondance et la santé... écarte toujours les maladies. » (IX, 96, 16; IX, 97, 43-B). Par lui, « l'aveugle a vu, le paralytique a recouvré le mouvement. » (VIII, 68, 2-B). Nous ne constaterons que ce point indis-

(1) Le roi des dieux, personnification de l'éther (Jupiter).

cutable, c'est que le sôma, liqueur fermentée, chargée d'alcool, produit, sur les héros et les hommes qui l'ont bu, tous les effets de l'ivresse; il délie la langue du poète (I, 87, 5-B), il « donne la force dans les combats » (IX, 8, 8-B), il transporte comme des vents impétueux (X, 119, 2-B) ou des chevaux rapides (*ib.*, 3), il rend la marche incertaine (*ib.*, 10)... « Sômas glorieux et secourables, chante un hymne fameux, vous m'avez, quand je vous ai bus, attaché solidement dans mes articulations... Que les Sômas me gardent des entorses!. . Les maladies sans force se sont enfuies. . » (VIII, 48; 5, 11-B). « Que le Sôma... coule en l'honneur d'Indra, et que la maladie s'enfuie loin de nous. » (IX, 85, 1-B). Enfin, « l'aveugle et le boiteux » ont tout à espérer de lui (X, 25, 11-B). Comme médicament, il possède au reste toutes les vertus des toniques et des substances d'épargne.

Rudra, रुद्र, le chef des Maruts (vents) est à la fois un divin archer (astrî'n) et un médecin (1). C'est même « le plus médecin des médecins (II, 33, 4-B), le maître des remèdes » (V, 42, 11-B) qu'il « porte dans sa main » (I, 114, 5-B) et c'est à lui qu'on les demande (II, 33, 12; VI, 74, 3-B). Il prête fréquemment son aide à Sôma. Dans les bourgs qu'il protège, tout est « gras et exempt de maladies » (I, 114, 1; VI, 74, 2-B). On l'appelle jalâs'abhes'aja, जलाषभेषज, celui qui a des remèdes adoucissants (I, 43, 4; VIII, 29, 5-B), ou même simplement jalâs'a, l' « adoucissant » (VII, 35, 6-B) « Puisssé-je, dit le poète, par les remèdes bienfaisants que tu donnes, ô Rudra, atteindre cent hivers! Disperse au loin les maladies. » (II, 33, 2-B). Mais Rudra est un médecin terrible et redouté. « Il frappe comme il guérit, explique A. Bergaigne, et les maux qu'il répare sont

(1) Nous n'avons pu contrôler par nous-même cette assertion de M. Lamairesse : « Des hymnes font de Rudra un dieu en deux personnes. C'est le souffle impur, lorsqu'il vient des marais sub-himâlayens, le dieu purificateur, quand il chasse l'air empesté des bas-fonds et des jungles. » (*Kâma-Sûtra*; Introduction, p. x.)

ceux qu'il a causés. » D'ailleurs, il est également vètérinaire, et tout son mérite n'est dû qu'à la possession du Sôma céleste.

Ses fils, les Maruts, unis par le même éclat, la même essence, la même pensée, maîtres de la pluie, des orages et des vents, purificateurs du Sôma, sacrificateurs des dieux, participent à la nature de leur père, et comme lui procurent le soulagement nécessaire aux affections qu'ils ont engendrées. (II, 33, 19; V, 33, 14; VIII 20, 23-26-B).

Quant au Soleil (Sûrya), son influence curative ne nous est guère révélée que par ces vers : « O Soleil !... détruis le mal qui me ronge le cœur, et la jaunisse (harimâman) qui pâlit mon visage !... Donne plutôt cette jaunisse aux perroquets, aux oiseaux de paradis, et aux fleurs jaunes de l'arbre Haridra ! » (Curcuma), [1, 4, 9-Bo, A.M.K.]. (1)

Les Gandharvas [assimilés aux Centaures, Κένταυροι, et l'un d'eux, Hasta (= main), à Chiron, χείρ (Dr Liétard)], gardiens du séjour du Sôma (IX, 83, 4-B,) archers et musiciens célestes, semblent partager les privilèges des Maruts. La Terre, l'Air (VIII. I, 8; 5-L) sont implorés dans les maladies attribuées respectivement aux influences terrestres et aux influences aériennes. Les Viçvêdêvàs विश्वेदेवस् (tous les dieux; groupe difficile à distinguer des Maruts), guérissent toutes les affections (VIII. II. 2; 12-L) et particulièrement la lèpre blanche (II, I, 4, 5-L; white-tinted skin, WILSON), de même que les suites fâcheuses des excès bacchiques et vénériens (VIII. VIII. 14; 31-L).

Avec les eaux, les vents et les plantes, bien que leurs propriétés insignes aient valu à ces trois éléments les honneurs

(1) Cardialgie et jaunisse. V. A. BOURQUIN, Brâhmakarma, Rites sacrés des brahmanes. Annales du Musée Guimet: t. VII, 1884.

Anna Moreçvasr Kunte : A collection of sanskrit medical Works. Bombay, 1877: p. 23, note 1.

du panthéon, nous redescendons sur terre et rentrons dans l'ordre des phénomènes naturels. L'hymne que voici, traduit par Aûfrecht (Zeitschrift der deûtsch. morgenland. Gesellsch. XXIV, p. 203) et reproduit partiellement par Haeser (1), témoignerait d'une certaine connaissance des propriétés rafraîchissantes des vents de mer, et des qualités saines et purificatrices du vent du Nord, venu du continent; les vertus des bains froids y paraissent également estimées (X, 137, A.)

« Deux vents ailés soufflent, l'un de l'Océan, l'autre des contrées lointaines. Que l'un t'apporte la vigueur, que l'autre emmène tes souffrances ! Toi, ô vent, apporte la guérison à cet homme, et toi, ô vent, emporte sa douleur ! Tu es envoyé par les dieux, tu es l'asile de tous les remèdes... Salutaire est le flot aquatique ; l'eau rafraîchit l'ardeur de la fièvre. Victorieuse de toutes les maladies, que l'onde aquatique t'apporte la santé ! »

« Eaux salutaires, dit ailleurs le R's'i Sindhudvipa (VII, VI, 4-L), protégez mon corps contre les maladies; que longtemps je puisse voir le soleil ! » Plus loin, la même pensée est exprimée encore, sous une autre forme : « Eaux..... je vous demande un remède (à mes maux). Sôma m'a dit : Toutes les médecines sont dans l'eau, car le feu est en tout. Eaux, accordez donc à mon corps une médecine salutaire, afin qu'il me soit donné de voir longtemps la lumière du soleil... Eaux divines, rendez-nous féconds en postérité! » (VII, VI, 5; I, 9-L). (2) C'est, qu'en effet, le feu (agni, अग्नि) est regardé comme le principe de toute vie; les maladies et la mort proviennent de l'extinction de ce feu; les médicaments n'agissent que parce qu'ils contiennent le feu de la vie.

Les Aryas, pénétrés de cette idée que les dieux, en nous

(1) HAESER : Lehrbûch der Geschichte der Medicin und der epidemischen Krankheiten. 3e édition, Jena, 1875. T. I. p. 10-11.

(2) V. A. BOURQUIN : op. cit., loc. cit., p. 16-18. Le traducteur ajoute : « C'est le feu qui est dans l'estomac des êtres et opère la digestion ».

affligeant de maladies, se sont engagés par cela même à nous en fournir les remèdes, que, par conséquent, le nombre des seconds est égal à celui des premières, attribuèrent, nécessairement aux simples des propriétés merveilleuses, et, pour une vertu réelle découverte par l'expérience, leur assignèrent mille autres qualités imaginaires. (1) Nous ne saurions mieux le démontrer qu'en rapportant ici complètement le Bhisagatharvan, ou Chant du médecin, (2) qui figure au huitième livre du R'g Vêda (VIII, v, 3).

« 1. O plantes, filles des temps reculés, plus vieilles de trois âges que les dieux mêmes, je veux chanter votre verdure, de cent sept manières différentes. 2. Oui, vous comptez cent espèces, et votre port est mille fois varié ; que la puissance dont vous êtes douées me guérisse ce malade ! 3. Venez joyeusement à son secours, avec vos fleurs, avec vos fruits ! Semblable à la cavale qui arrive au but, que la plante nous conduise au succès. 4. O mères chéries, mères célestes, ô plantes, je vous le dis à toutes : avec la vie de ce cher malade, je gagnerai tout à la fois coursier, vache et vêtement. 5. Votre lit est fait de bois de figuier (açvattha), votre séjour de bois de Palâça (Butea frondosa). Ah ! quelle richesse grâce à vous, si vous me sauviez ce malade ! 6. Celui chez qui l'on trouve, tel un prince avec ses dignitaires, l'essaim réuni des plantes, celui-là est un médecin habile, dompteur des maladies et des esprits mauvais. 7. L'herbe aqueuse, l'herbe laiteuse, l'herbe nourrissante, les voici toutes rassemblées, pour guérir son affection. 8. Les arômes des plantes s'exhalent, comme le troupeau qui s'échappe de l'étable ; la récompense sera bonne, et tu auras la vie, cher malade. 9. Comme votre mère « la bonne guérisseuse », vous vous appelez les filles « guérisseuses » ; pareilles à des torrents rapides, tout ce qui souffre, vous le traitez avec succès. 10. Aucune entrave ne les retient ; elles sont le voleur qui se faufile à travers les haies, elles triomphent de toutes les infirmités du corps. 11. Lorsqu'en la menaçant, je vous saisis dans mes mains, ô plantes médicinales, la maladie de langueur s'enfuit : on dirait qu'elle a peur d'être prise par l'estafier. 12. Sur votre route, de membre en membre, de jointure en jointure, vous chassez devant vous la

(1) V. Abel Rémusat, in. : *Nouveau journal asiatique*, 1828. t. II, p. 32.
(2) Intitulé : *Aux plantes*, par M. Langlois. Titre inexact.

maladie de langueur, ainsi que le ferait la parole sévère d'un justicier. 13. Et toi, maladie, envole-toi comme les pies, comme les geais, va t'en sur les ailes du vent, fuis bien loin avec la tempête. 14. Unissez-vous pour l'œuvre, aidez-vous les unes les autres (ô plantes), n'ayez qu'un même sentiment, attachez vous à ma parole. 15. Couvertes ou dépouillées de fruits, épanouies ou sans fleurs, guidées par Br'haspati (1), qu'elles nous délivrent de l'adversité. 16. Préservez-nous des malédictions, des pièges de Varun'a (2), du séjour de Yama (3), gardez-nous de toute faute contre les dieux. 17. Autrefois, lorsque les plantes descendirent du ciel, elles dirent : Par nous, tout homme qui tiendra encore à la vie sera guéri de son mal. 18. O Sômalatâ (4), la plus précieuse de ces plantes aux centuples espèces, tu es la meilleure de toutes, toujours prête au désir, toujours douce au cœur.

MÉDECIN INDIGÈNE

19. Plantes gorgées de sôma, disséminées à la surface du globe, déposez, à la prière de Br'haspati, toutes vos vertus dans cette plante que je tiens. 20. Ne concevez point d'aigreur contre moi qui vous déracine, ni contre celui pour lequel je vous arrache. Que chez nous, bipèdes et quadrupèdes restent bien portants. 21. O vous qui entendez ma parole, et vous, plantes lointaines, accourez toutes, et mettez votre puissance entière dans cette simple que je tiens. 22. Les plantes parlent ainsi à leur reine, la Sômalatâ : « Quand un brahmane a besoin de nous, ô reine, nous le sauvons ». 23. O Sômalatâ, tu es la reine incontestée ; les arbres sont soumis à ton autorité; qu'il soit également soumis à la nôtre, celui qui cherche notre mal ! (5). »

La lecture de cet hymne nous montre clairement plusieurs choses : 1° Qu'il est d'une composition tardive, au moins pour les dix dernières strophes, dont la 22me constate, comme un fait déjà bien établi, la préséance des brahmanes ; 2° Que, dès les débuts, la thérapeutique fut surtout végétale, à base de cor-

(1) Ou Brâhman'aspati, le maître de la prière, comparé quelquefois à Sôma ou Agni.
(2) Gr. οὐρανός le ciel, chef des Asuras, démons ennemis des dieux, causes de maladies.
(3) Le roi des morts ; (c'est-à-dire « préservez-nous de la mort ».)
(4) Asclepias acida, ou Sarcostemma viminalis.
(5) Traduction personnelle, d'après le texte de Max Müller, et la version allemande de H. Grassmann. La comparaison avec celle de Langlois, ancienne déjà, ne pourra qu'être fructueuse ; cette dernière a paru d'une intelligence difficile et d'un sens en général dénaturé.

diaux et de toniques, tirés du suc des plantes (Sôma : Asclepias); 3° Que les premiers médecins furent des religieux, et recevaient de leurs malades, une fois guéris, des honoraires en nature : cheval, bœuf ou vache, vêtements (St. 4); 4° Qu'ils tenaient à honneur d'avoir toujours beaucoup de simples à leur disposition. Enfin, ce qui n'est pas moins important, c'est que nous voyons apparaître ici le premier praticien terrestre, et que nous pénétrons d'emblée dans les détails de sa vie, aussi bien que de son état d'esprit. Ailleurs, (VII, V, 12; 1-L) un hymne à Sôma renferme encore cette strophe intéressante : « Nos vœux sont exaucés. les œuvres des hommes sont diverses : le charron veut du bois, *le médecin une maladie*, le prêtre des libations. » Il est donc à peu près évident que, chez les Aryas, l'exercice de la médecine tomba de bonne heure des mains du père de famille dans celles des r's'is (sages, sacrificateurs), puis de prêtres spécialisés dans l'art de guérir.

Si nous passons maintenant à l'étude de ceux des chants du R'g Véda que l'on regarde comme les plus récents, nous serons frappés de la différence de ton qu'ils présentent : se rapprochant sur ce point des hymnes du Yajur° et plus encore de l'Atharva°, — à cette adoration naïve, à cette crainte naturelle et pieuse qui est le propre des peuples enfants, et qui se traduit par l'humilité des prières et des invocations, on voit succéder un sentiment nouveau : l'homme, plus maître de lui, plus expérimenté, plus confiant dans son pouvoir et dans ses forces, mais atteint déjà, grâce à l'influence sacerdotale, d'une maladie presque incurable, la superstition, l'homme, disons-nous, n'essaie plus de fléchir les dieux par des supplications, il les conjure, il s'adonne à la pratique des charmes et des philtres. Il ne s'adresse plus directement aux princes du ciel, mais aux prêtres, qui sont en même temps médecins et magiciens. C'est ce changement que M. le docteur Liétard a si bien exprimé

déjà dans sa thèse inaugurale : « La puissance passe de la divinité dans la formule, qui finit par acquérir un pouvoir magique. Un dieu invoqué selon les règles, *conceptis verbis*, ne peut guère ne pas céder, et la prière finit par devenir une injonction (1) ». En voici de curieux exemples :

Hymne de Vivr'ha, pour la guérison des maladies : (VIII, VIII, 21-L). « 1. De tes yeux, de tes oreilles, de tes lèvres, de ta cervelle, de ta langue, j'enlève la maladie qui attaque la tête. 2. De ton col, de tes nerfs, de tes os, de tes jointures, de tes épaules, de tes bras, j'enlève la maladie qui attaque le haut du corps. 3. De tes intestins, de ton fondement, de ton ventre, de ton cœur, de tes flancs, de ton foie, de tes chairs, j'enlève la maladie. 4. De tes jambes, de tes genoux, de tes talons, de tes pieds, de tes reins, de tes parties honteuses, j'enlève la maladie. 5. Du membre qui chasse le liquide (verge?), de tes poils, de tes ongles, de ton corps, j'enlève la maladie. 6. De tous tes membres, de toutes les parties velues, de toutes les articulations, de tout ton corps, j'enlève la maladie. »

Ce passage est surtout remarquable au point de vue de l'énumération anatomique. Le suivant (de Xôdanaman), fait une allusion peu douteuse aux sensations de la femme gravide et aux hémorragies de l'avortement, ainsi qu'à l'avortement criminel.

Hymne pour la femme enceinte : (VIII, VIII, 20-L.) « 1. O femme, qu'uni au sacrifice, Agni, l'ennemi des Râxasas (2), tue celui qui, sous le funeste nom de flux-de-sang (durnâman?) siège dans ton ventre, pour nuire à ton fruit. 2.....(id.)..... 3. Le Râxasa qui attaque le germe que tu sens frémir et serpenter dans ton sein, et veut détruire ton fruit, doit périr par nous. 4. Le Râxasa qui écarte tes jambes, force l'entrée de ton sein, et s'attache à ton fruit pour le dévorer (3), doit périr par nous. 5. Le Râxasa qui, sous la forme d'un frère, d'un mari, d'un amant, s'approche de toi, et veut détruire ton fruit, doit périr par nous. 6. Le Râxasa qui profite de ton

(1) Thèse de Strasbourg, 1858, n° 439, p. 14.

(2) Esprits malins, polymorphes, anthropophages, perturbateurs des sacrifices. (V. Mahâbhârata).

(3) Sorte de sangsue (Kapilâ), qui pénétrerait pendant le bain. V. Suçruta, I, 13. Edit. Udoy Cand Dutt, p. 53.

sommeil ou des ténèbres pour troubler ta raison, et veut détruire ton fruit, doit périr par nous. »

Nous pouvons en rapprocher ces fragments, d'une date probablement antérieure, mais relatifs au même sujet (IV, IV, 16; 5-9; VIII, VIII, 42; 3-L):

« Maître des bois sacrés (1), sors de ta prison comme l'enfant sort de la matrice de sa mère. O Açvins, écoutez mon évocation et délivrez Saptavadhri !... (2) Porté pendant dix mois, sors du sein de ta mère, enveloppé par les membranes utérines. Le jeune enfant est resté dix mois dans le sein de sa mère, qu'il en sorte vivant et fort: que le fils et la mère vivent heureusement! »

Nous retrouverons du reste à plusieurs reprises au cours de cette étude, mais particulièrement dans les grandes épopées, ce chiffre de dix mois comme durée normale de la grossesse: il faut bien remarquer que ce sont dix mois lunaires, de 27 jours chacun, c'est-à-dire en tout 270 jours, ou neuf de nos mois actuels.

L'AITARÈYA UPANIS'AD DU R'G V° renferme quelques intéressantes observations concernant la féçondation, la conception, et le développement du fœtus.

« Le fœtus, nous dit-elle, est d'abord à l'état de semence dans l'homme. Cette semence est l'essence reproductrice issue de tous les fluides organiques. L'homme porte la semence en lui-même. Quand il la répand dans le sein de la femme, il engendre... (2, 1) Cette semence s'identifie à la femme, et devient comme un de ses membres. C'est pourquoi le fœtus ne la blesse pas. Elle fait croître cette semence de son mari, déposée en elle (2,3)... La femme qui fait croître le fœtus doit être protégée par son mari. La femme nourrit le fœtus. Aussitôt après la naissance de l'enfant, le père (sa pitâ सपिता) l'entoure de ses soins. (2, 3)" (3).

(1) L'aran'i, bois qui servait à l'allumage du feu du sacrifice.

(2) Atri, ou Agni, le feu sacré.

(3) P. REGNAUD. — *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde.* Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, fasc. 28 et 34. (T. II, p. 147).

On trouve dans la même Upan° l'énumération des cinq éléments universels, que voici. Ces cinq éléments : la terre, l'air, l'éther, les eaux et le feu [litt : les lumières; 3, 1, 3] (Imâni ca pañca mahabhûtâni pr'thivî vâyur âkâça âpo jyotîm's'i). La *Praçna Up°* de l'Ath° V° (2, 2) la *Mun'd'aka Up°* du même recueil (2, 1, 3), la *Çvêtâçvatara Up°* (6, 2) du Yajur noir, la *Br'hadâran'yaka Up°* du Yajur blanc (3-7, 3-7), enfin la *Maitri Up°* (3, 2) du Sâma V° confirment cette indication.

La KAUS'ÎTAKI UP° (R. V.), qui s'occupe surtout de la transmigration des êtres, ne contient à peu près rien pour nous, en dehors du tableau d'une cérémonie par laquelle tout père de famille, au moment de se mettre en route, ou à l'instant suprême, faisait connaître à son fils, avec des mantras, « les principales fonctions vitales ». (1, 2, 15.) Sa description anatomique du cœur (4, 18.) ne nous révélerait rien de sensé, ni même d'attrayant.

Le BRAHMAKARMASAMAPTAM, ou « Rites sacrés des Brahmanes » (1), est généralement considéré comme un brâhman'a du R° V°; plus curieux que la plupart des Upanis'ads, peut-être parce qu'il est aussi plus varié et d'un plan étendu davantage, il remonte probablement à une époque assez moderne. Voici, d'après lui, l'adoration des cinq dieux du sanctuaire domestique (Vis'n'u, Çiva, Ganapati, Sûrya, Parvati) :

« Om ! (2) Gloire au souffle de la respiration dans les poumons ! (prân'a-vâyu.) Om ! Gloire au souffle de l'expiration dans les bronches ! (Apâna.) Om ! Gloire au souffle dans la bouche ! (Vyâna.) Om ! Gloire au souffle

(1) A. BOURQUIN, *in Annales du Musée Guimet*, t. VII, 1884, pp. 1-145. Cette traduction, trop précise pour être exacte, est la seule répandue. Nous ne savons pas où l'auteur a vu que « les brahmanes enseignent que tout le corps respire ». Il y a des souffles dans toute l'économie, c'est vrai, mais tous ne servent pas à la respiration. Prân'a est l'air respirable, vyâna, l'air répandu dans tout l'organisme, apâna, l'air abdominal. udâna, l'air céphalique, samâna, l'air digestif. (v. Suçruta, II, 1.)

(2) Om, monosyllabe mystique, formé des trois lettres a, u, m, représentant la trinité brahmanique.

dans tout le corps ! (Udâna.) Om ! Gloire au souffle qui circule près du nombril ! (Samâna.) Om ! Gloire à Brahm ! (p. 59.) »

La règle des ablutions sacrées est strictement établie, et « si, après l'ablution du matin, l'on est souillé par l'attouchement... d'une personne souillée elle-même pour cause de menstruation, de mort... l'on doit prendre un nouveau bain (mâdhyânhasandhyâ), semblable à celui du matin, et changer de vêtements, après quoi l'on peut procéder à la prière. » (p. 108.) De même pour le soir. Dans le rite de la cérémonie appelée Brahmayajña:, ou « sacrifice de Brahm », nous lisons ces vers : « Que les plantes médicinales soient satisfaites ! Que toutes les plantes soient satisfaites » (p. 137), témoignage irrécusable de la haute estime que l'on professe pour les simples. Enfin, la liturgie du sacrifice Viçvêdêvâs (à tous les dieux) nous apprend la formule d'adoration à Dhanvantari, le divin médecin, que nous allons retrouver bientôt et connaître sous tous ses aspects : Om ! Gloire à Dhanvantari ! Cette offrande (que je répands) est pour Dhanvantari et non pour moi ! » [ॐधन्वन्तरयेस्वाहाधन्वन्तरयेदमम, Om ! Dhanvantarayê svâhâ, Dhanvantaraya idam, na mama.] (pp. 82 et 137.)

Nous avons terminé avec le R'g Vêda (1) ; les trois autres et leurs appendices ne seront pour nous que d'un moindre secours, non seulement parce qu'ils sont encore peu connus et moins compulsés, mais à cause de leur obscurité fréquente et de leur confusion ; nous en passerons donc la plus grande partie sous silence, ce qui nous évitera des répétitions aussi fastidieuses qu'inutiles, et l'allongement exagéré d'un chapitre déjà chargé outre mesure.

C'est dans la CHANDÔGYA UPANIS'AD, du Sâma-Vêda (2),

(1) *L'Aitarêya Brâhman'a* donne une nomenclature assez riche de toutes les parties du corps ; nous ne pouvons nous y appesantir.

(2) P. REGNAUD. Le Pañcâ Tantra, in : *Annales du musée Guimet*, 1882, t. IV, p. 45-60. — M. le docteur Liétard (*Thèse*, p. 41, et *Gaz. hebd. de méd. et de chir.*, 1863, p. 369), range à tort ce fragment parmi les hymnes du R'g-Vêda.

qu'existe la première trace du célèbre apologue des organes des sens, légende commune à plusieurs peuples, et qui a fait le bonheur des fabulistes. Malgré l'allégorie, le rôle important du souffle vital s'y manifeste clairement.

« Un jour, les organes des sens se querellèrent à propos de la prééminence, l'un l'autre disant : « Je suis le meilleur. » — Les organes vinrent trouver Prajâpati (1), leur père, et lui dirent : « Seigneur, quel est le meilleur d'entre nous? » — Il leur répondit : « Le meilleur d'entre vous est celui après le départ duquel on verrait le corps dans le plus mauvais état. » — La parole sortit du corps. Après une absence d'un an, elle revint et dit : « Comment avez-vous pu vivre sans moi? — Comme des muets qui ne parlent pas, mais qui respirent avec le souffle vital (पुरुष, purus'a), qui voient avec la vue, qui entendent avec l'ouïe, qui pensent avec l'instrument de la pensée (मनस्, manas : lat., mens). » — La vue sortit du corps..... L'ouïe..... L'instrument de la pensée..... — Puis le souffle vital voulant sortir du corps, secoua les autres organes comme un bon cheval secouerait les liens et les poteaux auxquels il serait attaché. Mais les autres organes vinrent le trouver et lui dirent : « Vénérable, ne t'en va pas; tu es meilleur que nous, ne quitte pas le corps. »

Conceptions physiologiques de la Ch° Up°.

« La nourriture, une fois mangée, se divise en trois parties. La partie la plus grossière forme les excréments ; la partie moyenne forme la chair ; la partie la plus subtile forme le manas (mens) [6, 5, 1]. Les eaux, une fois bues, se divisent en trois parties. La partie la plus grossière forme l'urine ; la partie moyenne forme le sang ; la partie la plus subtile forme le prân'a (haleine) [6, 5, 2]. La chaleur, quand elle est absorbée par le corps, se divise en trois parties. La partie la plus grossière forme les os ; la partie moyenne forme la moëlle (osseuse); la partie la plus subtile forme la parole [6, 5, 3]. Car..... le manas est produit par la nourriture, le prân'a est produit par les eaux, et la parole est produite la chaleur [6, 5, 4]. » (2).

Si de telles idées manquent d'exactitude, si l'on ne saurait en aucune sorte les accepter aujourd'hui, elles ont cependant

(1) Maître et père des créatures, représentant l'âme universelle anthropomorphe. (P. R.)
(2) P. Regnaud. *Matér. p. serv. à l'hist. de la philosophie de l'Inde*, t. II, p. 15-16.

le mérite de la clarté, si rare dans les écrits de l'Inde ancienne.

La MAITRI UPANIS'AD (S. V.) nous expose que « le feu vaiçvânara (ou purus'a : chaleur vitale) est celui dont le siège est dans le corps de l'homme ; c'est par lui que la nourriture est digérée quand elle a été mangée; c'est lui dont on entend le bruit quand on se bouche les oreilles. On n'entend plus ce bruit quand il est en voie de quitter le corps. » (2, 6. Trad. P. Regnaud, loc. cit.). En anatomie, elle enseigne qu' « il est une artère, dont la direction est ascensionnelle, appelée sus'umn'â, par laquelle circule le prân'a (air respiratoire), et qui se termine au milieu du palais. » (6, 21). On accorde à cette artère une grande part dans la production de l'état extatique.

L'ADBHUTA BRAHMAN'A et le S'AD'VIM'ÇA BR°, de la même collection, que nous n'avons pu parcourir, indiqueraient, d'après Weber et Daremberg (1), l'un, certains symptômes précurseurs de maladies (anorexie, troubles digestifs, insomnie, torpeur, boulimie...) avec la manière de les conjurer; le second, les cérémonies magiques et les incantations préconisées contre diverses affections.

Le Yajur Vêda, texte infertile et mystérieux, au moins pour la Sam'hitâ (2), ne nous occupera point; nous préférons en venir de suite à ses annexes, aux Upanis'ads, les plus importantes ou réputées comme telles. La BR'HAD ARAN'YAKA, particulièrement approfondie par M. P. Regnaud (loc. cit.), énumère tout d'abord les différentes parties du corps, connues alors : tête, œil, mâchoires, dos, ventre, bas-ventre (pâjanya), flancs, côtes, membres, articulations, pieds, os, chairs, intestins, reins, foie et rate (?), poils, urine, matrice, organes génitaux

(1) WEBER. Omina et potenta, in : *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1858, 2e p., p. 313 et suiv. — DAREMBERG. *Recherches sur l'état de la médecine durant la période primitive de l'histoire des Indous* (*Union médicale*, 1867, p. 346, note 5, et 458.)

(2) Sam'hitâ, recueil, collection de textes : forme qu'un texte revêt à la suite des combinaisons enphoniques.

externes (pudenda, l.), vessie, membre viril, anus, souffles. Elle explique par une parabole tirée de l'usage des bois du sacrifice (et dont l'un, ♂ (= mâle), est tourné rapidement dans la cavité de l'autre, ♀, (= femelle) pour en obtenir une étincelle, grâce à la chaleur du frottement), pourquoi la bouche et la matrice ne sont pas velues à l'intérieur [1, 4, 6]; elle compte 72,000 veines (hitas) qui partent du cœur dans toutes les directions [2,1,19], et qui sont d'une finesse extrême; des sucs blancs, noirs, jaunes, verts, les remplissent [4, 3, 20]. « C'est par ces veines que le fluide (le produit le plus subtil de la digestion) arrive pour nourrir l'âtman » (âme, conscience, principe vital) [4, 2, 3]. Il y a cinq éléments, ou principes matériels, constitutifs des corps (V. pl. h.) : *pr'thivi*, la terre, — *vâyu*, l'air, — *âkâça*, l'éther, — *agni*, le feu, — *âpas*, les eaux [3, 7, 3-7]. Les esprits vitaux, qui en sont les moteurs, se divisent en ; *prân'avayu* ou expiration, *apânav°* ou inspiration, *vyânav°* air qui se meut en tous sens dans le corps, *udânav°* air interne à marche ascendante, et *samânav°* air qui demeure dans les intestins et préside à la digestion (V. pl. h.). La suprématie appartient au *prân'av°*, qui, avec l'*apânav°*, servirait à la perception des odeurs (gandha) [3,2,2]; mais tous les souffles ou esprits ont ensemble pourtant les relations les plus étroites. Ailleurs, le prân'av° est identifié avec la vue, le vyânav° avec l'ouïe, l'apânav° avec la voix, le samânav° avec le manas (mens), l'udânav° avec l'air. Les théories de l'état de veille, de sommeil et de rêve, bien que pouvant rentrer à la rigueur dans notre cadre, nous entraîneraient trop loin, en raison des explications multiples qu'elles nécessitent. Nous dirons seulement que, dans le sommeil, l'âme (purus'a) « sous sa forme brillante, est abstraite des sens (1) » ; de là

(1) Voir à ce sujet la Mân'd'ukya Up° de l'Atharva (1 à 11) qui distingue nettement ces trois états : veille, où l'on perçoit les choses extérieures; — sommeil, où l'on perçoit les choses internes ; — profond sommeil, où l'on n'éprouve aucun désir et n'a plus aucun rêve.

cette recommandation des médecins, de ne jamais éveiller personne brusquement (4, 3,14 : *P. Regnaud*, op. cit., t. II, p. 113).

La KATHAKA ÇAKHA (1) ou KATHAVALLI UP° (six chants), est surtout riche en détails anatomophysiologiques, comme la précédente; le quatrième chant ne parle guère que du « fœtus caché au sein des femmes enceintes » (IV ; st. 8, p. 18). « L'esprit incréé occupe une cité qui a onze portes (2) (le corps gardé par les dix organes des sens et par le cœur intelligent ; V, st. 1, 2, 3, p. 19). Il se meut comme la puissance virile dans les hommes... Il conduit en haut le souffle que nous respirons, et fait descendre en nous le souffle que nous aspirons (V, st. 5, p. 20)... Nul mortel ne vit uniquement par le souffle qu'il respire, ni par le souffle qu'il aspire ; il vit par un autre, en qui ces deux souffles se réunissent. » Ces esprits, dépourvus de toute forme sensible, sont « les agents généraux et les signes inséparables de la vie individuelle. » (P. R.). Enfin, « dans le cœur, il existe des veines au nombre de cent et une ; parmi celles-ci, une veine monte et s'étend dans la tête (V. pl. h.,

UN SORCIER REBOUTEUR

(1) Traduction L. POLEY, Paris, 1849.

(2) C'est-à-dire les deux yeux, les deux oreilles, les deux narines, la bouche, l'anus l'urèthre et l'ombilic (?).

VI, st. 16, p. 23). Ici, nous tombons en pleine fantaisie, mais les Hindous n'ont jamais passé pour d'illustres anatomistes.

La PRAÇNA UP° du Yajur noir ne sort pas du même sujet, et consacre un chapitre entier aux esprits vitaux; elle localise l'apâna à l'anus et aux parties sexuelles (3, 5), le prân'a dans la vue et l'ouie, d'où il s'exhale par la bouche et par les narines; le samâna, intermédiaire, répartit dans les membres la nourriture absorbée. L'*âtman* (principe de la vie, âme) réside dans le cœur, qui contient cent une artères (ou v.), et chacune de celles-ci, 72.000 veines secondaires, dont l'une est parcourue par l'udâna (v. pl. h.). La même remarque s'applique qu'à la précédente Upanis'ad.

La TAITTIRIYA UP° (Y. N.) enfin, s'exprime en termes assez justes, à ce qu'il nous semble, sur l'origine et la filiation des divers principes générateurs et sur le rôle des aliments; nous n'en rapportons que le strict nécessaire.

« De la terre sont nées les plantes; des plantes est née la nouriture; de la nourriture est née la semence; de la semence est né l'homme. Car l'homme est fait de l'essence de la nourriture (2, 1)... C'est de la nourriture que naissent toutes les créatures qui résident sur la terre; elles vivent au moyen de la nourriture et retournent à la nourriture au moment de la mort; car la nourriture est la cause matérielle des créatures. C'est pour cela qu'elle est appelée le remède universel (2, 2). Les dieux, les hommes et les animaux respirent au moyen du prân'a. Le prân'a est, en effet, la vie des créatures; c'est pour cela qu'il est appelé la vie universelle. (2, 3, Trad : P. REGNAUD, loc. cit.) »

Nous voici arrivés au dernier des livres sacrés, l'Atharva Vêda, où les pratiques de la magie s'étalent dans toute leur splendeur, où les dieux ne sont plus des protecteurs aimables et révérés, mais, comme le Jéhovah des anciens Hébreux, « des puissances dont la colère doit être apaisée et la méchanceté

satisfaite » (1), quand on n'en peut éluder les effets. Plus de prières, mais des incantations, des sortilèges, des amulettes et des talismans; on dirait qu'obéissant à cette grande loi historique qui se reflète à tous les âges et sur tous les peuples, les Aryas conquérants ont subi l'influence dégradante et superstitieuse des indigènes dépossédés de leur sol natal. Les incantations védiques, fait remarquable, ont leurs analogues en Perse, en Chaldée, en Égypte, et les premières hymnes grecques, si elles n'avaient point disparu, se montreraient sans doute à nous sous le même jour. De tout temps, l'on a cru arracher, par la sorcellerie, aux divinités mécontentes, ce qu'on avait d'abord obtenu d'elles par la douceur et l'adoration. Nous empruntons à M. John Muir (*Original sanskrit texts on the origin and progress of the Religion and Instit. of India...* T. I-V, 1858-1884) les lignes suivantes, qui nous feront mieux comprendre : L'Atharva-Vêda (2) est farci d'hymnes « contenant des incantations destinées à la guérison des malades dangereusement atteints et sur le point de mourir, à ramener du trépas ou de l'agonie les esprits séparés du corps. Ils nous donnent des vues originales sur les conceptions admises par les Hindous, à l'époque de la composition de ces hymnes, relativement au principe vital, aux rapports des divers sens avec les divers éléments, aux divinités qui dirigeaient le cours de la vie, au pouvoir des incantations contre la mort, et à d'autres particularités de même nature. » (T. III). — Ce Véda n'est guère qu'une rapsodie bizarre d'hymnes conjuratoires et d'exorcismes, dont voici quelques titres et

(1) Mgr Laouenan : *Du Brahmanisme et de ses rapports avec le Judaïsme et le Christianisme*.. 2 vol. Pondichéry, 1885. (T. Ier, p. 245.)

(2) L'Atharva Vêda comprend environ 750 hymnes, répartis en 20 khân'd'as, dont le dernier se compose presque exclusivement d'hymnes et fragments du R'g Vêda. C'est un mélange de vers et de prose cadencée. Il tire son nom de la légendaire famille sacerdotale des Atharvans, à laquelle on le rattache. (A. Bergaigne et V. Henry : *Manuel védique*. 1890; p. 4).

fragments qui en procureront une idée générale suffisante : Conjuration contre la rétention d'urine (I, 3). — Contre l'atteinte des flèches (I, 19). — Contre la jaunisse [ह्रद्योतस्, hr'dyôtas, I, 22]. — Contre la lèpre blanche (I, 23). — Contre une fièvre maligne [तृतीकाय, tr'tîkâya, fièvre tierce I, 25]. (Il y est fait allusion à la cause miasmatique de la fièvre, qu'on attribue à l'échauffement des marécages par le soleil). — Contre une maladie grave (II, 9; VI, 113, guérie par une amulette formée de six brindilles d'arbres différents, et par une formule propitiatoire, telle que « शुचिः, çuci : », c'est-à-dire : « tout doux, tout beau. » B.). — Contre le poison des flèches (IV,6). — Contre les vers parasitaires (V, 23). — Contre le venin du serpent (VI, 12). — Pour faire pousser les cheveux (VI, 21, 30 : amulette et plante magique). — Conjuration en appliquant un remède (VI, 44). — Pour obtenir un enfant mâle (VI, 81). — Contre le poison (VI, 100). — Contre les blessures (VI, 109). — Conjuration en remettant une amulette (XIX, 46).

Le curieux hymne qui suit (VIII, 1) est destiné à rappeler un mourant à la vie :

« Que les feux qui sont dans les eaux te préservent! Que le feu allumé par les hommes te préserve! Que les Jâtavêdas (1), les Vaiçvânaras (2) te préservent! Que le feu céleste et l'éclair ne te consument pas! 11. Que le poisson anthropophage ne te saisisse pas, fuis bien loin de ce méchant! Que le ciel, la terre, le Soleil et la Lune te préservent! Que l'air te protège de la foudre divine! 12. Que le Vigilant et le Surveillant, Celui qui est sans sommeil et le Vigilant te gardent! 13. Qu'ils te protègent et te gardent, qu'il soient vénérés! 14. Que Vâyu (3), Indra, Dhâtr' (4) et Savitr' (5) le Rédempteur te ramènent au partage de la vie. Que ni le souffle ni la vigueur ne t'abandonnent! Nous rappelons ton esprit! 15 Que nul génie

(1) Agni, qui a engendré le Vêda.
(2) Fils de Viçvânara, c'est-à-dire du feu; épithète d'Agni.
(3) Le vent personnifié.
(4) Brâhma ou Vis'n'u.
(5) Le soleil, générateur des choses.

destructeur, que l'obscurité ne te saisisse point, que les Adityas (1) et les Vasus (2), et Indra et Agni, te rendent à la santé ! 16. Le ciel, la terre, Prajâpati (V. pl. h.) sont venus à ton secours. Les plantes, avec Sôma leur reine, t'ont arraché à la mort. 17. O Dieux, permettez que cet homme reste sur terre, qu'il ne nous quitte pas pour l'autre monde. Nous le sauvons de la mort par un charme d'une efficacité sans bornes ! 18. (3) ».

Hymne contre les douleurs névralgiques et rhumatismales (I, 2) :

« Nous connaissons le père du roseau (tige de la flèche), c'est Parjanya (Indra), qui arrose si bien le sol ; nous connaissons aussi sa mère, c'est la terre si féconde. Corde de l'arc, enlace-toi autour de moi, rends mon corps aussi résistant que la pierre. Dans ta puissance, écarte loin d'ici les ennemis et les haines. Quand la corde, s'enroulant autour de l'axe, salue joyeusement le trait qui part, viens à nous, Indra ! Ecarte de nous le trait, le trait rapide. De même qu'entre le ciel et la terre monte, en volant, la flèche, fais que ces traits de douleurs passent sans nous atteindre ! (4). »

L'hymne 3 du même livre, destiné à la guérison de la rétention d'urine (I, 3) renferme ce vers analogue : « Comme le trait qui, s'échappant de l'arc, vient s'abattre ici, que ton urine s'élance... » (Ibidem).

M. Grohmann, à qui l'on doit un excellent travail sur la médecine de l'Atharva°, et qui s'est appliqué particulièrement à l'étude d'une entité singulière, le Takman [तक्मन्, lignée, progéniture], personnification de tout un groupe de maladies cutanées d'origine inflammatoire (Haeser, op. cit., p. 10-11), et peut-être aussi de fièvres malignes, extrait du quatrième: Vêda cet hymne, que nous traduisons sur la version allemande :

« Salut au Takman, à ses armes brûlantes ! O Takman, va-t-en au Mudschavant (??) ou même plus loin. Fonds sur la femme Çûdra (5), qui crève

(1) Fils d'Aditi, la Nature indivise.
(2) Au nombre de huit, classe de divinités védiques. (Burnouf.)
(3) D'après la version anglaise de A. M. Kunte, op. cit., p. 43-44.
(4) A. Weber : *Indische Studien*, t. IV, p. 394 ; cité par M. le Dr Liétard, Lettres histor. sur la médec. des Indous, in : *Gaz. hebd. de méd. et de chir.*, 1863, p. 207-208.
(5) Quatrième caste.
(5) Quatrième caste.

de santé ! (1) Secoue-la quelque peu, ô Takman ! Nous renvoyons le Takman au pays de Gandhara, au pays d'Aŋga, au pays de Magadha, comme un serviteur, comme un tribut (2). »

Ce chant ne brille point précisément par la charité des sentiments qu'il exprime ; nous ne le donnons qu'à titre de curiosité.

Les hymnes Rôhitas (rouges), qui constituent le XIIIe livre de l'Ath^o, ne seraient pas étrangers, d'après M. V. Henry, (3) à la cure de la jaunisse ou de la fièvre jaune. En eux mêmes, ils ne présentent, au point de vue médical, rien qui soit de nature à mériter l'attention.

« Je te sauve et te fais vivre par ce breuvage, » disait le prêtre-magicien à son malade, en lui tendant une potion, « te délivrant de la maladie inconnue qui te dévore, de la phtisie qui te consume. Quand l'accès de fièvre viendra te prendre et te saisir, qu'Indra et Agni te préservent et t'en défendent ! » (4) Ceci s'adressait à l'agonisant : « Si la vie du malade a disparu si elle est anéantie ou si elle n'est qu'au voisinage de la mort, je le retire du sein même du néant, sans la moindre atteinte, et lui assure encore cent automnes. » (III, 2) (Ibidem). Les plantes ont toujours leur vertu salutaire, et l'herbe kus't'ha (Costus speciosus) est chantée comme guérissant toutes les affections de la peau : gale, lèpre... avec la fièvre et la phtisie. (V, 22 ; 30, 16).

La MUN'D'AKA UPANIS'AD (A. V,), (5) dont la composition est

(1) Que l'on nous pardonne la trivialité de cette locution, fidèle à la pensée du texte.

(2) Medizinisches aûs dem Atharvavêda, mit besonderem Bezûg aûf dem Takman, in : *Weber*, Indische Studien, IX, 1865.

(3) Les hymnes Rôhitas, livre XIII de l'Ath^o, traduit et commenté. Paris, Maisonneuve 1891 ; Introduction, p. X.
V. aussi : P. *Regnaud*, Rig. Veda,.. p. 311-419. (Le mythe de Rôhita).

(4) *Dr Liétard*, op. et loc. cit, (1862) p. 273. (1863) p, 113. 177, 201, 233, 281, 361.

(5) Trad : *L. Poley*, Paris, 1849,

attribuée au r's'i Aγgiras, comprend deux parties, de chacune deux sections ; ce n'est pas une œuvre de longue haleine, et notre récolte y sera minime. Le 1er Mun'd'aka (I, st. 6, p. 28) nous parle de la croissance des cheveux, qui « surgissent de la tête et du corps de l'homme vivant », puis (I, 7, p. 28) de « l'aliment, cause universelle de tous les êtres... de qui est engendré le souffle de vie », enfin (II, 6, p. 35) de « la vieillesse, de la maladie, et des maux qui tourmentent et affligent l'homme ». Dans le 2e Mun'd° (2° p. 6, p. 35) nous ne relevons que « le point où les veines du corps convergent comme les rayons d'une roue autour de l'essieu, (le) centre du cœur », idée que nous avons rencontrée plus d'une fois déjà.

La Garbha Up° (A. V. Garbha = fœtus, embryon), que l'on rattache quelquefois au Yajur noir, a, comme son titre l'annonce, rapport à l'embryologie et à l'anatomie du fœtus, dont elle indique le nombre et le poids des différentes parties (1).

La Pran'agnihotra Up° établit un parallèle entre les organes et les fonctions du corps, et les cérémonies correspondantes du sacrifice (Ibid., p. 275). Les prêtres avaient donc dès cette époque quelques vagues connaissances anatomiques, dues à l'examen superficiel des animaux qu'ils égorgeaient pour l'exercice du culte.

Nous bornerons là nos recherches sur la littérature védique, ne désirant point nous engager dans des considérations interminables, ou l'on n'éprouverait aucun intérêt à nous suivre. Nous résumons au contraire en quelques mots rapides les renseignements recueillis.

La médecine, pratiquée d'abord par les chefs de famille, puis par les prêtres et les conjurateurs, est devenue ensuite

1) *A. Weber*: Akademische Vorlesungen, trad. franc., p 271-275.

LANE LIBRARY

l'apanage de guérisseurs religieux, les bhis'ajas (1) : ceux-ci possèdent déjà des notions d'anatomie grossière ; pour eux « l'essence vitale ou feu interne entretient la vie et consume les aliments, produit la semence d'où les êtres renaissent et se perpétuent indéfiniment ». (*P. R.* op. cit, II, p. 10.-N). La santé est dûe à l'harmonie des trois humeurs : sang, bile, phlegme. Les fonctions organiques sont accomplies par les cinq souffles ou esprits. Les principales maladies relatées sont : la lèpre blanche, la phtisie ou consomption, le flux-de-sang (hémorragies utérines), l'avortement, l'intoxication par le venin des serpents, la jaunisse, les fièvres intermittentes, les accidents engendrés par les vers intestinaux, la gale, le rhumatisme, les névralgies, la rétention d'urine..... Les simples toutes puissantes, le beurre fondu, les eaux, les prières, puis les incantations, sont la base de la thérapeutique.

Comme conclusion et en réponse à ce reproche que l'on pourrait nous adresser, d'être allé puiser uniquement, pour un travail scientifique, aux sources de la littérature religieuse, nous n'aurons qu'un mot à dire : Les Védas, cela ressort de tout ce qui précède, ne constituent pas seulement un trésor d'hymnes sacrés ; ils sont aussi une inépuisable encyclopédie des documents scientifiques accumulés pendant la période primitive de l'histoire des Hindous, une peinture exacte de la vie, des croyances et des erreurs de nos pères, les Aryas (2). Cela est si vrai que des savants audacieux ont même mis à

(1) Ces bhis'ajas sont les premiers praticiens dignes de ce titre. Ils marquent la transition entre le prêtre, et le médecin des temps brahmaniques. C'est un bhis'aja qui est mis en scène dans l'hymne du R'g. Véda que nous avons pris plaisir à rapporter complètement. (VIII, V, 3).

(2) Au reste, il n'est point d'autre ouvrage à consulter, pour la période védique. M. le Dr Liétard pense qu'un certain nombre de traités antiques, relatifs à la pathologie et à la thérapeutique, ont disparu, n'étant point protégés par le prestige que revêtaient les descriptions anatomiques, condensées dans les Upanis'ads, guides des sacrificateurs.

profit les mythes astronomiques, assez rares d'ailleurs, qu'ils renferment, pour déterminer, à l'aide de la position relative des astres dans les constellations décrites, la date approximative de la composition de certains hymnes. Mais... *ne sutor ultra crepidam...*

CHAPITRE II

Période Héroïque ou Epique (XIVe-Xe s. av. J.-C.)

Nous ne craignons point de nous avancer trop en affirmant que, malgré l'immense intérêt et l'ample moisson qu'elle offre à l'indianiste, cette époque marquante est à peu près restée lettre morte pour les historiens de la médecine hindoue : ce qu'ils ont écrit sur ce sujet pourrait tenir presque en une page d'impression. Cependant trois œuvres de longue haleine, d'inégale importance, se présentent à nous au cours de la période dite héroïque ou épique, dont les limites conventionnelles n'ont d'autre but, ainsi que nous en avons fait la remarque, que de permettre un classement commode des écrits originaux, conforme à l'ordre successif de leur apparition, autant qu'on en a la possibilité dans un pays ou la chronologie brille par son absence. Ces trois livres sont : les *Lois de Manu*, ou *Mânava-Dharma-Çâstra*, le *Mahâbhârata*, immense épopée retraçant les

malheurs de la famille des Bhâratides, et le *Râmâyan'a*, poème composé par Vâlmîki en l'honneur de Râma (V. Mhbh : VII, 6,019).

I. Mânava-Dharma-Çâstra, मानवधर्मशास्त्र.

La date du « Livre de la Loi » (1),. d'après Chézy (2). W. Jones et Loiseleur-Deslongchamps, remonterait au XIIIe siècle (1286 avant Jésus-Christ) et sa dernière rédaction au IIe siècle avant notre ère (3), — d'après d'autres auteurs, au Xe ou XIe siècle avant Jésus-Christ ; d'autres encore le placent entre le XVe et le Xe siècles avant Jésus-Christ. Bühler, moins affirmatif, indique l'âge du Mahâbhârata; Burnell, un intervalle de cinq siècles, de 100 à 500 A. D. Burnouf le regarde seulement comme antérieur à l'apparition du Budha Çâkyamuni ; Strehly (4), Johœngten, W. W. Hunter (5), le fixent (probablement) au Ve siècle avant notre ère. Mgr Laouenan (6), s'appuyant sur des observations généralement exactes et frappées au coin d'une érudition qu'il serait difficile de dépasser, mais parfois aussi entachées de cet esprit de secte, trop préoccupé du but à atteindre, et qui aveugle les érudits les plus estimés, lui assigne une longue période de composition et de remaniement, allant du Ve siècle avant Jésus-Christ au VIIe siècle de l'ère chrétienne. M. Fr. Lenormant, enfin, croit du VIIe siècle avant

(1) Texte : Menu Sam'hitâ, with Kulluka Bhatta's Commentary. Bombay, 1866.
Trad : A. Loiseleur-Deslongchamps, in : G. Pauthier : Livres sacrés de l'Orient. Paris, 1840.
G. Strehly : Les lois de Manou, in : Bibliothèque d'études du Musée Guinet. T. II, 1893.

(2) Journal des Savants, 1831.

(3) P. Regnaud : Le Pessimisme brahmanique, in : Annales du Musée Guinet. T. III, 1880, p. 107.

(4) Op. citat., préface.

(5) The Indian Empire, p. 121.

(6) Du Brahmanisme. t. Ier, p. 360. (Discussion, pp. 26-44, 336-361).

Jésus-Christ la recension définitive. Quoiqu'il en soit, l'esprit du Code de Manu, étant donné que nous n'avons point à nous occuper ici de critique historique, nous conduit à penser que la partie la plus antique du recueil fut conçue dans un temps contemporain de certains Védas, à l'autorité desquels il fait de fréquents appels : on n'y trouve pas de trace de la Trimûrti, ou trinité brahmanique, ni des neuf incarnations de Vis'n'u, mais la notion suprême d'un « dieu unique, éternel, infini, principe ou essence du monde, Brahm ou Paramâtma (1) » (l'âme de l'univers), et c'est ce qui nous porte à le ranger dans cette période, qui serait aussi justement nommée période postvédique. Cependant, les répétitions et même les idées contradictoires qui émaillent le Mân° Dh° Çâst° trahissent à nos yeux l'hétérogénéité flagrante de son origine et les additions progressives dont il a été l'objet. Si l'on interroge l'Inde elle-même, elle nous répond que les Lois de Manu furent révélées par Brahma en personne au premier des Sept Manus qui ont gouverné la terre, à Swayambhuva (2), et enseignées au monde par le r's'i Bhr'gu, en 100.000 çlôkas (distiques), 1.000 chapitres, sous 24 chefs différents, puis abrégées par le sage Narada en 12.000, et enfin par Sumati (3), fils de Bhr'gu en 4.000 çlôkas pour la facilité de la race humaine. Sous leur forme actuelle, elles ne comptent que 2.685 distiques, répartis en 12 livres. Mais en réalité, ce nom de Manu, qui présente une si frappante ressemblance avec celui de l'Egyptien Menès, du Phrygien Manès, de Minos le législateur des Crétois, du Mannus des Germains, père de trois grandes nations, avec le mot latin *mens*, avec l'allemand *mann* et l'anglais *man*, ce nom, dit

(1) Loiseleur-Deslongchamps ; op. cit., préface. — Sur la Paramâtma, lire l'hymne sublime (VIII, VII, 10-L) du R'g-Véda, qui a d'ailleurs été reproduit partout.

(2) c. à. d, « issu de l'être existant par lui-même », (Brahma).

(3) La recension de Sumati est sans doute le Vr'ddha Mânava, ou ancien code de Manu, dont plus d'un passage se retrouve dans le M. Dh. Ç.

M. Félix Nève (1), « porte avec lui l'expression ineffaçable d'un grand mystère du monde primitif; il est en quelque sorte l'écho d'une tradition aussi ancienne que l'humanité. » Manu. c'est le symbole de l'être intelligent et pensant, qui prend sa revanche sur la nature et dont l'esprit triomphe de la matière. Ce n'est donc pas une individualité, et le code qu'on lui impute serait nommé avec plus de rigueur « Le livre de la justice humaine.» Ce traité embrasse d'ailleurs, outre la législation, la métaphysique, la cosmogonie, la liturgie, la morale et les règles de purification, avec la doctrine de la transmigration des âmes et des récompenses futures. « Le code des lois de Manu, expose M. Strehly, (op. cit., p. VII), est un de ces livres d'un caractère universel et en quelque sorte humanitaire, qui n'intéressent pas seulement l'érudit, le philologue, l'indianiste; les questions qu'il traite méritent d'attirer l'attention du grand public. »

Pour la commodité de la description, nous étudierons successivement, dans ce chapitre, les diverses données fournies par le texte, classées dans un ordre conforme à celui de l'enseignement médical moderne, mais en commençant, ce qui nous semble le plus logique, par tout ce qui est relatif à l'histoire de la médecine et aux doctrines générales...

1. Il ne semble pas qu'à cette époque ténébreuse la société de nos premiers confrères ait été des plus recherchées : on lit en plus d'un endroit que « manger la nourriture d'un médecin, c'est avaler du pus », (L. IV, çl. 220; IV, 212) (2) et c'est un ordre formel pour le brahmane « qu'il ne mange jamais..., ne reçoive pas non-plus... la nourriture d'un médecin ». « La

(1) F. Nève : Essai sur le mythe des Ribhavas, premier vestige de l'apothéose dans le Véda; Paris, 1847, et Louvain.

(2) *St* signifie : traduction Strehly : quand aucune indication n'est portée, trad. Loiseleur-Deslongchamps.

nourriture donnée à un médecin... devient », s'imagine-t-on. « du pus et du sang ». (III, 152, St.). Il ne faut voir là sans doute qu'une simple mesure d'hygiène, le contact d'un homme qui fréquente les malades étant impur; aussi, « les médecins... doivent-ils être exclus des sacrifices aux dieux et aux manes ». (III, 152, St.). La pureté et l'impureté dont il s'agit en ces passages sont des conceptions absolument physiques (semblables à celles des Mazdéens), et ne doivent s'entendre que comme l'équivalent de propreté et de malpropreté, d'asepsie et d'infection si l'on veut.

Au troisième livre, consacré aux devoirs du maitre de maison, l'on trouve prescrite une offrande quotidienne au dieu de la médecine: « Chaque jour un brahmane doit faire, dans le feu domestique, suivant la règle, avec la nourriture préparée à l'intention des dieux réunis, une oblation... à tous les dieux réunis, ensuite à Dhanvantari... » (III, 84, 85, St.).

La distinction entre la médecine et la chirurgie est tranchée(1) déjà, paraît-il, à propos de cette notable clause de déontologie professionnelle: « Tous les médecins et chirurgiens qui exercent mal leur art méritent une amende: elle doit être du premier degré pour les hommes, du second degré pour les animaux » (IX, 287), ce qui nous laisse à pressentir qu'il n'y avait point encore de vétérinaires spéciaux. L'exercice de l'art médical pouvait être à l'occasion le gagne-pain de la caste supérieure. (2) car « les sciences, comme la médecine, dit le législateur, sont (pour le brahmane) des moyens de soutenir sa vie dans les temps de détresse. (X, 116).

(1) Nous avons crû devoir passer sous silence, au chapitre premier, cette question oiseuse et trop débattue, à notre sens, de savoir si la médecine a précédé la chirurgie, ou si toutes deux sont nées à la même époque.

(2) L'institution des castes, d'après *Fr. Lenormant*, daterait du XIIme ou du XIVme s. av. J.-C.: elles seraient une trace de l'asservissement des populations aborigènes, reléguées au rang d'esclaves, et de la prééminence, de plus en plus marquée, des prêtres. Il y a quatre castes: les brahmanes, chargés du sacerdoce, les xattriyas, rois et guerriers, les vaiçyas, commerçants, et les çûdras, artisans. (*V. M. Dh. Ç.*: I, 31 : V, 88,61).

Donc les visites et les soins étaient rétribués, comme aux derniers jours de la période védique. Les patients étaient priés même de se faire précéder de cadeaux.

2. Doctrines : « Le principe vital, moteur de ce corps est appelé xètrajña [चेत्रज्ञ, âme, intelligence] par les hommes instruits, et ce corps qui accomplit les fonctions est désigné sous le nom de bhûtâtman », (XII, 12) [भूतात्मन्, composé d'éléments]. « Un autre esprit interne, appelé jîva [जीव, âme individuelle, par opposition à paramêçvara, l'âme universelle] ou mahât [महात्, grand], naît avec tous les êtres animés, et c'est au moyen de cet esprit, qui se transforme et qui devient la conscience et les sens, que, dans toutes les naissances, le plaisir et la peine sont perçus par l'âme ». (XII, 13). Un aphorisme purement moral et sans valeur prétend que « la santé, la science divine... sont obtenus par la dévotion austère ». (XI, 237)

Voici maintenant le rôle des deux éléments sexuels, dans la procréation : « Si l'on compare le pouvoir procréateur mâle avec le pouvoir femelle, le mâle est déclaré supérieur, car la progéniture de tous les êtres animés est distinguée par les marques du pouvoir procréateur mâle (IX, 35). Dans certains cas, le pouvoir prolifique du mâle a une importance spéciale, dans d'autres cas, c'est la matrice de la femelle; lorsqu'il y a égalité dans les pouvoirs, la race qui en provient est très estimée ». (IX, 34). Ces vues sont encore raisonnables, mais les suivantes prêtent aux plus vives contestes : « Dans les nuits paires, on engendre des garçons dans les nuits impaires des filles.» (III, 48, St.) « Si la semence de l'homme prédomine, c'est un fils qui naît, si la semence (?) de la femme prédomine, c'est une fille; s'il y a égalité (entre les semences), il naît un eunuque (1), ou une fille et un garçon; s'il y a faiblesse ou in-

(1) « Un eunuque est improductif avec les femmes ». (III, 158, St.).

suffisance (dans les deux), au contraire (il n'y a pas conception) ». (III, 49, St.).

3. Le Mân° Dh° Çâst°, tel un prédécesseur des apôtres chrétiens, engage l'homme à se détacher de la vie et des liens corporels, et nous fait part, chemin faisant, de quelques traits anatomiques, les seuls qu'on y rencontre: « ... Qu'il (l'h.) rejette cette demeure des éléments (le corps), dont la charpente est d'os munis de nerfs (tendons?), qui est comme frotté d'un collyre composé de chair et de sang, qui est recouvert de peau, qui sent mauvais, et qui est rempli d'excréments, ce corps exposé à la vieillesse et à la souffrance, ce corps malsain, séjour de maladies et essentiellement mortel » (VI, 61 et seq.). Plus loin, mais à propos des animaux domestiques, il est question de la vessie, des tendons, et de calculs biliaires (?) (VIII, 234, St.). Les organes sont au nombre de onze: « oreilles, peau, yeux, langue, nez, anus, parties sexuelles, mains, pieds », appareil phonateur. (II, 90, St.). Il y a également onze sécrétions, toutes impures: « matière sébacée, sperme, sang, crasse de la tête, urine, excréments, cérumen, mucus nasal, larmes, chassie, sueur. » (V, 135, St.).

4. La pathologie n'a point reçu grand développement; on voit cependant citées une vingtaine de maladies (1), surtout au livre des pénitences et des expiations (XI). Il ne faut point épouser une jeune fille appartenant à une famille « où règnent les hémorroïdes, la phtisie, la dyspepsie, l'épilepsie, la lèpre blanche et l'éléphantiasis » (III, 7, St.), « une jeune fille rousse, ayant un membre de trop, malade, trop peu ou trop velue, — ayant les yeux rouges » (III, 8, St.). — «Celui qui vole l'or (d'un brahmane) a l'onychie, le buveur d'eau-de-vie a les dents noires, le meurtrier d'un brahmane, la phtisie, celui qui viole

(1) La traduction récente de M. Strehly est sur ce point d'une précision qui nous effraie : aussi faisons-nous toutes réserves sur les diagnostics proposés.

la couche d'un maître spirituel une maladie de peau (XI, 49, St.). Un calomniateur a l'ozène, un dénonciateur une mauvaise haleine, un voleur de grains a un membre en moins, un falsificateur.. , un membre en trop (50). Un voleur d'aliments (a) la dyspepsie, un voleur de la (sainte) parole (est frappé de) mutisme, un voleur de vêtements (a) la lèpre blanche (Voy. III, 177, et passim), un voleur de chevaux est boiteux (51). Le voleur d'une lampe devient aveugle, celui qui l'éteint (méchamment) devient borgne ; le mal (fait aux créatures est puni de) maladie générale, (tandis qu'en) ne leur faisant aucun mal, on est exempt de maladies (52). Ainsi, suivant la différence de leurs actions, naissent des (êtres) méprisés par les (gens) vertueux (tels que) : crétins, muets, aveugles, sourds, estropiés (53, St.). — « La diarrhée, le vomissement... sont des causes d'impureté » (V, 144, St.). — Mais dans l'âge d'or (Kr'tayuga) les hommes, pieux et justes, étaient « exempts de maladies et vivaient 400 ans » (I, 83, St.).

La consomption pulmonaire et la lèpre (IX, 30) sont considérées comme incurables. Des fractures osseuses (VIII, 284), des plaies et des hémorragies (VIII, 287), le nom seul est écrit.

5. Pas ou presque pas de vestiges de thérapeutique : Manu ne parle que d'une façon exceptionnelle et indirecte des remèdes (1), mais en des termes qui indiquent cependant l'importance qui s'y attachait. « Pour vol... de médicaments, que le roi applique une peine en ayant égard au temps et à l'utilité des objets » (IX, 295. V. pl. l. morsures). La destruction des plantes médicinales (XI, 64) est assimilée aux péchés secondaires, tels que la sorcellerie et les incantations.

6. L'hygiène, qui, on le sait, est le principe et la raison d'être

(1) « Les médicaments salutaires » (XI, 237), « le collyre pour les yeux » (II, 198), « les plantes médicinales » (X, 87, St.).

de toutes les législations primitives, a inspiré à Mgr Laouenan, entre le code hindou et le Livre de Moïse (Nombres, Tobie, Genèse, Lévitique, Deutéronome) d'intéressantes comparaisons que nous regrettons de ne pouvoir rapporter ici. Manu et Moïse, en effet, défendent de manger la viande « des quadrupèdes au sabot non fendu » (VI, 11), des oiseaux de proie « qui déchirent avec leurs griffes », de « ceux qui plongent pour manger les poissons » (V, 13), « du corbeau, des animaux amphibies mangeurs de poissons, des porcs apprivoisés ou domestiques » (14), sans doute principalement à cause des helminthes transmissibles dont ces animaux peuvent être infectés. Par contre, le gibier : « hérisson, porc-épic, rhinocéros, crocodile du Gange, tortue, lièvre », est permis, « ainsi que les quadrupèdes qui n'ont qu'une rangée de dents, le chameau excepté » (V, 18). Toutefois il vaut mieux se priver absolument de la chair. « Ce n'est pas une faute de manger de la viande, de boire des liqueurs fortes...; le penchant des hommes les y porte ; mais s'en abstenir est très méritoire » (V, 56).

En tout cas, il faut être pénétré de cette pensée que l'excès de nourriture est contraire à la santé et à la longévité (II, 57, St.), et l'on ne négligera jamais de se rincer la bouche et de se laver (les trous) du visage après chaque repas (II, 53). Les légumes suspects sont proscrits : « L'ail, l'oignon, les poireaux (l'échalotte, St.), les champignons et tous les végétaux qui ont poussé au milieu des matières impures, ne doivent pas être mangés par les Dvijas » (deux fois nés) (1) (V, 5), pas plus que les herbes bhûstr'n'a, çigruka, et les fruits du çlesmâtaka (Andropogon shœnanthus, Morunga guilandina, Cordya myxa) (VI, 14).

Bien que le rôle pathogène des levûres et des microorganismes, agents des décompositions chimiques, ne fût certes pas

(1) Les hommes des trois premières castes, que l'investiture du cordon sacré a fait naître à la vie spirituelle.

deviné, ni peut-être même pressenti, la nocuité des substances fermentées, produites dans des circonstances pathologiques, ou soumises à la contamination, était chose admise, et recommandation sévère était faite de les éviter. « Les gommes rougeâtres qui exsudent des arbres et se figent, celles qu'on a retirées par des incisions, le fruit du çêlu [श्लेष्मातक, Cordia Myxa], le lait d'une vache qui vient de vêler, et qu'on fait épaissir au feu... (v, 6), le lait frais d'une vache avant que dix jours se soient écoulés depuis qu'elle a vêlé, celui de la femelle d'un chameau où d'un quadrupède dont le sabot n'est pas fendu, le lait d'une brebis, celui d'une vache en chaleur ou qui a perdu son veau (v, 8)..., celui de toutes les bêtes sauvages qui habitent les bois, excepté le buffle; celui d'une femme, et *toute substance naturellement douce, mais devenue acide*, doivent être évités » (v, 9). « Parmi ces substances acides, on peut manger du lait de beurre, ainsi que tout ce qu'on prépare avec du lait de beurre, et tous les acides qu'on extrait des fleurs, des racines et des fruits qui n'ont pas de propriétés nuisibles » (v, 24). Les propriétés purgatives de ce lait de beurre, on peut le présumer, avaient été expérimentées, d'où il résulte que la cure de petit-lait ne serait point une découverte bien neuve; pas plus d'ailleurs que la conservation momentanée des aliments dans l'huile, telle qu'on la pratique encore de nos jours dans les campagnes, puisqu'on lit (v, 24) que « tout aliment susceptible d'être mangé ou avalé, et qui n'a éprouvé aucune souillure, peut, si l'on y ajoute de l'huile, être mangé, quoiqu'il ait été gardé pendant une nuit entière » (1). Il faut s'abstenir, en revanche, des aliments offerts par un malade, ou « renfermant des cheveux et des insectes », ou souillés par le contact du pied,(iv, 207, St.).

(1) Ce passage peut être entendu de différentes façons (p. ex. que l'huile, ajoutée à un aliment de la veille, le purifie).

Quelques vers intéressants concernent les morsures, sans qu'il soit possible d'y déceler une allusion à la rage; le traitement indiqué, s'il n'est efficace, ne manque ni d'originalité, ni de cachet : « Celui qui a été mordu par un chien, par un chacal, par un âne, par des animaux carnivores fréquentant un village, par un homme, un cheval, un chameau ou un porc, se purifie en retenant sa respiration. » (XI, 199.)

Chaque jour, il faut se baigner et se purifier (II, 176, St.); l'on évitera la chaleur (du soleil) qui vient de se lever, la fumée d'un cadavre... (IV, 69, St.). Toucher un cadavre (V, 64) ou un homme qui en a touché un (V, 85), assister à un enterrement, demeurer dans la maison d'un mort, toucher un os humain (V, 61, 81, 87), toucher une femme qui a ses règles (V, 85, 61), ou une femme qui vient d'accoucher (V, 85) sont des actions impures. L'époux ne doit donc pas approcher de sa femme à l'époque des règles (IV, 40, 41). De même, la semence paternelle, le sein de la mère, étant impurs, l'homme naît impur; les offrandes au feu, durant la grossesse, la cérémonie qui suit la naissance (scission du cordon ombilical), la tonsure, l'investiture du cordon sacré d'herbe muñja (मुञ्ज, Saccharum muñja) « effacent le péché originel (II, 27, St.). L'enfant ne sort de la maison qu'au quatrième mois; on le nourrit de lait jusqu'à six, époque de « la première alimentation avec le riz ». (II, 34, St.)

« Loin de sa demeure, il (faut) évacuer l'urine, loin de sa demeure (vider) l'eau du bain de pieds, loin aussi les restes d'aliments et la semence génitale. » (IV, 151, St.). Il faut se purifier après avoir éternué, craché... (V, 145). La purification se fait pour l'homme par l'eau, les bains, les lotions, les parfums et les onctions; elle est achevée solennellement par un brahme familial [purôhita पुरोहित]. La femme accouchée ou venant de se voir, après un isolement plus ou moins long, doit s'y soumettre, ainsi que toutes les personnes l'ayant approchée, sa demeure,

et les objets mis en contact avec elle. (Cf. *Zoroastrisme.*) On purifie les objets en métal en les frottant de cendres, d'eau, de terre (v, 109, 111, 112, St.), d'alcali (114) ; les grains, les étoffes, en les plongeant dans l'eau (118, 120) ; les liquides, par l'herbe Kuça [कुश] (Poa cynosuroides), les vases de terre, *en les faisant recuire au feu* (v, 122). (Véritable stérilisation.)

7. Après l'hygiène, la part la plus notable et la plus instructive du Code de Manu revient à la médecine légale, ce que l'on pouvait prévoir dès le début : mais nous sommes à présent contraint de demander à nos juges et à nos lecteurs quelque indulgence, de les prier de fermer les yeux sur les détails un peu « naturalistes » que nous allons leur exposer. Dans un pays où les passions d'amour sont si violentes que le législateur a cru devoir y mettre un terme sévère, où le culte n'est devenu dans certaines sectes qu'une symbolique apothéose de la génération rien ne paraît risqué, et les poètes ignorent le demi-mot. (1)

Coups et blessures :

« Si un coup suivi d'une vive angoisse a été donné à des hommes ou à des animaux, le roi doit infliger une peine à celui qui a frappé, en raison de la douleur plus ou moins grande que le coup a dû causer. » (VIII, 286). — « Si un homme égratigne la peau d'une personne de la même classe que lui-même, et s'il fait couler son sang, il doit être condamné à cent pan'as (पण) (2) d'amende ; pour une blessure qui a pénétré dans la peau, à six nis'kas (निष्क) (3) ; pour la fracture d'un os, au bannissement. » (VIII, 284.) — Lorsqu'un membre a été blessé, et qu'il en résulte une plaie ou une hémorragie, l'auteur du mal doit payer les frais de la guérison ; ou, s'il s'y refuse, il doit être condamné à payer la dépense et une amende. » (VIII, 287.)

Outrages et attentats à la pudeur ; bestialité ; pédérastie ; infanticide :

« Si quis insolenter digito virgini vim attulerit, duos digitos amputetur

(1) Nous avons jugé préférable d'appeler la langue latine à notre secours, pour les passages les plus risqués.
(2) Un pan'a vaut 80 cauris (cawries).
(3) Poids d'or, de valeur variable.

illico, prœterque id DC pan'as mulctam committat. » (VIII, 367. Il s'agit ici d'attouchement simple, et non pas de viol.)

« Qui, virgine haud invita, si par est illi genere, non digitos amputetur, mulctam autem CC pan'as committat, ne delinquat iterum. » (VIII, 368.) Tous les cas sont prévus.

« Si qua virgo virginem digito vitiaverit, CC pan'as mulctam committat, fratemque ejus dupli nuptiali munere satisfaciat, verberibusque X caedatur.» (VIII, 369.)

« Virginem autem si qua mulier eodem modo vitiaverit, illico ad cutem caput tondeatur, digitosque amputetur, et tota urbe aselli tergo vagetur. (VIII, 370.)

« Si quis seminalem humorem injecerit vel feminis bestiis, bove excepta, vel mulieri menstruali, vel alio modo ac natura, vel in aqua, pœnitentiam agat, quœ Santâpana (1) vocatur. » (XI, 68, 173.)

Ici, il y a contradiction formelle avec le texte du Mahâbhârata, car nous verrons dans cette épopée que le moment reconnu le plus propice à la fécondation est précisément, pour la femme, la période menstruelle, mais cet écart de conceptions s'explique, puisque le M° Dh° Ç° regarde la femme comme impure aux jours de son mois. (VI, 64, 65, 80, 85).

« Si quis Dvija (bis natus) amorem homini satiaverit, ubicumque erit, vel feminœ, in curru bovibus vecto (2), in flumine cum vestitu lavetur. » (XI, 174.)

L'infanticide n'est cité qu'en passant. (XI, 88) (3).

Causes de nullité du mariage : « Une femme ....., attaquée d'une maladie incurable, comme la lèpre, ... doit-être remplacée par une autre femme. » (IX. 80). Une femme stérile doit être remplacée la huitième année ; celle dont les enfants sont morts, la dixième (IX. 81) » Précautions assez sages, mais tombées en désuétude ; quelles divergences avec nos lois actuelles !

(1) Le santâpana consiste à manger pendant un jour un mélange d'urine, de bouse de vache, de lait caillé, de beurre clarifié et d'eau bouillie avec de l'herbe Kuça.

(2) La vache est très estimée ; sans doute à cause des services qu'elle rendait aux Aryas, elle fut élevée par eux au rang divin (assimilée à plusieurs dieux, dans les Védas), et l'objet de toutes sortes de prévenances et d'honneurs.

(3) Lupanars (IV, 84, 85 ; IX, 264) trad. Strehly, Prostitution (VIII, 36, 2). Ces mots nous semblent plus que suspects.

II. Yâjñavalkya, याज्ञवल्क्य.

C'est un code plus récent, qui date probablement du IIe siècle avant notre ère, et dont la composition est attribuée au brahme Yâjñavalkya, l'auteur présumé du Yajur-Vêda blanc. Il renferme quelques données intéressantes sur l'anatomie, la physiologie et la diététique. Publié en 1863 à Bombay, il a été traduit en allemand par Stenzler (1849). Pour ne point faire double emploi avec le Mo Dho Ço, nous ne nous en occuperons pas, et nous le signalons seulement à l'attention (V. Livre III, No 72-109). (1).

III. Le Mahâbhârata, (Bhâratide). महाभारत.

« Cette grande épopée fait naviguer les hommes sur le bonheur, comme une nacelle sur la vaste étendue des ondes salées » (Mhbo ; Adiparva, çlo. 656). C'est ainsi que s'exprime Kr's'n'a Dvaipâyana, celui que les Hindous regardent comme l'auteur unique de la Bhâratide, au début de cette œuvre gigantesque, l'une des deux « colonnes d'Hercule de la littérature sanscrite », (Ph. Soupé) et qui, sous couleur de retracer la lutte de deux branches d'une même famille, devenues ennemies, les Kurâvas et les Pân'd'avas, nous fait en réalité assister aux combats sanglants qui, vers le XIIIe siècle avant J.-C., désolèrent le nord de l'Inde et la Bactriane, par suite de rivalités entre les potentats. Le ciel avec ses jouissances est promis à qui la lira dans tout le recueillement, avec toute l'attention qu'elle comporte : en effet, par ses 215,000 vers (Edition princeps, Calcutta, 1839 :

(1) YAJNAVALKYA : Le *Livre des lois*, en sanscrit, accompagné du commentaire de Vijñânêçvara, nommé Mitâxarâ. Bombay, in-fol. obl. 279 f. — 1785 (1863 A. D.).
YAJNAVALKYA's Gesetzbûch. Sanskrit und deutsch von A. F. Stenzler. Berlin, 1849, in-8.

107.389 çlôkas), (1) d'autres disent même 240,000 (l'appendice, ou Hârivam'ça comptant à lui seul 16.374 çl.), par ses dix-huit livres inégaux (parvas), elle semble bien propre à effrayer le lecteur occidental, de son immensité, quels que soient d'ailleurs la passion et l'habitude qu'il ait des littératures de l'Orient; et sans nul doute les indigènes seuls, soutenus par l'élan de la foi, par l'espoir d'échapper ainsi aux renaissances sans nombre dont les menace la doctrine brahmanique, étaient capables de ce tour de force. Depuis qu'il nous est révélé, le Mahâbhârata, malgré des tentatives répétées, n'a jamais pu être traduit complètement en français, ni même dans aucun langage européen (2). Le vaillant Hippolyte Fauche est mort à la tâche, dans son parc favori du collège de Juilly, et nul, malgré les promesses, n'a osé revoir son interprétation, ni combler la lacune regrettable d'un travail inachevé (10 vol. de trad., sur 16 annoncés). Les plus enthousiastes chez nous se hasardent à peine à nous donner la version de quelque épisode, d'un chant tout au plus, et l'Angleterre semble être sur le point de nous devancer. Espérons une prompte revanche. Si l'on en croit le texte, la Bhâratide aurait été composée en trois ans [I, 2321-2] par le poète déjà cité, plus connu sous le nom de Vêda-Vyâsa, c'est-à-dire le compilateur et l'ordonnateur des Vêdas; ce personnage, d'après la légende, aurait vécu vers le XIIe siècle avant notre ère. Nul ne saurait admettre cependant qu'un semblable travail puisse être imputé à un seul homme, eût-il

(1) MAHABHARATA : an épic poem, written by the celebrated Veda Vyasa Rishi. Calcutta, 1839, 4 vol.

(2) H. FAUCHE : La *Mahâbhârata*, traduit..... 10 vol., Paris, 1863-72. — TH. PAVIE : *Fragments du Mahâbh.* traduits en français. Paris 1844.

E. WATTIER : La *Mausala Parva* (livre XVI)... . Paris, 1864. PH. E. POUCAUX : *Kairata Parva* (1857), Ilvale et Vatapi (1861) Mahâprasthanika (1856).

PAUTHIER : *Savitri*, épisode. ... Paris, 1841. Fragments traduits par *Burnouf, Monier Williams, A. Sadous, Bopp, Holtzmann, Eichhoff, Galanos.*

PROTAP CHUNDRA ROY : *Mahâbh.* translated... Calcutta (1883-90) 53 fascicules parus, 62 à paraître).

vécu un siècle et même davantage ; en outre, une étude attentive y démontre les vestiges innombrables de rapsodies successives, pareilles aux étapes d'une longue marche, et mises dans la bouche d'interlocuteurs différents. Les invraisemblances et les anachronismes n'y font point défaut.

Weber (Indische Studien, 1852) émet l'hypothèse qu'il faudrait placer la date du Mhbh° entre l'époque de Mégasthène (règne de Seleucus Nicator) et celle de Dion Chrysostome (règnes de Vespasien et de Trajan) ; Wilson le croit plus antique. Mgr Laouenan, toujours prêt, malgré son érudition si vaste, à rajeunir les écrits gênants pour la cause du christianisme, prétend que les fragments les plus anciens ne vont pas au-delà du IIe ou même du Ier siècle avant J.-C., tandis que les plus récents seraient du XIIe siècle de notre ère, ce qui nous paraît exagéré. Pour Ph. Soupé (1) (p. 158), l'épopée en question serait antérieure au Râmâyan'a par ses livres primitifs, les plus modernes ne datant que du IIIe siècle après J.-C. Enfin Fr. Lenormant (*Histoire des peuples orientaux*, p. 180) explique en termes qui nous paraissent plus justes, que la Bhâratide, formée graduellement, a eu pour base des chants contemporains de la guerre qu'elle relate (XIIIe s. avant J.-C.) et que chaque siècle y ajouta du sien.

Mr le Dr Liétard, dont les précieuses recherches seront souvent invoquées au cours de cette étude, et dont la compétence en tout ce qui a trait à la littérature médicale de l'Inde ne fait de doute pour aucun, consulté par nous au sujet de la Bhâratide, a bien voulu nous communiquer personnellement les indications qui suivent, et que nous reproduisons *in-extenso* : Le Mhbh° est aujourd'hui une masse énorme, qui s'est faite comme les boules de neige des collégiens, et, entre l'époque où,

(1) *Études sur la littérature sanscrite*, p. 155 (Paris, 1877, in-8).

ainsi que l'avoue le texte, il avait 8,000 vers, et celui où il en a acquis 200,000, il s'est écoulé une série de siècles. La recension actuelle est certainement très postérieure à l'ère chrétienne. — Weber, dans un « excursus » de son histoire de la littérature indienne, a résumé les opinions et les arguments touchant le Mahâbhârata. La lutte des Kurus et des Pañcâlas, qui est la partie fondamentale du livre, doit être postérieure aux Brâhman'as, car dans ceux-ci les deux peuples vivent en parfaite union. Cette partie ne pourrait donc remonter, vu l'absence de mention des principaux personnages du poème, dans les mêmes Brâhman'as, au-delà du ve ou du vi^e siècle avant notre ère. Les développements seraient bien plus récents ; il y a des preuves. Il est question, dans le récit, d'un certain Dattâmitra, qui aurait pris part au principal combat, et des Yavanas, dont il était roi. Lassen avait déjà établi que ce mot correspondait à Démétrius (200 ans avant J.-C.), comme Yavanas aux Grecs (Ioniens). On a trouvé ensuite une inscription du iie siècle avant J.-C., datée de l'époque de Dattâmitra Yônaka (le grec Démétrius). La mention des planètes et du zodiaque, dans le Mahâbhârata, est considérée comme un emprunt aux Grecs. Un sage brahmane est cité aussi comme ayant fait un voyage dans le pays des Sages, où il connut le culte de Krishna (Kr's'n'a). On admet qu'il s'agit ici d'un voyage à Alexandrie, où cet Indou trouva un culte imprégné des croyances et des pratiques du christianisme. La partie du poème, dont il s'agit, serait donc du iiie ou ive siècle après J.-C. Enfin on a remarqué que Mégasthène ne parle pas du grand poème, ce qui n'aurait pas manqué d'attirer son attention, s'il avait existé avec l'ampleur qu'il a aujourd'hui. Voilà en quelques lignes l'argumentation de Weber. D'après le même auteur, la rédaction définitive du Mahâbhârata sous la forme actuelle a eu lieu assurément plusieurs siècles après le com-

mencement de notre ère. Et il ajoute : « à cause du mélange complet de morceaux des époques les plus différentes, on ne peut en général mettre l'ouvrage à profit qu'avec les plus grandes précautions ».

Nous tenons à répéter, à cette occasion, que nous regardons ici comme purement accessoires les interminables discussions de dates, que ce travail a pour but exclusif l'étude médicale des principales œuvres de la littérature sanscrite, ne les admettant dans telle ou telle de nos périodes artificielles, que lorsqu'elles s'y rangent par leur esprit, par l'influence qui les a régies, plutôt que par l'âge supposé de leur composition. Donc, même en posant comme vérités acquises les hypothèses raisonnées de Weber, notre classification n'en est aucunement infirmée, pas plus que les conséquences qui en découlent.

Cet ennuyeux point réglé, nous allons suivre le même ordre de division et d'ordonnance des matières que pour les lois de Manu. Nous ne reviendrons plus là-dessus, puisque les chapitres sont disposés semblablement dans cet essai.

§ 1. Épris de son ouvrage, comme plus tard le bon Horace lorsqu'il s'écriait : « Exegi monumentum ære perennius ! » le poète du Mahâbhârata, dès le seuil du premier chant, nous fait une belle promesse, plus belle, hélas ! que justifiée : « Ceux qui écoutent la haute naissance des Bhâratides n'ont pas à craindre ici-bas les maladies. » (I, 2308).

L'origine des « célestes Açvins, ces excellents médecins » (VII, 2274; I, 729), nous est racontée sous deux formes différentes: « Au commencement de l'Yuga (1)..... de l'œuf énorme..... le Divin-grand..... naquirent..... (parmi) les vingt et un maîtres

(1) Yuga, âge du monde ; d'après les idées brahmaniques, il y a eu quatre yugas. Il s'agit ici du premier, ou âge d'or, Kr'ta-Yuga. Après vinrent : le Trêtâ yo, ou âge d'argent ; le Dvâpara, ou âge d'airain ; et enfin, le Kali, ou âge de fer, qui dure encore. Une fois terminé, le cycle recommence. (V. Mhbh., III ; Vânaparva, 150.)

des créatures..... les deux Açvins » (I, 29-40). Et plus loin : « Tvas't'rî fut l'épouse du Soleil. Cette noble déité, qui avait les formes d'une cavale, enfanta les deux Açvins dans l'atmosphère » (I, 2599), ce qui est plus conforme aux symboles védiques. Dans un différend qui éclate entre eux et Indra (1), nous les voyons affirmer nettement leur qualité : « Nous sommes les meilleurs médecins des dieux ! » Ce à quoi Indra réplique : « C'est vrai, il sont dans le ciel les médecins des dieux », mais « ils ne sont pas dignes du sôma. » (III, 10.360, 10.383).— Nous les rencontrerons à nouveau sur le terrain de l'ophthalmologie et de l'obstétrique.

L'entrée au monde de Dhanvantari, personnage encore mythologique (2), qui descendit des régions éthérées, à la prière des divinités, pour venir enseigner la médecine à Kâçî (aujourd'hui Varân'asî, Bénarès), sous le nom de Divodâça (ministre divin), nous est également rapportée tout au long ; c'est un de ces héros innombrables qui sortirent des flots lorsque les Asuras (3) et les dieux, par ordre de Brahma, barattèrent l'Océan pour lui faire produire le suc des simples et des gemmes, l'amr'ta (अमृत, ambroisie) : « Puis s'éleva des eaux, revêtu d'un corps, le dieu de la médecine, Dhanvantari, portant une blanche aiguière où était l'ambroisie. » (I. 1140). Ailleurs, il est identifié avec Sûrya, le Soleil.

L'Ayurvêda, c'est-à-dire la science de la médecine en général (et non pas l'encyclopédie particulière attribuée à Suçruta, ou toute autre), y est également cité ; mais on l'a personnifié, et mis au rang des serviteurs de Brahma, dans son palais des cieux. Par là s'établit le respect dont l'art de guérir fut toujours

(1) Le roi des dieux, régent du ciel, un des douze Aditiyas, fils du ciel ou de l'univers. (Maruts, Vasus, Viçvêdêvas).

(2) « Médecin des dieux » (III, 155) ; les Açvins étaient plutôt chirurgiens.

(3) Ennemis des dieux, maîtres de la vie.

entouré, en même temps que la valeur qu'on lui reconnaissait, puisqu'on l'appelle : « Ayurvêda..... maître des créatures. » (II, 442).

Quant à Suçruta, le célèbre écrivain médical, bien qu'il soit donné par divers auteurs (1) comme étant cité dans le Mahâbhârata, à titre de fils de Viçvâmitra (XIII, 254), nous avouons n'en avoir pas découvert la trace réelle ; peut-être le sens du passage nous a-t-il échappé, ou plutôt s'agit-il d'une erreur d'interprétation, si fréquente, de ce nom à double sens (*su*, bien, *çruta*, entendu, expert) ? Mais, en revanche, Sus'êna, le grand médecin que nous retrouvons dans le Râmâyan'a, et plus tard comme auteur d'un traité, nous est représenté comme « portant l'aiguière de l'étudiant. » (I. 4546). C'était un des cent fils de Gândhârî et de Dhr'tarâs't'ra.

Puis viennent des tableaux sans fin de l'âge d'or, où l'on « ne connut pas même la crainte des maladies. » (I, 2866) [lors de la fondation de la race des Pauravas], où « les maladies n'entraient pas » dans les palais [de Çakra] (II, 285), où « rien ne souffrait du feu des maladies » (II, 520) [Règne de Yudhis't'ira], où l' « on ne voyait aucun homme malade, ou maigre, ou faible. » (III, 1962) [dans les forêts], où « tout le monde était exempt de maladies » (III, 8.014-8.018, 13.407) [monde de Çakra, Indra], où « il n'y eut ni maladies, ni pertes de sens » (III, 11.238, 13.217), qui apparurent seulement dans l'âge de fer (Kali-yuga, III, 11.259). « Les créatures jouissaient d'une longue vie, les jeunes ne mourraient point alors. » (VII, 2.238) [Sous le règne de Râma le Dâçarathide].

Ici, comme dans le Mân° Dh° Çâst°, le commerce de nos confrères ne paraît pas être tenu en grande estime. « Un médecin..

(1) Docteur LIÉTARD : Lettres historiques sur la médecine des Hindous, in : *Gaz. hebd. de méd. et de chir.*, Paris, 1883 (p. 313-320, 329-334). « Dans le Mbhb, très ancienne épopée, le médecin Suçruta est déjà cité parmi les fils de Viçvâmitra, qui tous furent célèbres par leur science. » — Voyez aussi le Dictionnaire de Saint-Pétersbourg.

n'est pas digne de l'eau » (v, 1.401), c'est-à-dire qu'il ne mérite pas l'eau purificatrice, qu'il souillerait de son contact, *à fortiori* l'eau du Gange, qui « pénètre l'homme jusqu'aux os » (III, 8.236) et lave tous les péchés. Cependant, les praticiens sont réputés par leur science, par leurs vertus, par leur dévouement ; ils « passent leur vie avec les malades » (v, 1.059) ; ils sont « l'ami du malade » (III, 17.349) ; il sont « habiles, experts (III, 10.856), intelligents (III, 70) », familiers avec « l'art de guérir les huit membres » (II, 224), et « versés dans les traités de médecine (1) » (v, 5.181). Ils rétablissent « la santé dans le corps des malades » (v, 2.882) ; mais on les a toujours payés d'ingratitude : « Un médecin est méprisé par ceux qu'il a guéris » (v, 1.054).

Les guerriers intrépides que nous voyons défiler sans cesse semblent attacher le plus grand prix à la santé : « Une bonne santé continuelle..... voilà (une des) six choses qui sont des sources de plaisir dans le monde des vivants » (v, 1.057). « Je suis toujours heureux », est regardé comme l'équivalent de : « Je ne suis jamais malade » (v, 975), et l'on s'aborde par ces paroles : « Je suis heureux de te voir sans maladie » (v, 687), se quittant par la même formule : « Adieu ! va sans maladie ! » (IV, 1.488). — Aussi les infirmes, les estropiés, les malades, sont-ils l'objet de la compassion générale, et traités avec sollicitude (par Yudhis't'ira, IV, 2.284). Nous lisons, en effet, que « les vers des sûtras brahmaniques ont (chanté) une attention constante aux maladies, à la douleur » (VI, 1.330). Hommage est rendu à la voie des hommes qui respectent les maladies des autres » (VII, 2.764) ; on recommande expressément à tous de « donner un lit au malade » (III, 101), qui « gémit sous l'étreinte de la maladie » (VII, 9), à celui dont « une agglomération de maladies épuise le corps » (VII, 3.362), qui « marche dans la

(1) Ce qui nous prouve (en conformité avec l'opinion de M. le docteur Liétard) qu'il existait déjà une littérature médicale dont nous ne pouvons que regretter la perte.

peine » et cependant « s'efforce de conserver sa vie » (III. 1307). Car on admet l'égalité d'atteinte. « La maladie frappe également » (III. 16.096) « on va de la santé à la maladie » (V. 1303). les rois et les xattriyas (guerriers) n'y échappent pas (VI. 646).

§ 2. — « J'ai, dit le poète, défini la vieillesse, la mort. la maladie,... la médecine » (I, 54, 70) sans que l'on sache d'ailleurs où peuvent reposer ces prétendues définitions. « La maladie... voilà (une des) quatre sources d'où naissent les peines pu corps. » (III, 68, 195. 196) Mais, plus loin, Kr's'n'a Dvaipâyana, pour nous donner un aperçu de ses connaissances universelles, se fait l'écho et l'interprète des idées de ses contemporains sur le rôle du souffle vital, des éléments et des humeurs. La doctrine humorale est développée par lui, avec toute sa splendeur, dans un passage que nous allons citer entièrement. à cause de son importance d'abord, et ensuite parce qu'il est le premier fragment médical d'ensemble que nous ayons pu recueillir :

« Tout ici bas est conservé par le souffle vital : il va dans chacune de ses voies suivant l'air digestif (samâna). Il se retire vers le feu à l'anus, qui est à la racine du ventre : il porte au dehors les excréments, les urines, et devient le crepitus (?) (III, 13. 964-5). Les hommes qui connaissent l'âme suprême (v. Vêdas , disent qu'il est l'éructation (13. 966). On appelle vyâna l'air qui circule dans tout le corps des hommes. Le feu s'étend dans les humeurs; il est mis en action par le vent; il parcourt, donnant le mouvement aux humides, aux principes du corps, et il active la circulation (?) L'état languissant des trois humeurs (air, bile, phlegme) est produit par l'état morbide du souffle vital : sache que le feu est le calorique; c'est lui qui digère ou cuit la nourriture dans le corps des hommes (13. 967-8-9). Le souffle de vie et le crepitus vont de compagnie au milieu de l'air digestif et de l'éructation : mêlé avec eux, le feu échauffe convenablement l'estomac, son réceptacle (13. 970). Dans le corps, l'extrémité de l'anus est connue nom de nom de guda ou le fondement; de lui, naissent les courants des humeurs dans tous les souffles vitaux des hom-

mes (13. 971). La respiration dissémine partout l'activité du feu : à l'extrémité du fondement, elle est repoussée, et, revenue en haut, elle donne un stimulant au feu (13. 972)... Tous les souffles vitaux du corps se maintiennent au milieu de l'ombilic (13. 973)... Le souffle de vie et la respiration s'étendent ainsi dans tous les hommes. » (13. 976 (1).

Ces paroles curieuses sont placées dans la bouche de l'anachorète Mârkan'd'êya, et données comme provenant d'un certain Dharma-Vyâdha; il en résulte que la vie est dûe à la présence et à l'action des souffles ou esprits vitaux, dont le plus important est sans doute vyâna, le souffle répandu dans toute l'économie (ou prân'a? l'air respiratoire); leur affaiblissement est cause des maladies; ils disparaissent à la mort. « Les souffles vitaux s'éloignent d'un corps qui a rendu l'âme » (v. 2602). Les diverses affections font mourir les hommes, de qui les souffles de vie seront alors exhalés (vii, 2113, 2118). Ailleurs, le héros Uttara s'écrie : « Mon âme est frappée de vertige... (iv, 1956) Les souffles de ma vie s'affaissent. » (vi, 1962) « Les souffles de vie m'abandonnent tout-à-fait. » (vi, 5, 348; vii. 328. 6. 425. 6. 553 et pas.) (2).

Aussi les ascètes sont-ils blâmés de leurs mortifications excessives, qui les tuent : « Il en est qui, fermant ces deux routes (de l'air inspiré et de l'air expiré) à l'air que l'on respire ou que l'on exhale, se livrent à la compression entière des souffles vitaux... (vi, 1022) Insensés, qui tourmentent l'ensemble des principes vitaux, d'où leur corps est formé. » (vi, 1432.)

Aux souffles vitaux sont subordonnés les éléments (dhâtu, धातु; birman *dhât*, ဓာတ်) et les humeurs : « le vent, sans cesse en mouvement, circule dans tous les êtres. » (iii, 16. 553) « Le

(1) La fin de la citation est renvoyée au paragraphe suivant.

(2) On remarquera que, toutes les fois qu'il a été possible, pensant éviter ainsi plus d'une erreur, nous avons expliqué une citation par une ou plusieurs autres citations empruntées au même texte.

feu, dit intérieur, est celui qui fait digérer les aliments dan les corps des êtres animés : il est connu sous le nom de Viçvabhuja (1) dans tous les mondes. » (III, 14. 146). — Varun'a (pron : Ouarounh'a ; οὐρανός), s'attribue la création des humeurs : « C'est moi, dit-il, qui suis le générateur des humides dans le corps des êtres. » (III, 16. 559) Ces humeurs, dont l'équilibre constitue l'état de santé, sont toujours en lutte, et se livrent « d'effrayants combats » (VI, 3. 736) : les maladies en sont la conséquence, variables avec celle des humeurs dont l'influence est accrûe ou amoindrie. Mais, l'on pouvait s'y attendre, il est d'autres affections, celles-là d'origine surhumaine, effets de la colère divine ou d'une vengeance d'anachorète, la philosophie brahmanique admettant en principe l'intervention incessante des pouvoirs célestes dans les affaires d'en-bas. « C'est de Brahma que sont nées les maladies des hommes. » (VII, 2. 113, 2. 118) « Le feu appelé Svana (?), grâce à qui, tourmentés par la douleur, sanglotent les hommes, est le fils de *Nis'kr'ti* (*l'Expiation?*), et cause les maladies. » (III, 14. 146) « Le royaume d'un méchant roi est infesté de maladies. » (VII, 3. 515.).

L'influence du physique sur le moral est bien connue des praticiens : leur premier soin est donc de prodiguer les consolations à leurs malades : (2) « D'abord, les médecins intelligents s'occupent de rendre la tranquillité à l'âme par des contes agréables, qui procurent du plaisir à l'homme ». (III, 70). « En effet, tel que l'eau contenue dans un bassin est échauffée par une boule de fer rougie au feu, ainsi le corps est consumé lui-même par les soucis de l'esprit ». (III, 71). Pour eux, et cette

(1) Epithète d'Indra.

(2) Rapprocher de l'aphorisme : « Guérir quelquefois, soulager souvent, consoler toujours ».

tradition se perpétuera dans la suite des âges, « la science vaut mieux que la pratique ». (VI, 1.313).

§ 3. L'anatomie macroscopique, et particulièrement celle des parties extérieures, est seule exposée par les auteurs de la Bhâratide. L'énumération des organes et des éléments organiques, bien que fastidieuse, doit pourtant nous arrêter, avec le tableau des formes physiques et des infirmités nombreuses, des monstruosités surtout, qui avaient laissé une empreinte profonde dans leur imagination poétique. Ainsi, durant le Kaliyuga (âge de fer), « les hommes naissent... nains, bossus, ayant de grosses têtes, eunuques, aveugles, sourds, les yeux louches ». (III, 13.735). « On a des cheveux gris dès la seizième année », (III, 12.685) ou bien l'on voit une corne croître sur le front d'un enfant, ce qu'on n'avait jamais rencontré auparavant. (III, 10.007) (1). Un type spécial, à signaler, est celui de Cikhandî, l'androgyne, qui « fut d'abord une femme; jeune fille au commencement de la vie, il devint un homme ». (V, 5.490). Sans doute, ce Cikhandî était-il né avec une verge non développée et des testicules restés dans l'abdomen; à l'âge adulte, l'une acquit les dimensions normales, et ces derniers descendirent dans les bourses. Il ne faut point s'étonner des longues descriptions, des çlôkas sans fin que le poète consacre à ce fait, surnaturel à ses yeux. Il nous entretient encore d'un enfant « qui naquit avec des membres tout flexueux... et pour cela fut appelé As't'âvraka (octies curvus); un bain unique, dans une rivière miraculeuse, le redressa.

Dans ces temps reculés, et si l'on excepte les anachorètes, la maigreur ne semble pas avoir été commune; à plusieurs reprises elle nous est dépeinte, et caractérisée par: « la chair, les veines, la peau desséchées (I, 1.570), les veines dessinées au

(1) Sans doute une tumeur osseuse.

dehors » (III, 474). ou encore « les chairs amaigries (des êtres) dénués de sang, vides de moëlle. sans entrailles, désarticulés ». (III, 8.746).

Enumération anatomique : Le crâne (1) (VI, 796) ; la colonne vertébrale (VII, 1.976) ; l'os temporal (VI, 5.397) ; l'orbite (VII, 1.976) ; la clavicule (VII, 531 et pas.) ; les sourcils (VI, 3.602) ; le bassin (VII. 1.976) ; les articulations (VII, 784 et pas.) ; les dents (VI. 1.798 ; VII, 6.660) ; les huit membres (2) (II, 224) ; le pouce. (I, 5.268) ; la peau (III, 14.663 et pas.) ; les cheveux (3) (III, 14.664) ; les poils (4) (III, 3.061 et pas.) ; les ongles (III, 14.222) : le gros orteil (5) (V, 7.349) ; les angles de la bouche (VII, 5.506) ; les lèvres (VI, 1.798) ; la langue (III, 14.663) ; le ventre (passim) ; les seins (II, 721 et pas.) ; les neuf orifices du corps [V. Upanisad's] (VI, 1.048) ; les cinq organes de sens (6) (III, 10.662 et p.) ; les nerfs de la peau (?) (I, 3.614) ; les pores de la peau (VI, 5.212) ; le ciel des yeux (cornée?) (III, 450) ; les organes creux (I, 767) ; le cœur (II, 709 et pas.) ; les veines (III, 474 et pas.) ; le foie (III, 14.222) ; la matrice (VI, 165 et pas.) ; le cordon ombilical (III, 14.351) ; les entrailles (VI, 1.793 et pas.) ; les taches naturelles (V, 1.225 *bis*) ; la moëlle (IV, 1.955 et pas.) ; la graisse (IV, 1.955) ; le sang (VII, 6.660 et pas.) ; le chyle (VI, 2.795) ; le pus, le phlegme, la bile (III, 14.221) ; la semence (I, 5,105 et pas.).

« Le récipient des viandes (estomac) est au-dessus du nombril, le récipient des aliments digérés au-dessous »... (III, 13.973). Toutes les veines partent du cœur, en haut, en bas, en travers

(1) A propos de Kâlî, ou Durgâ, épouse de Çiva, « déesse au collier de crânes », appelée encore Umâ, ou Pârvatî, déesse de la destruction.

(2) ?

(3) Cas d'une armée chauve, rapporté (VII. 4.730).

(4) Le Vanaparva cite le cas d'un guerrier, « environné de poils jusqu'à la naissance des ongles ». (III, 10.047).

(5) A propos d'une pénitente qui aurait passé plusieurs années portée sur l'orteil d'un seul pied.

(6) « Yeux, oreilles, narines, peau, langue ». (V, 963).

(III, 13.974). Par veines, il faut entendre tous les vaisseaux en général, car la distinction entre les artères et les veines proprement dites, ne sera établie, et d'une manière assez confuse, que dans Suçruta.

Encore que nous ayons affaire à un poème épique, l'embryologie, fait inattendu, n'a pas été passée sous silence, et les questions soulevées par le fragment qui va suivre, déjà posées nettement à cette époque, et sans doute pour la première fois, n'ont pas encore été résolues par la science contemporaine. Aussi rapporterons-nous ce texte complètement : « Douée de la saveur des fruits et du parfum des fleurs, (1) la semence accompagne le sang; elle est éjaculée par l'homme; le jour de leur mois arrive, et, versée au sein des femmes, elle y devient un fœtus (I, 3.609). *Celui qui arrive dans une matrice humaine s'y fait-il un autre corps ? ou vient-il au sein de la mère avec son propre corps ?* (3.611). *De qui reçoit-il ce qui différencie les corps, la taille, les yeux, les oreilles et le discernement ?* (3.612).

Le vent (répondit Yayati), élève au temps des règles la semence, imprégnée du suc des fleurs, jusqu'à la matrice, où le fœtus est conçu ; là exerçant sa puissance sur la matière, il augmente peu à peu l'embryon (3613). Ensuite, l'homme venant au monde et son corps à peine formé, met déjà son intelligence en œuvre, perçoit les sons avec les oreilles, distingue les formes avec ses yeux, les odeurs avec ses narines, les saveurs avec sa langue, les choses palpables avec les nerfs de sa peau, et affirme son existence par toute son âme ». (3614-15). Le contraste entre la clarté de ces vers, à peine obscurcie par place (3.613), et la confusion habituelle des doctrines, n'échappera point au lecteur.

En physiologie, il est fait mention de la digestion et de la nu-

(1) Actuellement l'on compare cette odeur à celle de la fleur du marronnier.

trition, de la circulation, de la respiration, de la sécrétion, et de la perception sensorielle. La digestion (III 8.820) est assimilée à une véritable coction (1), accomplie dans le corps par le feu ou principe calorique (III, 13.969); l'expulsion des excréments est attribuée à l'énergie du souffle vital (III, 13.965; lequel?). Les aliments sont réputés nécessaires à la vie, car « les créatures vivent par la nourriture », (VI, 964) tandis que « le jeûne donne la mort ». (III, 15.119). « L'homme, composé d'un onguent de chair et de sang, s'exténue en ne mangeant pas (2) ». (III, 13.452).

Faut-il voir l'idée de la circulation, dans ces lignes : « Toutes les veines (vaisseaux)... stimulées par les... souffles vitaux portent les breuvages et les vivres dans toutes les parties du corps ? » (III, 13.974-6). On pourrait le discuter, mais en tout cas il paraît évident, (à moins d'une erreur formelle de traduction), que la notion rudimentaire de la nutrition intime, du rôle nourricier du sang est ici au moins en germe. De plus on trouve une allusion aux fonctions du cœur, sans les préciser. (VI, 1.487).

La respiration (VI, 1.487) est envisagée comme très importante; « elle dissémine partout l'activité du feu » (III, 13.972); il est des ascètes qui « vivent d'air seulement » (I, 1.567). [Ce n'est pas une simple métaphore]. Les deux temps, inspiration et expiration, sont parfaitement distingués; mais le rôle du poumon est méconnu, et le nom même de l'organe ne s'est pas présenté à nous.

Si le mécanisme des diverses sécrétions s'est dérobé forcément aux médecins de la période héroïque, ils en ont consi-

(1) « Sauve promptement ta personne avant que la chaleur de mon estomac ne l'ait digérée », dit Garud'a, l'oiseau de Vis'n'u, à un Brahmane qu'il avait avalé par mégarde. (I, 1344.)

(2) Le contraire est exprimé précédemment. (III, 13.447) ; mais l'auteur a sans doute voulu seulement dire qu'on pourrait vivre quelque temps sans nourriture.

gné les produits et les effets, avec le plus grand soin. « La semence virile est éjaculée par l'homme » (I, 3.609), nous dit le premier livre (आदिपर्व); des expressions analogues se retrouvent çà et là dans l'épopée (I, 2.210, 2.380, 4.187 et pas.). De la sueur il est question dans plusieurs épisodes (VI. 4.068): « la sueur inonda tous les tiens » (III, 16.478; VII, 1.581); la moiteur, qui en est le premier degré, est également fait d'observation (V, 3.448). Sous l'influence de la peur, « la peau se déssèche » au contraire (VI, 859). — Le nom de l'urine ne revient pas souvent sous le pinceau de l'écrivain (VII, 2.594), (III, 2.256; 10.329; V, 3.493), pas plus que la salive (VII, 2.594), les larmes (III, 2.270) et la bile (III, 14.221).

L'horripilation des poils est considérée comme l'effet de la plupart des émotions qui peuvent nous agiter. « Tout son poil se hérissa de plaisir » (I, 3.892 et pas), de joie (III, 3.061 et pas.), d'admiration (I, 4.061 et pas.). d'étonnement (III, 11.274 et pas.), d'épouvante (VI, 2.513 et pas.), d'horreur (IV. 1.245). Celle-ci produit encore l'enchaînement ou paralysie des membres inférieurs (VI, 4.068) l'égarement des yeux (vacillants), et la sécheresse de la bouche (VII, 1.581), le tremblement des cuisses (IV. 2.249), le tremblement général (VI, 4.068), parfois la sueur (ibid), la pâleur du visage (VI, 4.156) et enfin « excrementi et urinœ demissionem » (III, 10.250). Elle empreint sur la physionomie (des soldats) un air de malades. (VII, 3.909).

Les organes des sens, au nombre de cinq (1), (III 10.662), sont appelés « les demeures de la science » (V, 963). « Tout ce que l'on nomme le distinct est créé par eux » (III, 13.931). Sans revenir sur ce que nous avons écrit au § de l'embryologie, nous emprunterons à un des chants les plus célèbres du Mahâbhârata, la Bhagavadgîtâ [भगवद्गीता] ou « chant du Bienheureux »,

(1) Oreilles, yeux, toucher, goût, odorat.

cette courte théorie de la perception, digne d'être exhumée : « Une portion de moi-même (c'est Bhagavat qui parle), qui est la vie et qui est éternelle... habitant dans l'esprit, les oreilles, les yeux, le toucher, le goût, et l'odorat... se met en rapport avec les objets des sens ». (VI.1389-1391). On admettait donc, contrairement aux démonstrations de la science actuelle, que les sensations, au lieu de n'être perçues que dans tel ou tel point du cerveau, l'étaient déjà dans les organes récepteurs eux-mêmes, où le souffle vital venait subir l'impression immédiate des agents extérieurs

§ 4. — Nous avions songé d'abord à faire rentrer le § du diagnostic et de la séméiotique dans la pathologie; après réflexion, malgré sa faible importance, nous avons jugé préférable d'y consacrer quelques lignes à part. — Le malade est « pâle, maigre », sa « fraîcheur s'est fanée » (I. 4026); ou bien il est jaune, abattu (II, 1728), le visage sans couleur (III, 10.994). Il « repousse les aliments » (III, 253), il est « gravement plongé dans l'indifférence des choses (III, 398), insensible aux plaisirs, en proie à la souffrance (V, 1328), gémissant » parfois « les yeux rouges de pleurs » (III, 2270). On en voit que « la maladie accable », auxquels « il est impossible de se lever » (III, 11.173), et qui sont « semblables à des morts » (V. 1326); d'autres dont « les membres fléchissent », que « le tremblement agite », et « dont les poils se hérissent » : c'est le frisson de la fièvre (VI, 858-9, VII, 2854). Il en est enfin qui « se convulsent sur la terre, sous les tortures qu'ils ressentent » (VI, 3954). La syncope est fréquente chez ceux qui sont délicats de constitution (III, 10..987).

Les malheureux « qui ont bu du poison » (VI, 3362) éprouvent « différentes convulsions »; « qui a mangé un fruit encore vert » a des sensations de brûlure dans l'estomac (V, 4143). Des

noyés, retirés d'un lac peu de temps après la submersion, bien que morts, « n'offrent pas en eux de changement..... Ils ont dans leur visage une brillante couleur » (III, 17.312-3), de même que ceux qui ont bu d'une « eau infectée par le poison » (III, 17.312). Les traits n'ont subi également aucune altération chez les fulgurés : « (L'anachorète) Triçisaras tomba sur la face de la terre, frappé violemment sous l'atteinte du tonnerre..... La tête du foudroyé paraît en quelque sorte respirer sur la plaine ». (V, 252-4).

§ 5. — Dans un poème qui met en lice et nous montre se heurtant les uns aux autres des millions (1) de guerriers de contrées différentes, l'on peut prévoir qu'une place d'honneur est réservée à la chirurgie et aux sciences accessoires : c'est ce qui arrive en effet pour la Bhâratide, et nous donnerons à cette section tout le développement qu'elle comporte, en évitant autant que possible les incursions sur le domaine de la médecine militaire, dont l'exposé suivra en son temps. — Commençons donc par les généralités : les cicatrices ne sont mentionnées qu'une fois (VI, 7605), au sujet d'une armée de preux, qui « tous portaient les cicatrices des batailles ». — Les blessures les plus communes sont les plaies de l'abdomen, par instruments tranchants, avec hernie de la masse intestinale (VI, 1793 et p.), les plaies de la région lombaire (ibid), les mutilations des bras ou des cuisses, des pieds et des mains (XVIII, p.), la section de la tête à son union avec le cou (VI, 2518, XVI, ch. 3, et p.), les plaies articulaires (VI, 4034 et p.) et celles de la poitrine (VII, 1687 et p.). les plaies contuses de toute région (VI, 4377 ; XVII ch. 3 et p.). — Leurs complications principales sont, les

(1) Il faut évidemment ici faire la part de l'exagération poétique ; néanmoins il est hors de doute que les armées de l'Inde héroïque, avec les éléphants, les cortèges et les impedimenta qu'elles traînaient à leur suite, avec les chars dorés et les étendards étincelants des guerriers, étaient plus imposantes par l'aspect, sinon par le nombre, que celles de l'Europe moderne.

unes, tardives : infection putride (?) suppuration, puanteur (1) (v, 2276); les autres, immédiates et plus redoutables encore : hémorragies. Il y en a d'innombrables exemples : « Une forte pluie de sang échappée aux veines » (III, 11.712-3) arrose le sol, ou bien « les membres déchirés de verser le sang » (III, 12.129), « le sang était versé des veines de l'homme » (VII, 1397), « les têtes tranchées versent le cruor à flots » (VII, 1566, 6347; III, 824-5), « le sang chaud apparaît sous la blessure » d'une flèche (VII, 2089). Ces hémorragies s'accompagnent en général de « toute la fatigue, toute la défaillance, tout le frisson » que causent « de larges blessures » (VII, 3740). Plus bénin est l'épistaxis, dont un cas est fourni par le roi Yudhis't'hira, blessé par un dé que lui lance au visage le roi Matsya : « Le sang ruissela de son nez » (IV, 2209). Pas de traitement; Draupadî (2) prit seulement « un vase d'or, rempli d'eau, et reçut le sang qui s'écoulait de ses narines » (IV, 2211). Duryodhana, « blessé d'une flèche » et « qui vomit le sang », Bâli, blessé au cœur et qui vomit de sa bouche un fleuve de sang » (Vaka, I, 6294), nous donnent enfin deux observations d'hématémèse, (IV, 2100; III, 16.128-9) [ou d'hémoptysie; difficile à préciser].

Les blessures par instruments piquants proviennent des flèches ou des dards (3) (III, 824-5) trempés dans l'huile de sésame pour les rendre plus pénétrants. Un dard frappe au cœur le roi Çâlva (III, 709) » qui s'évanouit. « Le cœur fendu par ce trait » (III, 16.129) nous semble une hyperbole, bien que les javelots fussent lancés avec la plus grande force et munis souvent de pointes en forme de croissants. Ailleurs, c'est « la flèche d'Ar-

(1) « Tu as conduit la blessure en q. q. sorte à la puanteur ». Nous citons ce vers, comme plusieurs autres, bien qu'il soit pris par le poète dans le sens figuré, parce qu'il indique que les notions auxquelles il y est fait allusion étaient connues à l'époque de la composition du Mhbh. (Toujours sous toutes réserves de traduction).

(2) épouse des cinq fils de Pâu'd'u.

(3) « Brahma se piqua le pouce avec une pointe..... Aussitôt, de la blessure, sortit une cendre semblable à de la neige. » (III, 6.095-6). Nous renonçons à expliquer ce passage.

juna » qui, ayant rompu la cuirasse de Karn'a, s'enfonce dans son corps, et « le tourmente d'une vive douleur » (IV, 1948-9); aussi perdit-il connaissance. Les points les plus exposés sont : la région claviculaire (III, 813; VI, 2697 et p.), la surface présternale (VI, 2861), les articulations (V, 7155 et p.); ainsi Bhîmasêna, frappé entre les deux seins, s'affaisse et « tombe dans le délire », puis « dans la stupeur » (VI, 2832-2860). Un autre guerrier est transpercé « à l'endroit de la clavicule » (VII, 1687).

Un genre voisin de ces lésions, les piqûres ou morsures d'insectes, rentrent naturellement dans la même catégorie : la piqûre des mouches (III, 9972-18.897), celle des cousins (18.897), des moustiques (VII, 2239-2400), sont successivement passées en revue. — Les morsures de serpent [नाग, nâga], ont aussi préoccupé, presque obsédé l'esprit des auteurs, dès les premiers épisodes de l'épopée : c'est qu'elles ont toujours été représentées en grande proportion dans les statistiques nécrologiques de l'Inde. Ici, le père du roi Janamêjaya, « mordu par un serpent à l'âme impure, tombe dans la mort, comme un arbre sous le coup de la foudre » (I, 838). Là, c'est la jeune Pramadvarâ, qui est victime d'un amphisbène (?); mais le tableau vaut la peine d'être retracé :

« Elle ne vit pas un long serpent... et pressa de tout son poids le reptile. La bête, excitée par la mort, de plonger profondément ses dents imprégnées de poison, dans le corps de la belle étourdie. A peine eut-elle été mordue qu'elle tomba aussitôt sur terre, sans couleur, son éclat effacé. Les cheveux épars, inanimée... tuée par le venin du serpent, cette vierge à la taille fine semblait endormie sur la terre... belle dans sa pâleur, comme un lis blanc ». (I, 950 à 956).

Bhîma, l'un des fils de Pân'd'u, est encore « mordu cruellement par de nombreux reptiles au subtil poison, aux longues dents, à l'excessif venin », au poison *mobile*. » (I, 5018-9).

Aux coups d'épée, aux glaives, aux haches (VII, 6608), sont

dûes les plaies par instrument tranchant (1), qui sont horribles : les organes vitaux sont déchirés » (VI, 2285) « les têtes abattues », les bras tranchés (VI, 4034, XVI, pas.) « se convulsent » à terre, par milliers (VI, 2517), « les membres sont en lambeaux », (VI, 3753), « l'os temporal » atteint (VI, 5397), « les entrailles répandues » (VI, 1793), « le dos taillé en pièces », les yeux crevés, les flancs perforés (VII, 799). Les blessés crient (VI, 2285) et tombent en syncope (VI, 3691). Les troncs décapités jonchent le sol des champs de bataille (VI, 4.167). — La persistance des attitudes après la mort, chez les hommes dont le trépas a été instantané, est décrite en plusieurs passages, et témoigne d'une observation quasi scientifique. « *Les plus vaillants guerriers, la tête enlevée, se tenaient encore, levant leurs arcs, et serrant l'arme saisie* ». (VI, 2518). « *Le tronc du corps se tient... appuyé sur l'arc* (2) » [*Aprés la décapitation*]. (VII, 3160). *Les têtes « mordent de colère la coupe de leurs lèvres* ». [सन्दष्टपुटैस्] (VII, 1566)

Une distinction générique est établie entre les blessures des troupes à pied et celles de la cavalerie : « Les cavaliers tombaient sans vie, les yeux sortis de l'orbite et les entrailles répandues (VII, 783), hors de leur bassin, montrant les dents, la langue pendante » (VII, 1973). Les fantassins au contraire, « les membres coupés, la jointure de l'os à l'articulation tranchée... gisaient misérablement occis » (VII, 784) ; la direction et la force des coups expliquent parfaitement ces différences.

Le traitement des plaies, étant donné l'insuffisance numérique des chirurgiens, était d'une extrême simplicité : les guerriers, la nuit arrivée, de retour dans leurs quartiers, s'étant retiré du corps les flèches, » baignaient leurs blessures de « différentes eaux » (VI, 3483) et sans doute y appliquaient un

(1) A côté, cas d'Ekalaya, qui, sur la demande de Drôn'a, s'ampute volontairement le pouce. (I, 5268).

(2) Il semble donc évident que les armes d'alors, malgré leur imperfection, étaient déjà susceptibles de provoquer la mort la plus brusque.

pansement sommaire, à base de simples (III, 16.470).— Pour les chefs et les rois, c'était autre chose, si l'on s'en rapporte à quelques çlôkas du Bhîs'ma Parva (VI, 5745-9). « Des médecins, versés dans l'art d'extraire les flèches, instruits avec soin par des maitres habiles, s'approchèrent, munis de leurs instruments... A leur aspect Bhîs'ma dit : Traite avec douceur ces médecins et congédie-les, après que tu les auras gratifiés d'un riche don... Dans l'état où je suis qu'ai-je à faire ici de médecins ?... Duryôdhana de congédier les médecins, après les avoir honorés, suivant qu'ils en étaient dignes. »

Les géants en présence ne dédaignaient pas, leurs armes jetées, de s'en remettre à la seule force de leurs bras athlétiques, et de s'enchaîner dans des étreintes souvent mortelles : les écrasements entrent donc pour une notable part dans les lésions qu'il nous reste à parcourir. « Vaka, écrasé sous Bhîma », baigné de sang, « a le corps et les flancs brisés. » (I, 6.295). A chaque instant s'élève dans les combats le bruit des chairs broyées, triturées (III, 11.516), et des os rompus (III, 1607, 8874), mêlé à des soupirs de suffocation; les victimes tombent, sans respiration, sans mouvement » (III, 1613). Les bras, la clavicule sont brisés (VI, 1705), la tête broyée par les pilons, ou arrachée, (1) (III, 11.520) les membres écrasés par les massues (VI, 2795, 4.377) ou « les leviers de fer » (VII, 531), Les Ràxasas, véritables vampires,» déchirent la peau et brisent la moëlle épinière » (VII, 1.976), pour sucer le sang, la graisse et la moëlle des héros.

Notons en passant un cas de fulguration, celui de l'anachorête Triçirasas (V. pl. h.).

En dehors des plaies et blessures, nous ne rencontrons dans la Bhâratide que très peu d'affections chirurgicales : la réten-

(1) Une tête arrachée par Bhîma-sêna, roule encore les yeux et mord ses lèvres, au dire du poète.

tion d'urine et des matières fécales est signalée dans l'armée d Çaryâti, qui en « ressent une extrême souffrance » (III, 10.330) : c'était d'ailleurs l'effet d'une vengeance céleste. L'hydropisie (III, 14.664), l'albinisme (?) (ibid) (1), l'impuissance, la cécité, la surdité (I, 8.215; III, 14.664) complètent ce maigre bagage.

L'ophtalmologie est un peu plus riche. La légende d'Upamanyu, si elle ne nous apprend pas grand'chose au point de vue médical, met en relief cependant la valeur attribuée aux invocations divines et à l'influence durable des Açvins : « Upamanyu, un jour, mangea des feuilles de çrâvan'â [श्रावणा, Colotropis gigantea]. Le suc, d'un goût amer, âcre, piquant comme le verre, de ces feuilles mangées, attaqua ses yeux ; il perdit la vue..... » (I, 711-2). Un solitaire lui dit : « Chante les deux Açvins, qui sont les médecins des dieux; ils te rendront la vue..... (I, 717). Les Açvins donnent au malade un gâteau qu'il mange de suite et qui lui rend la vue (I, 729 à 734). Le IIIe chant (450) mentionne la déchirure du ciel des yeux, (cornée?) — Ailleurs, l'eau est vantée, pour éclaircir et fortifier la vue : « les yeux (2), lavés avec de l'eau..... devinrent en un instant le siège de facultés supérieures » (III, 16.478). Enfin, dans la bouche d'un sage, une bonne précaution d'hygiène oculaire : « Toujours sans mal aux yeux, j'évite de faire un long séjour au milieu des ordures et dans les privés. » (III, 14.676).

§ 6 — Nous allons examiner à présent les données relatives à la gynécologie, à l'obstétrique, et aux rapports des deux sexes : La menstruation (ऋतु, r'tu), l'impureté qu'elle entraîne, et les cérémonies purificatrices qui viennent y mettre terme, occupent de nombreuses çlôkas: c'est presque toujours Kr's'n'â-Drau-

(1) « la blancheur de la peau décolorée ».
(2) (de Laxman'a et de Râma).

padî qui est en cause, « souillée des impuretés de son mois (1), (I, 144-5), affligée de son mois » (II, 2.638), ou « couverte de sang par l'effet de sa jeunesse » (III, 17.023), et ne portant qu'une robe (II, 2.258), sans doute afin que le lavage soit plus rapide et plus commode. Les femmes ne pouvaient, pendant la période menstruelle, toucher au feu de l'agnihôtra (III, 14.203-14.207; V. pl. l. hygiène); mais, ce qui est plus curieux, c'est que l'époque des règles, caractérisée mentalement par l'exagération des sentiments affectifs (I, 3.456; 746, et p.) était considérée déjà comme le moment le plus favorable à la conception. (I, 2.371) Aussi tous les maris devaient-ils alors s'approcher de leurs épouses, et c'était un crime de ne pas le faire, (I, 3.456, 3.457; 3.409), même de la démence (VII, 704; 2,762); semblablement, la femme, « à chacune de ses époques sanguines, ne (devait) pas fuir le commerce de son époux » (I, 4.740). — « Ta semence ne peut être sans fruit, (I, 4.183), ta semence ne coulera pas inutilement!, » dit une anecdote de l'Adivam'çâvatâran'a (I, 2.371, 2.384), que nous ne nous croyons pas permis de raconter ici; — « ce jour (du mois) est..... celui propre au but du mariage ». Il va sans explication qu'avant tout rapport la femme se soumettait à de soigneuses ablutions, à des bains répétés, dont le détail ne nous est point ménagé. « Quand l'époque sanguine du mois fut arrivée..... (on) fit entrer l'épouse dans un lit, au sortir du bain ». (I, 4.724). — « Viens, purifiée de ton mois· le 8ᵉ ou le 14ᵉ jour de la lune..... » (I, 4.712)..... « Au jour des règles, (épouses), baignez-vous pour le pum'savana (पुंसवन) (2) (III, 1 ,060). — Le Sambhava (Origine), nous enseigne que les relations conjugales doivent cesser entre la femme gravide et son mari ou tout autre homme, mais il ne

(1) Çarmis'thâ (I, 3.402) —, la femme du brahme Vêda (I, 745), diverses veuves (II, 2.640) Girikâ (I, 2.371).

(2) Fête religieuse intime que l'on célébrait lorsqu'une femme présentait les premiers signes de la conception.

spécifie nullement à partir de quel instant de la grossesse : » Je suis enceinte (dit Mamatâ).— c'est chose impossible de mettre ici deux enfants. » (I, 4.181, 4.183, 4.186). Nous regrettons que les termes licencieux de l'historiette nous en interdisent formellement la reproduction (1), car elle montre assez clairement que, pour les autorités religieuses et scientifiques de ce temps, la fécondation s'opérait par la pénétration du liquide spermatique dans la cavité utérine elle-même. (I, 4.188-9). La preuve du contraire est acquise aujourd'hui.

La durée normale de la grossesse est évaluée à dix mois : « la femme enceinte porte dix mois. » (III, 10.667; 13.637). Si nous remarquons que ce sont des mois lunaires, plus courts de 3 à 4 jours chacun que ceux de nos calendriers d'Europe, il n'y a dès lors aucun écart avec les chiffres admis par l'obstétrique.

Les douleurs abdominales de la gravidité n'ont point été oubliées : « Sujatâ (était) pressée par les douleurs de cet enfant, qui croissait dans son sein. » (III, 10.609) « Son ventre distendu par la grossesse tenait Gândhârî dans les souffrances. » (2) (I, 4. 520)

Dans le Kr'tayuga (âge d'or), « les génisses vêlaient et les femmes accouchaient en leur temps; » (I, 2749) les enfants, « enveloppés dans le sein de leur mère » (I, 988), venaient au monde « au moment naturel. » (II, 711). Il n'en fut plus ainsi à l'âge de fer, où survinrent tous les accidents, toutes les complications. Alors des épouses, dont les grossesses avaient tou-

(1) Nous ferons la même observation touchant d'autres récits ayant trait à la fécondation par la semence humaine d'une Apsara changée en poisson (I.2.384 et seq.), ou d'une jeune fille métamorphosée en gazelle (I, 4.562 et seq; I, 3.811 et seq; III, 10.003), ou des contes de Çaradvat, de Bharadvâja (I, 5.078, et seq; I, 6.341)..... Le lecteur doit être avant tout respecté, dans une œuvre médicale, comme ailleurs.

(2) Cas intéressant : Gândhârî, « deux années, porta le fruit déposé en elle. « I, 4.492). Employant des moyens abortifs, se frappant à grands coups sur l'abdomen, elle en fit sortir « une masse de chair compacte » (4.494). Ce n'était peut-être qu'une tumeur solide de l'utérus.

jours été simples, « accouchent de quatre ou cinq filles » bien développées (VI, 74), ce que l'on ne peut croire qu'avec peine. Des primipares, « des mères qui ont déjà des enfants, accouchent de peur ». (VI, 69) Leur sensibilité dépasse cependant parfois les limites ordinaires, car des cris violents suffisent pour que « tous les fruits des femmes enceintes s'échappent de leur sein. » (II, 932) ; un accès de colère produit le même effet (I, 892). « L'indignation de la mère fait tomber le fruit... » ; et l'on voit des « embryons de six mois,... enfants nés avant terme, de qui la force, l'énergie, la vitalité (sont) supprimées. » (I, 3836). C'est ce qui arrive à Uttarâ, fille de Virâta, qui « fut mère d'un fruit mort avant sa naissance. » (I, 3835).

Rien ne nous autorise à penser que les mères étaient assistées de sages-femmes ou d'accoucheurs, pendant le travail, car aucun fragment, à notre connaissance, n'élucide ce point : les épouses de condition, les jeunes filles déchues de leur virginité, n'avaient recours habituellement qu'à l'aide de leurs suivantes, ou à des personnes quelconques, dépourvues de savoir et de pratique spéciale.

L'enfant étant né, le cordon était sectionné solennellement par un brahmane : « Ce fut le révérend Adr'çyanti qui fit lui-même la scission du cordon ombilical et autres cérémonies. » (I, 6793 ; 8047). « Viçvâmitra récita les prières pour la scission du cordon ombilical. » (I, 14. 351). La mère, le plus souvent, nourrissait elle-même, de son propre lait, sa progéniture. « Les deux mères, flétries par l'accouchement, les seins remplis de lait (II, 721), s'empressèrent d'abreuver (leur enfant) avec les ruisseaux de leurs seins. » (II, 726). Mais il y avait également des nourrices mercenaires. « Veuille bien nous accepter pour tes nourrices... nous (qui avons) les seins gonflés, qui sommes troublées par notre lait (1). » (III, 14.362). Pour ce qui concerne

(1) Fièvre de lait ?

les purifications *post partum*, le lecteur voudra bien se reporter au § 10 (hygiène).

Lorsque l'expulsion du fœtus se laissait trop attendre et que les souffrances leur devenaient intolérables, les épouses courageuses n'avaient pas crainte de mander un praticien habile, et de faire pratiquer sur elles l'opération césarienne : le mot est prononcé, si impropre qu'il soit, et quelque *tolle* qu'il puisse soulever. Le doute n'est guère possible ; nous en avons rencontré deux observations, la première éminemment primitive (et dans un épisode qui est, probablement, l'un des plus antiques du poème), la seconde entourée d'un merveilleux qui n'exclut pas, toutefois, la possibilité du fait. « Un long espace de temps s'était écoulé, et la reine n'avait pas encore mis au monde son enfant. Alors cette illustre femme se fit ouvrir le ventre au moyen d'un caillou. » (I, épisode de Caitraratha, चत्ररथ 6.790); avec le récit de la grossesse de Yuvanâçva, (1) nous retournons aux temps védiques, où florissaient les mythes d'hermaphrodites et de mâles gravides. Si le sens caché se dissimule à nous, le médecin ne peut choisir qu'entre deux diagnostics, également problématiques : tumeur abdominable, ou erreur de sexe. Nous émettons donc prudemment les réserves nécessaires : « Les célestes Açvins, ces excellents médecins, entrevirent l'enfant à naître, arrivé le temps des couches, dans le ventre de Yuvanâçva, et en pratiquèrent l'extraction des entrailles mêmes de son père ». (VII, 2.274).

Chez les Hindous comme chez les Hébreux, et pour des raisons analogues, une postérité nombreuse était le rêve et l'honneur des époux : la stérilité (2) passait donc pour la plus déplorable

(1) Roi de la dynastie solaire. Ce cas ne serait-il placé ici que par une méprise d'interprétation, qu'il conserverait encore quelque valeur au point de vue de l'histoire de la chirurgie. (Laparotomie).

(2) Confondue généralement avec l'impuissance.

infortune, et pour l'effet d'une malédiction divine ; les législateurs la regardaient d'un mauvais œil. Dans le Mhbh°, les gens stériles ne tarissent pas de lamentations. « Tourmentée de voir mon époux affligé du mal de la stérilité, le jour de mes règles arrivé, je m'unissais avec lui, dans l'espérance d'un fils ». (I, 609). « J'ai perdu la faculté d'engendrer, elle fut détruite en moi jadis ». (I, 4.670). Les eunuques (VII, 5.427 ; 5.786), les impuissants, font entendre aussi leurs doléances : la perte du désir (प्रहार्षे prahârs'a, *erectio*) les laisse inconsolables (I, 4.[illegible]8 Le célibat (1) est interdit et méprisé : « Sauve-moi d'une stérilité que proscrit la loi », dit la jeune Çarmis'thâ à son bien-aimé (I, 3.417), car « il faut que je me choisisse un époux ». (I, 3.404).

Voici enfin quelques règles et maximes générales relatives à la conduite des époux et des adolescents : « L'homme (ne doit) voir la femme que par devoir, et non par amour, hors de la saison » (I, 2465). « Personne (ne doit) voir une femme avant qu'il (soit) arrivé à l'âge d'homme ». (I, 2471). « La continence est le premier devoir ». (I, 6506). Que « les hommes... souffrant de maladies, trouvent un soulagement dans leurs épouses ». (I, 3037). « Il n'existe, dans toutes les douleurs, aucun remède, que les médecins estiment égaler une épouse ». (III, 2325).

§ 7. Il s'en faut de beaucoup que la Bhâratide soit très utile à l'histoire de la pathologie médicale ; à peine si l'on y découvre çà et là quelque fait isolé, douteux, ou même un simple nom. L'esprit des auteurs, fidèle à la tendance et à la nature du sujet, s'est tourné vers un tout autre horizon, et n'a cité qu'accessoirement, comme des fléaux, des menaces ou des châtiments, un petit groupe de maladies, la plupart reputées incu-

(1) Serait-ce une allusion au célibat que ce vers incompréhensible : « Tu sais cacher ta semence comme Vâlmiki » ? (I, 2.110).

rables. — La fièvre, avec son frisson (VII, 2584) nous a déjà occupé; la céphalalgie revient plusieurs fois, et on lui reconnaît diverses causes. Le katuka (कटुक, Echites anti-dysenterica?) cause «le mal de tête». (V, 789). La fatigue que Satyavat (1) éprouve après avoir fendu du bois, toute ruisselante de sueur, lui procure une « douleur dans la tête »; il lui « semble qu'on (lui) perce la tête avec des lances ». Elle s'endort, et la guérison est opérée au réveil. (III, 16.748 à 51 ; 16.888). — La consomption n'est pas souvent citée (I, 8.141 ; II, 1933); le terme de « phtisie » paraît avoir reçu une signification équivalente (III, 291). Duryodhana, qui veut se suicider, prononce en effet ces paroles : « Je me donnerai une phtisie en me refusant tout breuvage à moi-même ». — Quant à la dysentérie, dont il est question dans les entretiens de Mârkan'd'êya, c'est une affection assez mal déterminée, des voies digestives : « Empêchés par une maligne dysentérie, (les hommes) ne peuvent prendre aucune nourriture... Le mal leur interdit les aliments. » (III, 13.859). — La consomption pulmonaire est la maladie prédominante, rebelle à tout traitement : « Malgré... ses efforts, joints à ceux des plus habiles médecins », le roi (2) mourut. « Une consomption pulmonaire le saisit, encore tout jeune. » (I, 4142-3). « Au milieu de l'amour (3), Vyas'itâçva fut pris d'une consomption pulmonaire; au bout d'un temps qui ne fut pas long, il descendit au tombeau. » (I, 4696-7). Ou bien, c'est « un brahme. d'une bien grande faiblesse, affecté d'une consomption pulmonaire » (III, 10.720-723 ;). — Un seul cas de mort subite, par suite de syncope émotive, est consigné : « Epouvantés, de nombreux guerriers, abandonnant leur existence chérie, tombèrent sur le sol de la terre ». (VI, 4558. — Il est assez facile de recon-

(1) Mère de Vyâsa.
(2) Vicitravîrya, fils de Çântanu, de la 22e dynastie lunaire.
(3) L'affection est attribuée aux excès vénériens.

naître la démence (1) dans les symptômes suivants : « La folie vient de la colère, de la folie procède le trouble de la mémoire, qui donne naissance à la perte de l'intelligence, et, la raison perdue, l'homme périt ». (VI, 941). Cet autre tableau dépeint nettement la manie : « que les hommes soient insensés, qu'ils aient la connaissance perdue, qu'ils s'agitent, dorment, flottent çà et là, vomissent, urinent, toujours pleurent et rient. » (V, 3493) (2).

§ 8. — Comme préambule à la thérapeutique, quelques mots concernant les pratiques superstitieuses et magiques indiquées dans le Mhbh° à titre de traitement efficace des affections de tout ordre, ne seront point, croyons-nous, hors de propos : nous ne nous y attarderons que très peu. « Pour écarter les maladies....., il faut se rendre favorables les mauvais génies, par des ablutions, des fumigations, des onctions de collyre. » (III, 14.498; 14.528). Pour un duel, « l'archibrahme » qui assiste les combattants se munit « des médicaments les plus efficaces, des amulettes (निवृती, nivr'tî) et des charmes (वेदनानि, vaidanâni), ainsi que d'un médicament tonique (रोचन, rôcana) (II, 892). — Le roi Parîxit, menacé de mort, « réunit de tous côtés les plus savants brahmes dans l'art de guérir par les incantations » (I, 1754) ; il se défend « de toutes ses forces avec..... des prières mystiques et des antidotes (I, 1786-7) ; mais le docte Kâçyapa, qui, pour le guérir, fait un long voyage, visant à obtenir de grandes richesses, est impuissant à le préserver de la mort (3). — Parmi les « formules célestes » répandues, et les sortilèges sans nombre (III, 16.470), il en est auxquels on attribue la propriété de donner la fécondité aux formes stériles, d'engendrer par l'in-

(1) Paralysie, citée (I, 3215).
(2) Ce fragment est regardé comme une intrusion.
(3) Il avait été mordu par un serpent.

tercession divine des enfants au sein des vierges : « L'anachorète donna à la jeune fille (Prithâ) un mantra accompagné de magie..... et dit : « Quel que soit le dieu que tu fasses venir par la puissance de ce mantra, tu obtiendras un fils de sa puissance ! » (I, 4.386-7).

§ 9. Cette digression sur le territoire de la magie terminée, entrons dans un domaine plus rationnel et plus scientifique, bien qu'encombré parfois de prescriptions suspectes, vestiges du passé. L'ambroisie en effet (amr'ta, अमृत, ἄβροτος, ἀμβροσία) est toujours mise au-dessus des plantes médicinales (I, 263), dont les propriétés miraculeuses sont cependant célébrées par cent hymnes védiques. On n'attribue le mérite des herbes kuça (कश, Poa cynosuroides; V, 1196), leurs vertus purificatrices, qu'à ce qu'elles ont touché l'ambroisie (I, 1544). Les médicaments employés dans l'Inde ancienne (VI, 5817), du moins ceux vraiment dignes de ce nom, sont à peu près tous d'origine végétale. « Que l'homme guérisse les maux du corps par les simples; c'est là en effet le pouvoir de la science. » (III, 14.079; II, 223). Les rois et les médecins font provision de plantes (I, 1754), auxquelles on ne ménage pas les éloges : « simples divines » (II, 300), « simples de la plus haute vertu » (II, 1862), puissantes plantes annuelles (III, 11.890), « simples qui repoussent la mort » (III, 13.856), « remèdes les plus efficaces » (V, 1391) « simples salutaires (VI, 1185) capables de neutraliser tout poison. » (I, 5057). Dans leur foule, on distingue le Kuça, l'Ambuja [अम्बुज, Eugenia acutangula], si estimée qu'on en fait des présents (II, 1862), le fruit du jujubier (III, 7052; कोलि, Kôli), la Viçalyâ [विशल्या, Convolvulus turbith], qui est utilisé pour le pansement des blessures (III, 16.470), et des « herbes phosphorescentes » indéterminées (V, 2471), le Kâlâmra (Mangifera indica?) dont le suc « pro-

cure une éternelle jeunesse » (VI, 272), le Rocana [रोचन, Andersonia rohitaka), qui est un tonique inappréciable (II, 892), dont les guerriers boivent la liqueur avant de partir pour le combat. — Ces herbes peuvent croître presque en tout lieu, dans ces jungles qu'un écrivain contemporain baptise : laboratoires des infernales texicologies ; mais celles-là seules ont réellement du prix, qui ont été cueillies sur les flancs des montagnes renommées, en tête desquelles vient le mont Méru à la haute cime (1), qui « stille les plantes médicinales » (III. 11.890 ; VII. 2411), puis le versant septentrional du Kailâsa (II, 1862), le Gandhamâdana (montagne des parfums), (V, 2471), et l'Himavat (Himâlaya). — Après les simples, les eaux, — dont les bienfaits sont dûs en partie, à ce que l'on peut présumer, aux substances minérales qu'elles tiennent en dissolution. « Les eaux sont pleines de vertus » (IV, 935). Ici, c'est un enfant rachitique qui entre dans la rivière Samanyâ et dont les membres noueux se redressent aussitôt (III, 10.689) ; là, nous voyons l'un des fils de Pân'd'u descendre dans « un étang rempli d'une eau claire, belle, légère, à la saveur d'ambroisie » (III, 11.335), boire de cette eau, et en recevoir un nouveau courage avec une plus grande vigueur (III, 11.390-1) ; d'autres étangs renferment le contre-poison des morsures de serpents (III, 8085) ; ou bien encore l'eau, sous forme de lotions, sert dans la thérapeutique des syncopes. « Ils rappelèrent peu à peu sa connaissance évanouie, en le frottant de leurs mains, en l'arrosant d'eau fraîche. » (V, 7.189). C'est, plus loin, un monarque « gisant, privé de connaissance », qu'on lotionne « avec une eau excessivement fraîche et d'une senteur exquise ». (VII, 367). — Le lait est tenu comme précieux, non-seulement parce qu'il provient d'un animal sacré (la vache), mais parce

(1) Habité par les dieux.

qu'on le croit en outre susceptible d'exempter « de maladie et de vieillesse » (I, 3943) (1). — L'arsenic rouge [नागजिह्विका, nâgajihvikâ; réalgar?], dont on trouve des grottes tapissées (III, 11.617), divers onguents, que l'ermitage du Kailâsa possède en abondance (2), complètent l'arsenal des drogues pharmaceutiques.

Après les remèdes, l'attention se reporte sur les poisons et venins, ainsi que leurs agents antagonistes ; selon la Bhâratide, il était presque passé en coutume [bien que ce fût un crime, frappé de réprobation (V, 1227-9)] de se débarrasser d'un ennemi gênant, par des substances toxiques (I, 5792), ne laissant pas de traces extérieures appréciables (II, 17.312). On les incorporait au miel (VII, 3.073), aux aliments (I, 5008), on les mêlait en nature aux racines comestibles, quand leur forme s'y prêtait : « Les femmes qui désirent la mort à quelqu'un, lui administrent du poison sous les apparences de racines. » (III, 14.662. — Ou bien encore on les ajoutait aux breuvages (V, 1015). — La majorité peuvent se classer parmi les poisons convulsifs ; ils agitent (III, 1371), ils secouent, ils amènent rapidement une excitation générale et « différentes convulsions » (VI, 3662). D'autres au contraire sont dépressifs, paralysants, tel celui que Bhîma reçoit des mains du perfide Duryôdhana : « Bhîma, fatigué, ivre jusqu'au délire, les membres engourdis par le poison, fut bientôt sans mouvement. » (I, 5016) Duryôdhana était au reste d'une habileté rare à préparer « le plus subtil poison » (I, 5008), par exemple l'épouvantable Kâlakûta (कालकूट), dont la composition ne nous est point parvenue (III, 540) ; mais ses tentatives ne furent pas toujours couronnées de succès (III, 541).

(1) Il s'agit particulièrement du lait de Surabhi, la vache d'abondance (सुरभि).

(2) En dehors des praticiens, les brahmes, anachorètes, r's'is, étaient toujours approvisionnés de médicaments.

Le venin des reptiles, amassé pendant un long espace de temps » (v, 2059), celui surtout de l'amphisbène (नागभिद्, nâgabhid), est très redouté et fait de fréquentes victimes (V, § 5). C'est contre lui que se tourne maint antidote (I, 1787) végétal (I, 5057) dont il est parlé un peu partout, sans qu'on en énumère les éléments. L'eau du lac sacré (तीर्थ, tîrtha), appelé le Joyau-du-Nâga, neutralise les venins et guérit les morsures (III, 8085). Enfin « le poison *mobile* des serpents est donné comme capable de combattre victorieusement certains poisons tirés des plantes, et d'en annihiler les effets (poisons *fixes*).

§ 10. — « Ni les maladies, ni la mort, ne demandent la santé ; c'est l'homme bien portant, qui, pendant qu'il vit, doit s'occuper de sa santé. » (II, 1794). L'hygiène, ainsi comprise et définie, nous l'avons constaté à propos des lois de Manu, entre pour une part sérieuse dans les conceptions des peuples et des législateurs primitifs, et les rois s'abordent en se posant cette question : « La santé règne-t-elle dans vos contrées ? (v, 2981).

Ce paragraphe se divise naturellement en deux sections, dont l'une sera consacrée à l'hygiène civile, publique et privée, la seconde à l'hygiène militaire, à la médecine des camps et des armées.

L'influence salutaire des vents n'a jamais été méconnue. [« L'île était rafraîchie par les éventails de salubres vents » (I, 1309)], pas plus que celle du voisinage des grands cours d'eau (1) : « La capitale des Magadhains (Girivraja), continuellement rafraîchie par les eaux, (est) inconnue aux maladies. » (II, 798). Les maisons sont édifiées sur un terrain dépourvu de toute souillure, à proximité des sources, suffisamment abritées contre les grands froids, et dans une bonne exposition ; ce sont

(1) Dans lesquels il était interdit de cracher, de répandre de l'urine ou des excréments (VII, 2594-7).

alors « des habitations douées des qualités requises par toutes les saisons (1) » (II, 1252), et les villes construites de la sorte sont « charmantes (et) exemptes de maladies. » (I, 6093). L'existence forestière est aussi réputée conforme à une excellente hygiène : « On ne voyait dans la forêt aucun homme malade, ou maigre, ou faible. » (III, 1962). « J'habite (dit Kirmîra), exempt de maladie, cette forêt solitaire. » (III, 407).

Comme précautions journalières, l'on nous apprend que « les rues des villes (sont) arrosées et balayées, embaumées de parfums exquis et des eaux fraîches de sandal », et que les citoyens y brûlent « de place en place, un bois d'aloès à la suave odeur » (I, 7996-7). Les séjours privés sont également « parfumés du plus suave aloès » (II, 1281). On y admire, en outre, des institutions sanitaires de tout ordre, destinées à protéger les territoires contre l'invasion des épidémies (II, 258 ; III, 12.269); et des « inspecteurs » spéciaux « veillent sur les parfums et la pratique du massage » (II, 200).

L'alimentation est l'objet de préoccupations et de soins spéciaux, car il y a, dit on, « beaucoup de maladies causées par les aliments et les breuvages », les malades sont tourmentés pour avoir « mangé un aliment insalubre ». (III, 13.877) [bhuktvâ' pathyam, भुक्त्वाऽपथ्यम्]. Mais, ce qui est plus, des gens habiles et dénués de scrupules, ont déjà découvert la falsification du lait, qu'ils étendent d'eau mêlée de farine (I, 5186-9).

On sépare, dans la Bhâratide, trois classes ou espèces de nourritures : 1° les aliments qui augmentent le bien-être, la santé, l'énergie, la force et la vie. (VI, 1433-4); 2° « les mets piquants, acides, salés, très-chauds, amers, brûlants, (qui) sont aimés de

(1) « Aux époques primitives, les Indous habitaient des huttes assemblées en villages, légèrement bâties, simples, à peine couvertes, ornées de plantes grimpantes et de fleurs, toujours, pour un même lieu, orientées dans la même direction. »

(*Dr Lietard* : L'hygiène et les institutions sanitaires dans l'Inde ancienne : — Gaz. hebd. de méd. et de chir. Paris, 1883, pp. 313-320 et 329-334.)

l'homme passionné, donnent la maladie, le chagrin et la douleur » (VI, 1435); 3°, enfin, « les aliments corrompus » (1436), dont on doit à tout prix s'abstenir. Les divers milieux sociaux vivent conformément à leur richesse : « La viande est le premier aliment des riches, le lait est la première des nourritures pour les classes moyennes, l'huile de sésame... est le premier aliment des pauvres » (V, 1143). « Les brahmes, accoutumés à une délicate nourriture... ont des mets à leur choix, des breuvages, des sirops, des aliments cuits. » (III, 8450.)

Nous dressons ici, d'après le Drôn'a-Parva (VII, 2309), une liste des denrées comestibles réputées hygiéniques :

Galettes de pâte ferme.
Gâteaux.
Crêpes.
Tartes.
Riz bouili à l'eau (Kr'çara).
Coulis assaisonnés.
Condiments.
Confitures.
Racines douces.
Fruits. — Raisins.
Miel.
Lait caillé.
Lait.
Beurre clarifié.
Rhum (Gaud'i).
Liqueurs.
Riz bouilli au gros sucre.

Cependant, il faut ajouter que l'alcool, sous toutes ses variétés, s'il n'est proscrit, est à peine toléré, et en très petite quantité. « Les insensés, qui boivent des liqueurs enivrantes ! » (III, 1.761). « Il faut éviter de boire des liqueurs spiritueuses » (V, 1.225). De même il est préférable de se priver de viandes (III, 1.761), particulièrement des restes, qui rendent l'homme impur (I, 766), et à plus forte raison de chair crûe : « Que l'homme s'abstienne de manger de la viande crûe », conseille le brahme Çaunaka au roi Yudhis'ti'hira (III, 103). La plus grande propreté doit être observée dans la préparation des mets : un cheveu suffit à les rendre impurs, (I,775). Enfin, et c'est au r's'i Nârada que nous devons la connaissance de ce détail éminemment original, dont les modernes seraient tentés de s'attri-

buer l'innovation et le mérite, il existait dans les royaumes civilisés et prospères de l'Inde « *des inspecteurs, approuvés par le roi, et chargés de veiller sur les comestibles* ». (II, 223). Après cela, on peut rééditer le fameux « *nil sub sol novi* ».

Les rites et les cérémonies funéraires même obéissent aux règles d'une semblable prudence. L'incinération d'un roi, qui est décrite au premier chant, est faite « dans un lieu purifié, sur les rives du Gange ». (I, 4·947). Le corps, « embaumé de tous les parfums, oint d'un onguent blanc de kâliyakâ (कालीयका, Curcuma xanthorrhiza), et semé d'un sandal céleste... est arrosé de l'eau sainte... ; puis on le frotte de tous côtés avec du sandal blanc, joint au suc exprimé de tuṅga [तुङ्ग, Rottleria tinctoria], mêlé à de l'aloès noir... On brûla le roi avec ses belles parures, arrosé de beurre clarifié, d'un sandal à l'exquise odeur, de padma (पद्म, Nelumbrium speciosum), de tuṅga et de tous les autres parfums divers ». (I, 4.449 et 4.454). Le cadavre n'était approché que par des agents à ce préposés, vivant isolés, à l'écart des villes, car « il est défendu tout contact avec le corps d'un homme mort ». (IV, 1.312-3).

On peut conclure de ce qui précède que les purifications avaient large place dans les différents actes de l'existence : nulle part en dehors de l'Inde on n'a vraiment fait aussi grand usage des bains, des lotions, et surtout des parfums dispensés sans compter par la nature luxuriante et généreuse. Aussi impose-t-on aux vaincus un tribut de sandal et d'aloès (II, 1.102 et passim). Pour avoir mangé « un reste de chair », un fidèle est astreint à « laver bien sa bouche et purifier deux fois ses organes creux » (I, 766-7). On n'efface pas différemment la souillure causée par l'urine (III, 2256). Au voyageur couvert de la poussière d'une longue route, on offre de l'eau « pour laver ses pieds », une eau plus saine pour se rincer la bouche (III, 1789 ; V, 3906) et souvent un bain reposant et purificateur

(III, 15.236). De même les femmes nouvellement accouchées ou au sortir de la période menstruelle (1) « s'occupent de leur purification suivant les règles » (VI, 504), se baignent le corps et lavent les vêtements (VI, 505 et 840) qu'elles portaient (2). Les fumigations étaient encore une pratique fort répandue après le bain, pour déssécher le corps (V, 7477-8), avec les frictions « à l'aloès et au sandal » (VII, 1497). Les lignes qui suivent se rapportent à la toilette royale ; « (Le roi) se baigna dans les eaux où le sandal se mêlait »..... (VII, 2919). Puis « il prit un turban placé d'une façon relâchée (et) s'en environna la tête, afin de sécher l'eau » (VII, 2921), et reçut des onctions « de sandal vert » (2922).

Peu de choses sur l'hygiène suivant les âges : « Il y a, dans la vieillesse beaucoup de maladies causées par les aliments et les breuvages... On a des rides, les articulations s'ossifient ; on devient hideux à voir, faible, maigre... Elle détruit les jouissances de l'amour (I, 3470-71-77). « La voix est cassée...» (I, 3484). « Le vieillard est comme un enfant : on lui donne sa nourriture à ses heures » (I, 3489). Assis, il n'a plus « la force de se lever ». (III, 11.182).

L'existence de véritables hôpitaux, au sens actuel de ce mot, est peu probable ; mais ce qui ne saurait être raisonnablement mis en suspicion, c'est la présence, dans les annexes des édifices royaux selon toute probabilité, d'hospices, d'asiles pour les malheureux et les infirmes. Le r's'i Nârada, au cours de l'épisode du palais des gardiens du monde, adresse à l'aîné des Pandouides cette question : « Sais-tu protéger comme un père... les aveugles, les fous, les boiteux, les estropiés ? » (II, 259). Les

(1) Le passage cité se rapporte à l'infortunée Draupadî, dont la Bhâratide nous répète sans cesse qu'elle est dans les jours de son mois.

(2) A comparer avec le texte du Zend-Avesta, car il est dit que : « si une femme, affligée de son mois... ou nouvellement accouchée, touche au feu de l'agnihôtra », ou sacrifice en l'honneur d'Agni, il faut changer le feu. On retrouve une conception analogue chez les Mazdéens. (III, 14.203-14.207).

chants IV et V nous le dépeignent, gardant comme ses fils, « les vieillards, les aveugles, les boiteux et les bossus » (IV, 2284) (V, 905). Il y avait donc peu de lacunes dans la bienfaisante civilisation de l'Inde antique, à la période héroïque. (1)

Hygiène des camps, médecine militaire. — Nous abordons ici la question d'hygiène sous un aspect nouveau, à un point de vue spécial, mais il en découle pourtant des considérations pratiques générales qui ne sont pas dépourvues de tout attrait. Voici par exemple la disposition du campement des troupes qui viennent assiéger la ville de Dvâravatî : « L'armée, composée de quatre corps (est) campée en plaine, auprès de la mer intarissable..... (III, 660). L'armée de camper là partout, à l'exception des cimetières, des temples, des boulevards, des arbres caityas (चैत्य, Ficus religiosa, arbre sacré). Le chemin était couvert par les divisions des armées; mais il n'y en avait pas dans le camp même (du roi), à cause de sa déclivité. » (III, 661-2). Dans un autre chant, et à deux reprises successives (V, 5170-5172) (V, 5312), on lit que « le roi Yudhis'th'hira, fit camper son armée dans un lieu plan, doux, abondant en bois de chauffage et en gazons » et que « lui-même se fit construire (un baraquement) sur une terre saline..... dans un endroit pur et sans aucune souillure ». Les principales précautions sanitaires ont donc été prises et nos généraux d'à présent ne souhaiteraient probablement pas mieux. Mais en outre « des médecins pourvus de tous les instruments et versés dans les traités de médecine » (V, 5181), habiles « dans l'art d'extraire les flèches » (VI, 5745), se tenaient dans le camp. « Au milieu de ces braves..... de toutes parts..... ce n'était que voitures..... chirurgiens et méde-

(1) Elle fut cependant désolée par de grandes épidémies : « Pendant le règne de Sambarana, la tradition nous apprend que... le royaume (fut) en proie aux maladies, à la sécheresse, à la peste, à la famine ». (I, 3.725-3.726).

cins..... (v, 5155-6), et qu'approvisionnements de médicaments et de simples », sous la surveillance de Draupadî, en qui l'on serait porté à voir, si ce n'était pousser trop loin les comparaisons, la première des dames ambulancières. » (v, 5158). — Un auteur contemporain, le Dr C. A. Gordon (1), fermant un peu trop les yeux, à notre sens, sur les excellentes mesures d'hygiène militaire exposées daus le Mhbh", nous retrace en revanche comme à plaisir toutes les causes d'affaiblissement et de démoralisation qui infestaient les armées hindoues et qui ont suivi d'ailleurs celles de l'ancienne Rome et de l'Europe entière pendant bien des siècles. Les cortèges inutiles d'acrobates, de comédiens, de prostituées et de vendeurs de boissons spiritueuses, qui se pressaient aux arrière-gardes, n'exerçaient peut être pas une influence aussi funeste que cet écrivain veut bien le dire, et il semble qu'il y ait juste part à faire dans ses exagérations.

§ 11 — Après l'abondante moisson que nous venons de recueillir, si les réflexions, glanées çà et là pour la médecine légale sont piètres aux yeux de qui nous lira, nous ne pouvons malgré tout les passer sous silence. Concernant la déontologie professionnelle, il est à noter que le médecin jouit d'une importante prérogative, qu'il partage avec « l'interprète des taches naturelles » (*?*): « on ne doit pas leur nuire en témoignage (2)». (v, 1.225 *bis*).

Suicide ; empoisonnement : Le suicidé est l'objet du mépris de tous : il « va dans les enfers... il obtient le déshonneur ». (III, 15.156) — « Un empoisonneur est (égal) à un assassin » (v,

(1) Dr C. A. Gordon : On hygiene in ancient India, in : Madras Journal of literature and science for the year 1879, edited by G. Oppert. Madras, 1880.
Cité par M. le Dr Liétard, in : Gazette hebdom. de méd. et de chir. Paris, 1883 (pp. 313-320 ; 329-334).

(2) Passage obscur et douteux.

1.227-8-9). Ce crime, de par sa nature, est plutôt le privilège des femmes (III, 14.662) et des gens fourbes.

Infanticide : L'abandon des enfants nouveaux-nés paraît chose commune, mais la question d'infanticide n'est agitée qu'exceptionnellement : « Pourquoi détruit-elle ses enfants ?... Tu as fais une action fort blâmée, infanticide, tu as commis un bien grand forfait ! » (I, 3.911).

Avortement : Il est taxé comme l'acte le plus criminel. (I, 4.732). « Quiconque a procuré un avortement est (égal) à un assassin ». (V, 1.227-9). Pour se délivrer d'une grossesse embarrassante, les femmes avaient recours à des manœuvres plus dangereuses encore que simples. « Le fils de Drôn'a avait, par le moyen de grandes armes (1) fait tomber l'embryon de la Virâtide. » (I, 213) « Gândhârî... remarqua la dureté de son ventre et se prit à songer... Folle de chagrin, elle ordonna de frapper à grands coups sur son abdomen... Ce qui (vint) au jour (fut) seulement une masse de chair compacte. » (I, 4.492-4).

Les vers suivants surprendraient à bon droit le législateur moderne ; ils n'étonneront pas celui qui est au courant des mœurs et des traditions de l'Inde antique : « Les doctes en Vêdas... appellent coupable d'un avortement l'homme qui, sollicité au temps des règles, ne donne point à une femme ce que les règles appellent. Sollicité d'une femme brûlante d'amour au temps propre à la fécondité, lui refuse-t-il ses embrassements, les savants en matière de devoirs l'assimilent au coupable d'avortement », (I, 3.456-7).

Viol ; inceste : « Il en est qui arrachent le consentement..... par un viol de la vierge sans défiance. » (I, 4.089-90). La loi de l'époque admet en effet la possibilité du viol commis par un seul homme, sur une femme qui résiste : « L'impuissance où

(1) Sans doute une longue tige qui aurait agi par décollement de l'œuf.

les femmes sont d'empêcher..... » (II, 1.141). Tandis qu'au contraire nos codes, si différents par l'esprit, modelés sur de nouvelles exigences sociales, rejettent purement et simplement le fait. L'inceste apparaît à de rares intervalles, toujours honni et regardé avec horreur; il n'en était point question avant le Kaliguya, âge malheureux, où « les peuples sont livrés à la promiscuité des mariages » (I, 3.480), où « les fils apprennent la volupté dans les bras de leur mère. » (VI, 68).

Bestialité : Ce vice contre nature, flétri dans quelques épisodes, ailleurs étalé avec complaisance et sans réflexions, semble avoir été surtout l'apanage des pénitents et anachorètes, qui habitaient les forêts : il est vrai d'observer que, sans doute pour diminuer la noirceur du péché, les poètes nous éclairent généralement à quelques pas plus loin sur l'essence réelle des animaux complices, presque toujours des vierges transformées en gazelles pour une peccadille, par la colère céleste, et reprenant un jour leur forme première avec leur radieuse beauté. C'est ainsi qu'il arrive au roi Pân'd'u de tuer à la chasse par mégarde, un saint personnage accouplé à une antilope (I,3.811-13). Durant l'âge de fer, des peuples entiers, « adonnés à la bestialité » (I, 3.480) (1), attirent sur eux, tels les habitants de Sedom et de Gamorah, les éclats vengeurs de la foudre divine, et sont décimés par mille fléaux. Ce qu'il faut retenir de ces allégories, une fois dégagées de leur gangue symbolique, c'est l'idée précise que se faisaient de ces divers crimes les nations hindoues, les sentiments qu'ils leur inspiraient, enfin la notion relative de leur fréquence.

Si nous avons cru devoir accorder aux données médicales du Mahâbhârata un aussi long développement, c'est surtout à cause

(1) On voit aussi des enfants de douze ans devenir pères (III, 12.685), et des jeunes filles être mères, de 5 à 6 ans. (III, 13.057). — Le climat ne suffit point à expliquer pareille précocité.

de l'antiquité à laquelle beaucoup remontent, et parce que cette épopée, précieuse dans son imperfection, est la première en date et antérieure au Râmâyan'a. Les parties traduites sont incomplètes et défectueuses le plus souvent; il serait à désirer qu'on en écartât soigneusement toutes les répétitions inutiles, et qu'un auteur érudit et courageux ne craignît pas de serrer le texte de trop près. C'est avec défiance qu'il faut consulter nos versions actuelles de la Bhâratide, celle d'H. Fauche par exemple, que M. Barth (Histoire des religions de l'Inde), qualifie de « soi-disant traduction française ». Aussi n'avons nous voulu que tenter un essai : si certaines erreurs se sont glissées parmi nos interprétations inexpérimentées, nous gardons pourtant l'espoir et la conviction que la somme de ces erreurs ne saurait à beaucoup près compenser celle des vérités exposées.

Il n'échappera point que les fragments cités se rapportent presque exclusivement à la première moitié de l'œuvre ; la raison en est bien simple, et, nous le pensons, suffisante. Nous avons eu surtout en vue, en procédant ainsi, d'abréger des indications numériques déjà encombrantes par leur nombre et la place qu'elles tiennent, mais nécessaires pour qu'on puisse se reporter aisément, soit à l'original sanscrit, soit à la traduction. Les données médicales des premiers chants du Mahâbhârata se retrouvent, sans changement notable de sens et d'expression, dans les derniers, et la méthode que nous avons suivie évite une foule de fastidieuses tautologies.

IV. Le Râmâyan'a, [रामायण] (Râmaïde).

Plus parfaite dans son ensemble, plus homogène et plus une, la Râmaïde, malgré toutes ses longueurs et les digressions parasites inséparables des récits hindous, est abordable davan-

tage et susceptible de captiver les esprits d'Europe, pour peu qu'ils goûtent la poésie épique. C'est donc vers elle que se sont tournés les premiers essais, et, dès le début de ce siècle, les traductions accompagnèrent de toutes parts ou suivirent de près les textes (1); en France, Chézy, Burnouf, Parisot, et surtout Hippolyte Fauche, qui seul osa se mesurer avec l'ensemble de l'œuvre; en Italie, G. Corresio et Flechia; aux Indes, les Anglais W. Carey, J. Marshman et H. Griffith, en Allemagne, W. Schlegel, en furent les interprétateurs.

Le Râmâyan'a, poème allégorique plutôt qu'historique, ingénieuse fiction (B. Saint-Hilaire), à l'exemple de la Bhâratide, qui nous chantait la race lunaire, est consacré à célébrer, avec l'établissement des Aryas au sud des monts Vindhya, les hauts faits des rois de race solaire, et particulièrement de Râma, ou Râmacandra [रामचन्द्र], fils de Daçaratha, roi d'Ayôdhyâ (l'Aoude moderne), et donné comme une incarnation de Vis'n'u. La conquête de La'kâ (Ceylan) occupe les derniers chants. Cette épopée nous est parvenue sous deux formes ou rédactions différentes : l'une, peu connue des indianistes, composée dans les provinces septentrionales, et répandue particulièrement à Bénarès (Fr. Lenormant); l'autre, originaire du district de Gaur, ou Gaud'a, au centre du Bengale, plus étudiée, a servi de base aux travaux les plus importants. Les Hindous la considèreraient comme un Kâvya ou adhikâvya, c'est-à-dire un poème épique composé selon les règles de l'art, ou encore un mahâkâvya [महाकाव्य] « chant des chants »,

(1) Texte : Râmâyan'a, in 7. Kân'd'as ; with commentary by *Tilaka*. Bombay, 1880.
Trad : Yajñabhatta, épisode, trad. *Chézy et Burnouf*, 1826.
Adikân'd'a (L. I.), trad. *Parisot*. 1853, Paris.
Râmâyan'a, trad. H. Fauche : Meaux, 1854-58 (9 vol.).
W. Schlegel : Râmâyan'a, liv. I et II, trad. latine. Bonn. 1829-38.
Corresio : Ramayana, testo sanscrito colla traduz. italiana. Paris, 1843-1858.
Carey et Marshman : Ramayana of Valmecki. Serampore, 1806.

— tandis que la Bhâratide serait plutôt une simple collection d'itihâsas [इतिहास] ou légendes des anciens temps.

Sa date, d'un assentiment commun, est postérieure à celle du Mahâbhârata, mais la recension définitive en aurait été fixée de très bonne heure (VIIIe s. av. J.-C. ; Fr. Lenormant), à la même époque que les lois de Manu, et les interpolations y seraient relativement peu nombreuses. Pour Eichhoff (*Poésie héroïque des Indiens*; Paris, 1860, p. 79), elle remonterait au Xe siècle avant notre ère. MONIER WILLIAMS (*Essay on Indian Epic Poetry*), et W. HUNTER (*Indian Empire*, p. 228), ont une opinion analogue : quelques fragments seraient antérieurs, cependant, à la Bhâratide, mais les « différentes parties n'auraient été reliées ensemble et vulgarisées dans l'Inde » que vers le Ve siècle av. J.-C. H. Fauche lui assigne une antiquité reculée, sans qu'elle soit, toutefois, contemporaine des événements qu'elle relate; et Eug. Burnouf est à peu près du même avis. Mgr Laouenan avance, d'après Mégasthène, que, si les chants primitifs qui en sont la base « existaient déjà en l'an 300 avant l'ère chrétienne », la composition définitive ne date que du IIe ou du Ier s. av. J.-C. (Op. cit., p. 105). PH. SOUPÉ, dans son *Histoire de la littérature sanscrite* (p. 158), nous enseigne que, probablement, ses parties les plus anciennes sont contemporaines des livres de Salomon et des chants homériques. Ch. Schœbel, (1) enfin, s'exprime ainsi : « Sous la forme que nous l'avons, notre poème est contemporain, ou peu s'en faut, de la Bhagavad Gîtâ, c'est-à-dire qu'il est assez récent ». (Op. cit., p. 5.)

Le Râmâyan'a est attribué au poète Vâlmîki (वाल्मीकि fourmi blanche), fils du dieu Pracêtas (Varun'a), parfois identifié avec une incarnation de Brahma ; il aurait vécu, disent

(1) Ch. SCHŒBEL : Le Râmâyana au point de vue religieux, philosophique et moral. — *Annales du Musée Guimet*, t. XIII, 1888.

les traditions, pendant le Trêtayuga, ou second âge du monde, ce qui n'est qu'une pure fable. Selon Mgr Laouenan, il ne ferait qu'un avec Kâlidâsa, qui vivait au premier siècle avant notre ère, sous le règne du roi Vikramaditya, premier du nom. Le même personnage, d'après G. Eichhoff, aurait vécu mille ans avant J.-C. Nous croyons, avec Fr. Lenormant (Hist. ancienne de l'Orient, t. III, p. 532. Paris. 1869), que son rôle dans l'invention de l'épopée qui nous occupe est tout-à-fait légendaire. La Râmaïde est sans doute l'ouvrage collectif de plusieurs générations, et si Vâlmîki a jamais existé, il ne saurait avoir pour nous que le mérite qui s'attache aux travaux des rapsodes de tous les âges et de tous les pays. C'est ce que nous témoigne, d'ailleurs, l'arrangement assez régulier du poème, qui, dans la littérature sanscrite, partage un certain fonds d'idées et de tendances avec un livre plus court, empreint d'un mystique spiritualisme, chantant aussi les aventures de Râma le Daçarathide : nous avons nommé l'Adiyâtma Râmâyan'a (अध्यात्मरामायण) (1), dont M. Schœbel dit si justement qu'il « est à notre poème ce que l'Imitation est à l'Evangile. » La Vîracarita, en trente chapitres, n'est qu'une sorte de paraphrase de la Râmaïde (2).

Le reproche que l'on pourrait nous adresser ici, d'avoir donné, dans une étude qui doit avant tout rester médicale, plus grande place à la critique historique qu'à l'analyse des passages intéressant notre point de vue spécial, serait un peu fondé, car nous ne nous appesantirons pas beaucoup sur le peu qui s'y rapporte à l'art de guérir. Les conceptions n'ont pas varié et sont traduites sous des formes semblables à celles du Mahâbhârata: elles feraient ainsi un double emploi mal justi-

(1) Mgr Laouenan : *Du Brahmanisme*, t. II, p. 84-85.

(2) La pièce de Bhavabhûti, intitulée Mâhaviracarita (*Histoire d'un grand homme*), est également l'apologie de Râma.

fié. La médecine est la même dans les deux épopées, et c'est en partie ce qui nous conduit à les ranger dans un chapitre commun. Les exemples choisis, bien qu'en petit nombre, confirmeront notre dire.

Le Râmâyan'a, cette grande Odyssée, renferme environ 24.000 çlôkas, soit 48.000 vers, et se divise en sept livres ou khân'd'as, dont le dernier et le plus bref, l'Abhyudaya Kh° (Chant de l'aurore), serait postérieur aux autres et porterait des vestiges d'interpolations (Ph. Soupé) assez récentes, de même que le premier, ou Adi Kh°. Mais venons à notre sujet.

Les données anatomophysiologiques, éparses dans les épisodes des combats, et de plus un peu suspectes, ne nous occuperont pas; nous ne reviendrons point davantage sur la pathologie médicale ou chirurgicale, qui n'aurait rien à nous apprendre. Voici cependant un court fragment destiné à montrer que l'idée, quelle qu'elle s'y trouve, de la greffe animale, n'est pas des plus nouvelles, et qu'un de nos savants actuels des plus connus, et non des moins plaisantés, a eu dans son art spécial de divins prédécesseurs. Indra, coupable d'avoir péché avec la belle Ahalyâ, est maudit par le saint anachorète Çakra : « Puisque tu as fait ce que tu ne devais pas faire, sois désormais impuissant. » Et à l'instant les parties génératrices tombèrent sur la terre, et, mutilé, toute sa splendeur détruite, affecté de maladie....., il tomba en défaillance (कश्मलंसोऽविशत्, kaçmalam' sô' viçat)... Indra (alla) suppliant les dieux immortels de guérir sa difformité, de lui rendre sa virilité..... Alors les dieux précédés d'Agni s'adressèrent aux pitr's (पितृ, ancêtres), leur proposant de couper les testicules à un bélier (मेषः, mêsah') et de les donner au grand Indra. Ainsi fut fait, et à partir de ce moment Indra eut des testicules de bélier. » [इन्द्रश्चमेषवृषणस्ततः प्रभृति, Indraçca mês'avr's'an'astata: prabhr'ti.] (1).

(1) [Tr. Schœbel, op. cit. I, 46, 13 et seq].

L'hygiène règne en maîtresse, et il suffit de lire les premiers vers du poème, la description de la ville d'Ayôdhyâ, pour s'en convaincre ; c'était une belle cité, située sur les rives de la Sarayu (1), « percée de grandes rues, largement développées... où des arrosements d'eau abattaient le vol de la poussière. » (I, chap. 5). Le sol était assaini et « embelli par des bocages et des jardins publics ». Mais là encore, peu de choses que nous n'ayons vues dans la Bhâratide.

En thérapeutique, la foi dans la toute puissance des simples se manifeste plus que jamais, et nulle part, sinon dans les Védas, leurs louanges et leurs vertus ne sont chantées avec autant de pompe et d'expressions merveilleuses. Les plantes nées dans la chaîne de l'Himâlaya sont les plus renommées, et parmi elles, l'herbe Mahaus'adhî, (महौषधी, Panicum dactylon, Agrostis linearis), dispensatrice de l'immortalité, l'herbe Kus't'ha (कुष्ठ, Costus speciosus), qui guérissait toutes les affections de la peau, (तक्मन्, takman ; V. Védas), et bien d'autres encore, (शतम्रोपीश्चतक्मन : çatam rôpîç catakmana:, — V. Atharvavêda, V, 22, 30, 16), le Sôma (Asclepias acida), qui donnait une éternelle vigueur, qui protégeait des atteintes de la mort (sanjîvinî सञ्जीविनी), et la Viçalyakaran'î (विशल्यकरणी, Menispermum cordifolium, Convolvulus turbith), qui cicatrisait les blessures de flèches — C'est ainsi que Jâmbavat, le chef des ours, couvert de traits, s'adresse en ces termes à Hanûmat, le prince des singes. »

« Entre les deux cimes (du mont R's'abha et du Kailâsa) (2), tu verras une admirable montagne d'un éclat incomparable : c'est la Montagne-des-Simples, riche de toutes les herbes médicinales. Là, végétant sur le faîte, s'offriront à tes yeux quatre plantes [चतस्र:, catasra :] à la splendeur

(1) [Actuellement Sarju].

(2) [R's'abha, nom commun avec celui d'un des principaux médicaments de la pharmacie indoue].

enflammée, dont elles illuminent les dix points de l'espace. Une d'elles, herbe précieuse, ressuscite de la mort ; une autre fait sortir les flèches des blessures, la troisième cicatrise les plaies, une autre enfin ramène sur les membres guéris une couleur égale et naturelle. Prends-les toutes.... et veuille bien revenir ici promptement. »

Alors Hanûmat se mit à la recherche des « inestimables panacées »... « A peine les deux (guerriers) ont-ils respiré (leur) odeur, soudain les flèches (1) sortent des plaies, et leur corps est guéri, même de toutes ses blessures »... (VI. 53, 36 et seq). Il est probable que de ces quatre plantes la première était simplement un tonique énergique, la seconde, propre à amener la suppuration des plaies ; la troisième agissait par irritation locale, peut-être aussi comme astringente, la dernière enfin possédant des propriétés rubéfiantes. Mais dans la bouche de la légende, il n'est rien qui ne se transforme et ne passe au surnaturel.

Le premier chirurgien d'armée dont la personnalité soit mise nettement en relief, Sus'èn'a, que nous avons rencontré précédemment dans le Mahâbhârata, nous est ici dépeint comme étant le médecin de Sugrîva (l'un des chefs des singes), et le plus habile des médecins [वैद्यसत्तमम्, vaidyasattaman : VI. 83, 60]. Personne plus que lui n'est au courant des remèdes, des herbes [ओषधि, os'adhi] célestes, dont l'emploi doit être accompagné de la récitation de paroles magiques, de mantras, [दिव्याभिर्मन्त्रयुक्ताभिरोषधीश्चकित्सति], divyâbhirmantrayuktâbhirôs'adhiçcakitsati]. Nous le voyons à l'œuvre sur le champ de bataille, prodiguant ses soins à Laxman'a, le frère de Râma, grièvement atteint, le corps sillonné de blessures, les membres arrosés de sang. » A la prière de Râma : « Veuille

(1) Parmi les innombrables espèces de flèches dont le nom est mentionné comme données à Râma par Vicvâmitra, on remarque la प्रस्वापनम्, prasvâpanam, ou flèche qui endort, — la flèche qui enivre et fait tomber dans le délire, — et la flèche qui paralyse, qui engourdit (Schlegel).

bien procurer..... un remède qui le rende à la santé. » Sus'ên'a « mit sous les narines de Laxman'a le simple fortuné, sublime, né sur l'Himavat (Himâlaya) et surnommé l'Extracteur-de-flèches (Viçalyakaran'î). A peine celui-ci en eut-il respiré le parfum, que tous ses dards glissèrent du corps au même instant. Ses douleurs s'éteignirent et ses plaies furent cautérisées. » (VI, ch. 83-84). Mais plus loin, Laxman'a est de nouveau blessé en pleine poitrine par une longue pique, qui lui « fend le cœur. » Sugrîva dit au frère désolé :

« Il est un médecin, nommé Sus'ên'a ; qu'il vienne examiner le fils de Sumitrâ..... » (et dire si la mort est réelle). « Celui-ci venu se mit à examiner Laxman'a de tous les côtés. Puis, quand il eut promené son examen sur tous les membres et sur les sens intimes du malade, Sus'ên'a tint ce langage : « Ce Laxman'a... n'a point quitté la vie, sa couleur n'a pas changé et son teint n'est pas devenu livide. (Il respire, bien qu'on ne le voie ni ne l'entende.) Que l'ordre soit donné d'apporter ici le simple du Gandhamâdana (1) ! Qu'un homme blessé voie cette plante, fortunée, qui fait tomber les flèches des blessures, c'est assez pour qu'il soit guéri de ses blessures ! » (VI : ch. 82 ; 12 et seq.). — Sus'ên'a monta sur la céleste montagne..... Arrivé sur la cime, il aperçut l'herbe salutaire. Aussitôt vu, il arracha le simple fortuné..... Le plus habile des médecins, il macéra ce végétal dans une pierre et le fit respirer avec le plus grand soin au guerrier blessé. L'héroïque Laxman'a en eut à peine senti l'odeur, qu'il fut délivré de ses flèches et guéri de ses blessures. A l'instant même, il se releva de la terre où il était couché » (VI, *ibid.*)

Si les moyens de guérison sont miraculeux, ceux d'investigation appartiennent à un ordre plus scientifique, et le diagnostic symptômatique mérite à lui seul qu'on s'y arrête. Un autre passage nous fait assister à la guérison de plusieurs princes, dont les profondes blessures se ferment en un clin d'œil, et dont la syncope disparaît aussi vite ; l'oiseau divin Garud'a

(1) La Montagne-des-Parfums, voisine du Mêru. Cette plante est appelée Paramôs'adhi (परमौषधि), l'herbe souveraine pour toutes les maladies (indéterminée).

s'approche, comme un ouragan de feu, touche les malades, et les voilà sauvés.

Nous n'irons pas plus loin dans cette voie et bornerons là notre étude du Râmâyan'a.

Avec cette épopée, « qui donne la gloire, qui prolonge la vie, qui rend les rois victorieux » (1), d'après son propre auteur, nous avons parcouru le dernier chef-d'œuvre littéraire relevant de la période héroïque de l'histoire hindoue. Arrivés au terme d'un chapitre fécond en documents de toutes sortes, ce qui pourra nous en faire pardonner la longueur, nous croyons inutile de nous résumer, comme nous l'avions commencé à propos du R'g-Véda, espérant que la disposition et l'ordonnance des matières permettront suffisamment au lecteur d'acquérir de suite les vues d'ensemble désirables et de reconnaître sans peine la grande conception médicale qui se dégage des œuvres parcourues et qui paraît avoir constamment préoccupé les poètes, c'est-à-dire la notion dominante de l'hygiène.

Vu, bon à imprimer :
Le Président de la Thèse,
Dr P. VERGELY.

Vu : *Pour le Doyen.*
L'ASSESSEUR.
Dr JOLYET.

Vu et permis d'imprimer :
Bordeaux, le 8 janvier 1894.
Le Recteur,
A. COUAT.

(1) « Dum stabunt montes, fundet dum flumina tellus,
Cunctis fama locis Ramo sacrata recurret ».
(Trad. G. Eichhoff : op. cit., p. 101 : Râma, I, ch. 2).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

I. PÉRIODE VÉDIQUE

a. TEXTES

R'G VEDA SAM'HITA : *sanskrit text, with the commentary of Madavacharya and an English translation.....* 8°, pp. 32, 339. Calcutta, 1849.

MAX MÜLLER : *The hymns of the Rig.-Véda, in the Sam'hita and Pada texts.* 2 vol. London, 1877.

T. AUFRECHT : *Die Hymnen des Rig-Véda.* 2e édition, texte sanscrit romanisé ; 2 vol., 8° ; Bonn, 1877.

RAJARAM ÇASTRI BODAS : *Les hymnes du R'g-Véda ;* texte sanscrit, avec le célèbre *Bhasya* ou *Commentaire de Sâyanacharya.* 8 vol. Bénarès, 1890.

AITARÉYA UPANIS'AD, *in* : *Taittiriya and Ait° Up°, with the commentary of Saykara Acharya ; edited by J. Vidyasagara*, in-8°. Calcutta 1874.

E. B. COWELL : *Kaushitaki (Kaus'°)-Brahman'a-Up°, with the commentary of Saykarananda ; edited with an english translation.* 2 p. 8°. Bibliotheca Indica.

M. HAUG : *Aitareya Brahmanam du Rig-Véda ;* édité, traduit et commenté... 2 vol. 1863.

BRAHMAKARMA : *The religious duties of a Brahman.* Oblong in-4°. pp. 309-42. Bombay.

SAMAVEDA SAM'HITA : Texte sanscrit, édité par T. Benfey, in-8°. Leipzig. 1848.

SATYAVRATA SAMASRAMI : *Sâmavéda Sam'hitâ*, avec le commentaire de Sâyana Acharya. 5 vol., Bibl. Ind.

J. Vidyasagara : *La Chandogya Up°*, avec le commentaire de Sa7kara Acharya et les gloses d'Anandagiri. in-8°. Calcutta, 1873.

— *Brihad Aranyaka Up°*, avec le comm. de Sa7k° Ach° et les gloses d'Anandag°-Calcutta, 1875.

L. Poley : *Vrihadâran'yakam. Kat'hakam, Is'a. Kèna. Mun'd'akam :* texte sanscrit, 8°, 1844.

Dr E. Roer : *Taittiriya et Aittarêya Up°*, avec le comm. de S. A et les gloses d'A. G., 3 p. Bibliotheca Indica.

Roth et Whitney : *Atharvavêda Sam'hitâ :* sanscritisch herausgegeben..... Berlin, 1856.

b. TRADUCTIONS.

H. H. Wilson : *A Collection of Ancient Hindu Hymns, constituting the first As'taka..... edited by Cowell and Webster*, 2e edition. 6 vol. 8° ; 1854-88 (translated by H. H. W).

Vedarthayatra : *Essai d'interprétation des Vêdas. Rigvêda Sam'hitâ*, textes Sam'hita et Pada, avec les versions mahratte et anglaise ; paraphrase en sanscrit et commentaire en mahratte. T. I.-V. Bombay, 1876-81.

A. Langlois : *Rig-Vêda*, ou *Livre des Hymnes*, trad. du sanscrit. 2e édit., avec index analytique de *Ed. Foucaux*. 1871.

H. Grassmann : *Rig-Vêda übersetzt*. 2 vol. in-8°. Leipzig, 1877.

Ralph T. H. Griffith : *The hymns of the Rig-Vêda. Translated into English with a popular commentary*. T. I et II. in-8°. Bénarès. 1890.

P. Regnaud : *Le Rig-Veda et les origines de la mythologie indo-européenne*. 1re p. Biblioth. d'études du Musée Guimet. T. I, 1892.

A. Bourquin (M. le Pasteur) : *Brâhmakarma. Rites sacrés des Brahmanes*. Annales du Musée Guimet, T. VII, 1884.

J. Stevenson : *Sam'hitâ of the Sâma Vêda, translated into English*. 8°, pp. 283.1852.

Riktantravyakaran'a : *A Pratiçakhya of the Sâma-Vêda*.... 1re p., 8°. pp. 57 et 84. Mangalore, 1879.

S. B. Samasrami : *Aranyasam'hitâ of the Sâma Vêda, with the commentary of Sâyana Acharya and a Bengali translation*.... 8°, pp. 56, Calcutta, 1873.

Anquetil-Duperron : *Oupnek'hat* (id est secretum tegendum)... 2 vol. 4to. pp. 24, cxi, 735 ; xvi, 880, 36. Argentorati ; 1801-2.

Rajendralala Mitra: *The Chândogya-Upanis'ad of the Sâma-Veda, translated*... 2 fasc. in-8°. Calcutta. 1854-61.

Dr E. Roer : *Taittiriya, Aittarêya. Swêtaswatara. Kèna and Is'a Upan°*, traduites. 2 fasc. in-8°. Calcutta, 1850-56.

» *Brihad Aranyaka Upan°*. traduite. avec commentaire de Sa7kara Acharya. Calcutta. 1850-56 : 14 fasc.).

Dr Eckstein : *Analyse du Kathaka Oupanischat*, extrait du *Yadschourvêda*. Paris, in-8°.

Dr Grill : *Atharva-Vêda, Hundert Lieder* : deutsche Uebersetzung — in-4°. pp. 72, Tubingen. 1879. (2e éd. Stuttgart. 1889).

W. D. Whitney : *Pratiçakya, or the Caunakiya Caturadhyayika: sanskrit text, with translation et notes.* 8°, pp. 286.

V. Henry : *Les hymnes Rôhitas;* livre XIII de l'Atho Vêdo, traduit et commenté. Paris, in-8°. 1891.

P. Regnaud : *Le mythe de Rôhita, in : Rig Véda et les origines.....* Bibl. d'Et. de M. Guimet. T. I, 1892. (pp. 311-419).

L. Poley : *Mun'd'aka Upanis'o*, trad. française, Paris. 1849.

C. TRAVAUX

Anna Moreçvar Kunte : *Puratanavaidyakagranthasamgraha: a collection of sanskrit medical works.* Fasc. 1-9. Bombay. 1877.

Abel Rémusat. in : *Journal Asiatique.* 1828. t. II (pp. 82 et seq.).

Barthélemy-Saint-Hilaire : *Les Vêdas*, in : *Journal des Savants.* 1853. 1854. 1866.

Bergaigne (A.) : *La religion védique* d'après les hymnes du Rig-Véda. Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Études. Fasc. 36. 53. 54.

Les dieux souverains de la religion védique (thèse).

Bergaigne et V. Henry : *Manuel védique.* 1890.

Bouchinet : *États primitifs de la médecine.* Paris (thèse) 1891.

Dr Briau (R.) : *Coup d'œil sur la médecine des anciens Indiens,* in : *France Médicale.* 1859, VI ; p. 1. 9. *Bulletin de l'Académie de Médecine de Paris.* 1858, p. 50-59. *Gaz. hebd. de médec. et de chir.*, 1858, V ; pp. 745-753.

Brown : *Indian Medicine.* in : *Atlantic Monthly,* 1866, XVIII, pp. 113-119.

Dr Cerise : *Notice sur les doctrines médicophysiologiques des Indous.* in : Ann. médic. psych. 1843, p. 334 ; 1844, p. 1.

Dr Daremberg : *Recherches sur l'état de la médecine durant la période primitive de l'histoire des Indous.* in : *Union médicale.* t. I. 3me s., 1867, pp. 161. 342. 455.

Hoeser : Lehrbuch der Geschichte der Medicin und der epidem. Krankh. 3me édit. Iena. 1875.

Hansen : Kortfattet fremstilling af de Ostasiatiske religioner. Kjobenhavn. 1893.

Lamairesse : *Le Kâma-Sûtra* (préface). Paris, s. d.

Mgr. Laouenan : *Du Brahmanisme et de ses rapports avec le Judaïsme et le Christianisme.* 2 vol. Pondichéry. 1885.

Dr Liétard : *Essai sur l'histoire de la médecine chez les Indous.* Thèse de Strasbourg. 1858. no 439.

Lettres historiques sur l'état de la médecine chez les Indous, Paris. 1863. et Gaz. hebd. de méd. (1862-63).

La physiologie et la cosmologie dans le Rig-Véda. in : Gaz. hebd. de méd. et de chir., 1867. pp. 17. 49. 65.

Articles Saçruta. Dhanvantari. in : Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.

Dr Michéa : *Recherches sur l'état de la médecine chez les anciens Indous.* (Un. méd., 1847, pp. 437, 441, 453).

P. Regnaud : *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde.* Bibliothèque de l'École des Hautes-Études. fasc. 28 et 34.

— Le Pañca Tantra. Annales du Musée Guimet. 1882, t. IV, p. 45-60.

Royle (R) : *An Essay on antiquity of hindoo medicine.* London. 1837.

Ph. Soupé : Études sur la littérature sanscrite. Paris, 1877.

The Theosophist : A monthly magazine... Adyar, Madras : avril 1888, t. IX, nº 103. (The Vedanta, pp. 411-423).

Udoy Cand Dutt : The Suçruta Sam'hità, fasc. I-II. Biblioth. Indica. Calcutta, 1883.

Weber (Alb.) : Indische Studien : Zeitschr. f. d. Kunde des indisch. Alterth. Berlin et Leipzig. 17 vol. : 1850-85.

— Akademische Vorlesungen. über indische Literaturgesch. Berlin, 1852, 1857 (2 vol).

— Omina et potenta (Mémoires de l'Académie de Berlin). 1858.

— Histoire de la littérature indienne, trad. Sadous : Paris, 1859.

Wise : Commentary of the hindoo system of medicine. Calcutta. 1845.

II. PÉRIODE EPIQUE

a, TEXTES.

Manava Dharma Çastra : *Lois de Manou ;* publiées en sanscrit, par Aug. Loiseleur Deslongchamps. Paris, 1830.

Mènu Sam'hita : *The institutes of Menu, with the Commentary of Kulluka Bhatta.* Calcutta, 1830 ; Madras 1864 ; Calcutta. 1874 (J. Vidyasagara).

Yajnavalkya's : *Text book of Hindoo Law, with the Mitakshara.* Bombay, 1863.

» *Smriti, or Dharmasastra, with Vijñaneswara's Mitakshara.* Bombay, 1863. Madras, 1879. Bénarès, 1865.

Mahâbharata (With the Harivam'ça) édition princeps, 4 vol. Calcutta, 1834-39.

Valmiki : *Râmâyan'a, in the original sanskrit, with a prose translation and notes by W. Carey and J. Marshman.* Serampore, 1806.

» *Râmâyan'a, in 7 kan'd'as, with a commentary called Râmâyan'atilaka, by Ramasarman..... edited by Mahader Sastri Dharmadhikari and Satya Sastri khedakar.* 3 vol. Bombay, 1859. (Id. 1864, 1873, 1880).

b, TRADUCTIONS.

A. Loiseleur-Deslongchamps : *Lois de Manou.....* 8º, 2 vol. Paris, 1833.

G. Strehly : *Les lois de Manou.* Bibliothèque d'études du Musée Guimet, T. II, 1893.

A. F. Stenzler : *Yajñavalkya's Gesetzbuch : sanskrit und deutsch herausgegeben.* Berlin : in-8º. 1849.

H. Fauche : *Le Mahâbhârata*, traduit pour la première fois en français. 10 vol. Paris, 1863-72.

Th. Pavie : *Fragments du Mahâbhârata*, traduits en français. 1844.

A. Sadous : — — — 1858.

G. Pauthier : *Savitri*, épisode du Mahâbhº, trad. en français. 1841.

Ph. Ed. Foucaux : *Kairata Parva* (épisode du Montagnard), trad. en franç. 1857.

» *Légende d'Ilvala et Vatapi*, trad. en français. 1861.

» *Fragments du Mahaprasthanikaparva* (le grand voyage), traduits en français. 1856.

E. Wattier : *Le Mausala Parva* (destruction de la race de Yadou); livre xvi, traduit en français, 1864.

D. Galanos : Βαλαβαρατα, ἤ σύντομη τῆς Μαχαβαρατας - Αθηναι, 1817.

Fr. Johnson : *Selections from the Mahâbhârata*. London, 1842.

Fr. Bopp : *Nalus, carmen sanscritum e Mahâbhârata, edidit, latine vertit, etc...* Londini, 1819.

W. Carey et J. Marshman : *The Râmâyan'a, a poem*, translated... t. ier. Dunstable, 1808.

G. Gorresio : *Râmâyan'a*, testo sanscrito, colla traduzione in italiano. Parigi, 1843-1858. (10 vol. in-8º).

Parisot : *Râmâyan'a* trad. en français. Paris, 1853 (t. ier, seul paru).

H. Fauche : » » » 1854-58. 9 vol. in-12.

— Même ouvrage, 1864, 2 volumes (édit. abrég.)

R. T. H. Griffith : *Râmâyan'a*, translated into English Verse, with notes. 5 vol., Bénarès, 1870-74.

L. Chézy et Burnouf : *Yajñadattaba...* trad. franç. et latine. Paris, 1826.

Guglielmus a Schlegel : *Râmâya'na* sanskritè et latinè. t. i et t. ii (p. 1) 3 vol. Bonn, 1846.

C, TRAVAUX.

G. Eichoff : *La poésie héroïque des Indiens*. Paris, 1860, in-8º.

Dr C. A. Gordon : *On hygiene in ancient India, in :* Madras Journal of lit. and sc. for the year 1879, édit. by G. Oppert, Madras, 1880.

W. W. Hunter : *Indian Empire*. London, 1886.

Dr Liétard : *L'Hygiène et les institutions sanitaires dans l'Inde ancienne*, in Gaz. hebd. de méd. et de chir. Paris, 1883, pp, 313-320, 329-334.

Monier Williams : *Essay on Indian epic poetry*. London, 1863, in-8º.

F. Nève : *Essai sur le mythe des Ribhavas, premier vestige de l'apothéose dans le Véda, avec le texte sanscrit*.. Paris, 1847, in-8º et Louvain.

Pauthier et Brunet : *Les livres sacrés de toutes les religions, sauf la Bible ;* 2 vol. (pp. 764 et 819). Paris, 1865-66, in-8º.

Pauthier : *Les Livres sacrés de l'Orient*. Paris, 1840.

P. Regnaud : *Le Pessimisme brahmanique, in :* Annales du Musée Guimet, t. iii, 1880.

Ch. Schœbel : *Le Râmâyan'a au point de vue religieux, philosophique et moral, in :* Annales du Musée Guimet, t. xiii, 1888.

TABLE DES MATIERES

	Pages.
AVANT-PROPOS	13
INTRODUCTION	17
CHAPITRE Ier (Période védique)	21
— R'g-Véda	25
Aitarêya Upanis'ad	37
Kaus'ítaki Upo	38
Brâhmakarsamâptam	38
— Sâma Véda	39
Chandôgya Upo	39
Maitri Upo	41
Adbhuta Brâhman'a et S'ad'vim'ça Bro	41
-- Yajur Véda	41
Br'had Aran'yaka Upo	41
Kathaka Çâkhâ Upo	43
Praçna Upo	44
Taittirîya Upo	44

Pages.

— Atharva Vêda 44
Mun'd'aka Up°,..... 48
Garbha Up° 49
Prân'âgnihôtra Up° 49
CHAPITRE II (Période héroïque) 53
— Mânava-Dharma-Çâstra 54
— Yâjñavalkya 66
— Mahâbhârata 66
— Râmâyan'a 108
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 117

59-94. — Paris. — Imp. A. BELLIER et C° (G. Balitout, directeur), 7, rue Baillif et rue de Valois, 18.

-Errata-

9,	Ligne 3 -	Au lieu de:	Générales	lisez:	Générales.
13,	en-tête (gr) -	"	शिव विष्णु ब्राह्म	"	विष्णु शिव ब्राह्म (Vis'nu, Siva, Brâhma).
18	ligne 9 -	"	;	"	,
18	" 31 -	"	admettons	"	admettrons
21	" 2 -	"	XXVe ? — (XIVe....	"	(XXVe ? — XIVe.....
21	" 3	"	वट	"	वेट - (Accent troublé à l'impression).
24	" 11	"	composés	"	composées
24	" 12	"	consacrés	"	consacrées
24	" 13	"	Ils	"	Elles
24	" 15	"	ils	"	elles
24	" 16	"	eux	"	elles
24	" 17	"	choisis, connus, instructifs	"	choisies, connues, instructives
25	" 14	"	Drisadvatî	"	Drisadvatî
27	" 16	"	bien faits	"	bienfaits
27	" (dernière)	"	Poucaux	"	Foucaux
30	" 22	"	jalàsâ	"	jalâs'a
31	" 1	"	vétérinaire	"	vétérinaire
31	" (avdern)	"	Mboreçvasr	"	Mborêçvar
32	" 23-24	"	c'est, qu'en effet, le	"	c'est qu'en effet le
38	" 2	après:	éléments	ajoutez:	sont.....
39	" 17	avant:	Om!	"	«
39	" 19	au lieu de:	ओं° (îm)	lisez:	ओं° (Om).
39	" (avdern)	"	méd.	"	méd.
40	" "	"	etfère	"	et fère
41	" (dernière)	"	enphonique	"	euphonique
47	Une erreur a fait répéter deux fois la note (5).			"	
49	ligne 3	au lieu de:	le 1^m,	"	le 1er,
49	" 26	"	résumons	"	résumerons
53	" 7	"	presque en une page	"	en quelques pages
53	" 12-13-14	"	con-a forme à ..... qu'on en a la fromibilité	lisez:	conforme à l'ordre ..... qu'on en a la fromibilité.
55	" 18	"	Svayambhuva	lisez:	Svayambhuva[
56	" 17-18	"	suc-essivement	"	successivement (suc-cessivement)
57	" (dernière)	ajoutez:	»	après:	détresse.
58	" 4	"	,	"	corps.
58	" 5	au lieu de:	xêtrajña	lisez:	xêtrajña.
59	" 16	ajoutez:	—	après:	appa.....
60	" 13	"	»	"	estropiés.
64	" 15	"	,	"	génération.
65	" 26	supprimez:	—	entre:	doit, & être, et l's de doit.
67	" 19.	Si l'on en croit ..... doit être reporté à la ligne.			
67	note 2, ligne 1,	au lieu de:	La Mbahâbh°...	lisez:	Le Mbahâbh°...
67	" " 3	"	La Mbausala...	"	Le Mbausala...
67	" " 3	"	Ch. E. Poucaux.	"	Ch. E. Foucaux.
69	ligne 13,	ajoutez:	—	après:	Datta.....
70	" 21	au lieu de:	poète	lisez:	poète

Page	74	Ligne	24	après:	il fiaccourt	suppléez: (l'organisme).
"	75	"	28 -	Au lieu de:	birman	lisez: barman
"	76		1 -	"	dan les	" dans le
"	77	"	25.	ajoutez:	»	après: (octies curvus)
"	79	"	5	au lieu de:	Encore que	lisez: Quoique
"	79	"	16	"	défférencie	" différencie
"	79	"	(dernière)	"	ladigestion	" la digestion
"	81	(Note (1))		rétablissez:	Oreilles, yeux, peau, langue, nez.	
"	84	ligne	17	ajoutez:	«	avant: Bâli
"	84	"	23	"	«	" Ibn dard
"	85	"	3	au lieu de:	perdit-il	lisez: perd-il
"	85	"	(av.dern)	supprimez:	»	après: venin
"	86	"	14	au lieu de:	l, arme	lisez: l'arme
"	86	"	20	supprimez:	,	avant: hors de leur.....
"	86	"	27	ajoutez:	«	" : s'étant
"	87	"	20	supprimez:	»	après: mouvement.
"	87	"	23	remplacez:	,	par: . après: (VII, 531)
"	88	"	1	au lieu de:	l'armée d	lisez: l'armée de
"	88	"	15	ajoutez:	»	après: la vue.....
"	89	"	24	au lieu de:	dans un lit,	lisez: dans un lit.
"	90	"	1 de la Nt (2)	"	.« I, 4.492).	lisez: .» (I, 4.492).
"	92	"	15	"	चत्रथ'	lisez: चैत्रथ'
"	93	"	9	rétablissez:	(I, 4.885).	
"	93	"	29	au lieu de:	reputées	lisez: réputées.
"	94	"	3	"	कटक attribuée	" कटुक attribuée
"	94	"	(dernière)	"		
"	95	"	22	ajoutez:	»	après: antidotes.
"	95	"	28	au lieu de:	formes	lisez: femmes.
"	96	"	29	"	utilisé	" utilisée.
"	98	"	26	"	Kâlakûta	" Kâlakût'a
"	99	"	8	ajoutez:	»	après: serpents.
"	99	"	17	"	»	" contrées?
"	100	"	19	au lieu de:	spéciaux	lisez: minutieux
"	103	"	8	"	;	substituez: :
"	105	"	4	supprimez	»	après: ambulancières.
"	105	"	7	au lieu de:	dans	lisez: dans
"	106	"	14	"	Virâtide, »	lisez: Virâtide. »
"	106	"	22	"	règles	" règles
"	109	"	14	"	hauts faits	" hauts-faits
"	109	"	1 (Note (1))	supprimez:	,	après: in 7
"	111	"	24	au lieu de:	hîstorique	lisez: historique
"	112	"	28	"	mêsah'	" mês'a:
"	113	"	14	"	महौपधी flèche	" महौषधी flèche.
"	114	"	2,3,4 (ref.(1))	"		

Ces erreurs proviennent en majeure partie de caractères tombés à l'impression, au dernier moment.

LANE MEDICAL LIBRARY

To avoid fine, this book should be returned on or before the date last stamped below.

F
125
C78
1894
LANG
MAIN